



Thèse

2010

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

---

Prostitué.e.s, migrant.e.s, "victimes de la traite" : analyses de la  
construction du marché du sexe en Suisse

---

Földhazi, Agnes

**How to cite**

FÖLDHAZI, Agnes. Prostitué.e.s, migrant.e.s, 'victimes de la traite' : analyses de la construction du marché du sexe en Suisse. Doctoral Thesis, 2010. doi: 10.13097/archive-ouverte/unige:12353

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:12353>

Publication DOI: [10.13097/archive-ouverte/unige:12353](https://doi.org/10.13097/archive-ouverte/unige:12353)



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES  
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

**Prostitué.e.s, migrant.e.s, «victimes de la traite» :  
Analyses de la construction du marché du sexe en Suisse**

Thèse présentée à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève

Par **Ágnes Földházi**

pour l'obtention du grade de  
Docteur ès sciences économiques et sociales  
mention : sociologie

Membres du jury de thèse :

Marie Anderführen, chargée d'enseignement, Haute école du travail social, Genève

Claudine Burton-Jeangros, professeure, Université de Genève, directrice de thèse

Marie-Elisabeth Handman, maîtresse de conférences (HDR), EHESS, Paris

Patricia Roux, professeure, Université de Lausanne

Jean-François Staszak, professeur, Université de Genève, président du jury

Thèse N°724

Genève, le 24 février 2010

La Faculté des sciences économiques et sociales, sur préavis du jury, a autorisé l'impression de la présente thèse, sans entendre, par là, n'émettre aucune opinion sur les propositions qui s'y trouvent énoncées et qui n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Genève, le 24 février 2010

Le doyen  
Bernard MORARD

Impression d'après le manuscrit de l'auteur

# **Prostitué.e.s, migrant.e.s, «victimes de la traite»: analyses de la construction du marché du sexe en Suisse**

**Ágnes Földházi**

## **Thèse**

Présentée à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève pour  
obtention du grade de Docteur ès sciences économiques et sociales

Mention: sociologie

## **Membres du jury:**

Marie Anderführen, chargée d'enseignement, Haute école du travail social, Genève

Claudine Burton-Jeangros, professeure, Université de Genève, directrice de thèse

Marie-Elisabeth Handman, maîtresse de conférences (HDR), EHESS, Paris

Patricia Roux, professeure, Université de Lausanne

Jean-François Staszak, professeur, Université de Genève, président du jury

Genève, décembre 2009

## Table des matières

<b>Remerciements</b>	<b>4</b>
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
Des oeillères idéologiques	7
La prostitution sous la loupe des sciences sociales	9
Motivations et structure de la thèse	13
Méthodologie	17
<b>1 La construction sociale de la traite des femmes. Migrantes contraintes et prostituées dans les discours des experts institutionnels suisses</b>	<b>20</b>
Les conditions d'émergence du discours sur la traite des femmes	22
Méthodologie	24
Dispositifs institutionnels	25
Les dispositions du discours sur la traite	29
Conclusion	40
<b>2 Activités prostitutionnelles et gestion des violences : « les risques du métier »</b>	<b>44</b>
Les dimensions de la « violence »	44
Les particularités du marché du sexe en Suisse	47
Méthodologie	47
Violences à l'encontre des personnes prostituées dans la sphère prostitutionnelle	49

	Tactiques de résistance dans le domaine du travail: des ressources limitées	54
	Violence genrée? Identités de genre et rapport aux violences dans la vie privée	58
<b>3</b>	<b>Negotiations in risk management by an advocacy group for sex workers in Geneva, Switzerland</b>	<b>64</b>
	Background	64
	Research Methods	65
	Sex Trade Regulations: From Contagion Control to Prevention	66
	Transformations of the Sex Market and Advocacy Activities	68
	“Shared Responsibility”: The Core of Prevention Messages	70
	Critical Perspectives	75
	Conclusion	80
<b>4</b>	<b>Géographies du marché du sexe : entre dynamiques urbaines, économiques et politiques</b>	<b>83</b>
	Dynamiques urbaines du marché du sexe : modernisation et délimitation territoriales du marché du sexe	84
	Dynamiques économiques: une consommation du sexe à la carte	90
	Dynamiques politiques : le marché du sexe à l’intersection entre sphère publique et sphère privée	92
<b>5</b>	<b>Gendered Interactions in Research on Sex Work: Methodological Reflections from the Field</b>	<b>97</b>
	Gender Relations in the Field	99
	Feminist Research Methods and Reflexivity	108
	Conclusion	113
	<b>Conclusion</b>	<b>116</b>
	Synthèse des analyses	117
	Perspectives futures	122
	<b>Bibliographie</b>	<b>127</b>

## Remerciements

Ce travail n'aurait pu être accompli sans le soutien et l'apport de nombreuses personnes. Qu'elles soient ici chaleureusement remerciées.

Je dois ainsi une profonde reconnaissance à ma directrice de thèse, Claudine Burton-Jeangros, dont les observations et suggestions ont aiguillé mes analyses. Son support a été le moteur de mon inspiration.

Les lectrices et lecteurs des versions préliminaires des articles ici réunis, Géraldine Bugnon, Laure Chiquet, André Ducret, Luc Gauthier, Iulia Hasdeu, Cornelia Hummel, Mélanie Pétrémont, Patricia Roux, Valérie Solano, Jean-François Staszak ainsi que Romaric Thievent, m'ont permis d'améliorer ces textes par leurs critiques constructives et contribué ainsi à l'approfondissement de mes réflexions.

Mon travail doit aussi beaucoup au comité et à l'équipe d'Aspasie, association de solidarité défendant les droits des personnes travaillant dans les métiers du sexe. Je remercie tout particulièrement deux travailleuses du sexe, Claudette et Esther, qui m'ont éclairée de leur expérience lors de discussions aux sujets de mes recherches. Marie-Jo Glardon, par ses observations et commentaires pertinents, m'a apporté une meilleure compréhension des réalités complexes du travail du sexe.

Je pense aussi à Marie Besse, ma mentore, qui m'a accordé son soutien, bien au-delà du cadre du subsidie Tremplin attribué par les Questions féminines de l'Université de Genève.

Je remercie également mes collègues du Département de sociologie, notamment Sandro Cattacin et Milena Chimienti, ainsi que les participant.e.s de l'atelier de recherche sur la sociologie des prostitutions 2005-06, en particulier Laurence Favre.

Merci à Thierry Sartoretti de m'avoir aidée à peaufiner la clarté et la concision des textes ici réunis.

Merci à Claire Goodyear pour la réalisation de la mise en page du présent document.

Je tiens enfin à exprimer ma gratitude à mes proches, tout particulièrement à ma mère, Gertrud Földházi Ráth, pour leur confiance inconditionnelle et leur patience.

## Introduction

«Transparente dans ses aspects explicites mais objet miroitant, la prostitution fonctionne comme un prisme en ce qu'elle dévie l'attention, décompose l'entendement et déforme la réalité. Objet suprême de projection lorsqu'on la considère de l'extérieur, la prostitution, vue de l'intérieur, peut être un lieu privilégié d'observation et d'analyse» (Pheterson 2001 : 9).

Dans le regard sur l'autre, dans le pouvoir que l'on a d'exiger, d'obtenir ou de ne pas obtenir ce qu'on désire, il existe un rapport de force et de domination qu'induit le genre, le statut socioprofessionnel, l'origine ethnique, l'âge ou encore l'orientation sexuelle des acteurs sociaux. C'est sur cela que se penchent, notamment, les recherches en sciences sociales. Ces aspects sont particulièrement saillants dans le cas de la prostitution. La richesse du terrain de la prostitution, l'amplification qu'il offre des problématiques, mais aussi la sensibilité attachée à ce sujet m'ont incitée à y consacrer ma thèse. Il s'agit d'un terrain sensible, car ce sujet dérange. En effet, la prostitution constitue une série de transgressions de normes, telle la monogamie (fut-elle sérielle), l'association de la sexualité (féminine) à l'amour ou encore le mélange de la sexualité et de l'argent dans le cadre d'une économie grise. Plus encore, la prostitution, liée à la sexualité - qui est considérée «révélatrice de vérité» (Foucault 1976) - touche l'intimité (y compris la mienne en tant que femme et en tant que chercheuse). Cela constituait une série de faisceaux et de convergences passionnantes pour une recherche.

En analysant divers aspects de la prostitution, je me concentre sur un segment d'un ensemble plus large, celui du commerce du sexe, une offre allant des journaux au rapport sexuel tarifé, en passant par les films, les accessoires ou encore les performances sexuelles, tel le striptease. Ces biens et services sont vendus et achetés indépendamment de la légalité des transactions. En matière de vocabulaire utilisé, il me paraît judicieux de désigner la prostitution comme étant un travail (du sexe) car il s'agit d'une activité économique permettant à celles et ceux qui

l'exercent de subvenir à leurs besoins. Toutefois, j'utilise aussi le terme de « prostitution » pour exprimer les connotations morales négatives de ce travail et pour référer à des caractéristiques spécifiques de la « prostitution » en comparaison d'autres activités du commerce du sexe, par exemple le téléphone rose ou le jeu d'acteurs dans les films pornographiques. De même, je parle de « femmes migrantes prostituées », pour souligner que ce processus est – souvent - temporaire et mobile (Guillemaut 2005 ; Day 2007). Je précise ici que ce travail n'aborde pas la question de la prostitution masculine. Non qu'il n'ait pas présenté le même intérêt, ou qu'il fut moins accessible à la recherche, mais, cela s'explique en partie par le parcours spécifique qui a orienté mes recherches et m'a conduite vers la prostitution féminine, et en partie par la place centrale qu'occupent les femmes et personnes d'apparence féminine dans les représentations de la prostitution. Le travail du sexe est de fait un espace fortement structuré par le genre, où les « besoins » des hommes sont construits comme étant « naturels » et un droit basé sur leur dominance numérique en tant que clients ; les femmes y apparaissent avant tout comme fournisseuses de services. Dès lors, les rapports sociaux de sexe figurent au coeur de ma lecture de cet espace.

En raison de sa complexité, l'espace de la prostitution (Mathieu 2000a) permet d'observer et d'étudier une multitude de sujets examinés par la sociologie, qui se retrouvent ainsi comme concentrés et intensifiés dans cet espace. La recherche touche à l'exclusion, l'étiquetage, la mise en scène de soi, la migration, le genre, la sexualité, ou encore le rapport au corps, et, à travers cela, l'articulation des rapports de pouvoir (Földhàzi 2002). Sous forme d'une collection d'articles thématiques, ma thèse cherche à interroger la complexité du phénomène prostitutionnel ainsi que la diversité des acteurs et des enjeux impliqués. Ce mode de faire convient particulièrement bien à ce sujet protéiforme. A travers ces articles, seront abordés les thèmes suivants: la problématisation de la traite des femmes, les manifestations de violence dans l'espace de la prostitution, la gestion de ces risques par l'encadrement institutionnel associatif, la construction socio-spatiale de la sexualité vénale, et enfin des enjeux d'ordre méthodologique. Au-delà d'un inventaire des observations du monde social, les articles thématiques ici réunis interprètent ces observations en étudiant leurs mécanismes sociaux sous-jacents. Ils sont complétés par un chapitre conclusif replaçant les éléments centraux des textes dans un cadre théorique unique et précisant les pistes de développement possibles.

Avant de présenter en détail ces cinq parties thématiques, je vais esquisser les deux positions idéologiques qui divisent la réflexion sur le sujet de la prostitution, puis je donne un aperçu des recherches en sciences sociales qui, à l'instar de mes travaux, cherchent à dépasser ce débat bipolaire. En complément, je retrace mon propre parcours de chercheuse afin d'expliquer les raisons qui m'ont menées à préférer cette thèse sous forme d'articles. Enfin, ma démarche méthodologique sera résumée au terme de cette introduction.

## Des oeillères idéologiques

Ignorant un corpus émergent de travaux de recherche en sciences sociales sur le commerce du sexe, deux positions – peu nuancées – s’opposent couramment dans le débat public entourant la prostitution : abolitionnisme et néo-réglementarisme<sup>1</sup>. Les abolitionnistes assimilent la prostitution à la marchandisation du corps, féminin en particulier, et militent dès lors pour sa disparition. Les néo-réglementaristes demandent la légalisation de la prostitution dans un cadre réglementé et supervisé par l’Etat, dans l’objectif de faire disparaître la stigmatisation des personnes concernées. Leur débat se cristallise autour de la question de la libre volonté et du consentement (Legardinier 2000 ; O’Connell Davidson 2002 ; Pheterson 2000).

Aux yeux des abolitionnistes, représentants d’un courant féministe dit « radical », la prostitution, comparable au viol et à l’inceste, est un outil de domination masculine objectifiant et déshumanisant les femmes. Personne ne pouvant consentir à être violé ou déshumanisé, la prostitution, selon cette logique, s’apparente à de l’esclavage, et cela indépendamment du contexte social, de la période historique ou encore du type de prostitution. C’est un marché dans lequel des êtres humains sont achetés et vendus tel des objets. Selon ce courant de pensée, les clients n’achètent pas la force de travail ou les services des personnes prostituées, mais, par leur paiement, contrôlent et exploitent des personnes qu’ils considèrent comme subordonnées. Les auteurs abolitionnistes (Barry 1979; Legardinier 2002; Poulin 2004, 2005) postulent qu’une régulation de la prostitution ne fait qu’institutionnaliser la construction sociale des femmes en tant qu’objets sexuels au service des hommes. Par conséquent, la régulation de la prostitution, voire l’existence même de cette dernière, péjore non seulement les personnes prostituées, mais l’ensemble des femmes.

Le manque de rigueur scientifique de la position abolitionniste a souvent été soulevé (Mathieu 2008 ; Weitzer 2005a, 2005b). En effet, une définition étroite de la prostitution, réduite au rapport de domination qu’elle induirait, masque les réalités multiples du vécu des personnes actives dans le commerce du sexe (Deschamps & Souyris, 2008). Les ouvrages abolitionnistes (Poulin 2004, 2005; ATTAC 2008) présentent la réalité éclatée et complexe du commerce du sexe comme un univers homogène et cohérent. La population la plus visible et la plus accessible se trouve en effet surreprésentée dans ces études (Shaver 2005). Il existe ainsi de nombreuses recherches abolitionnistes consacrées à la prostitution de rue, sans considération pour l’expérience des *escorts*. Extrapoler les résultats spécifiques d’un contexte à l’ensemble du marché du sexe est partiel, voir trompeur.

<sup>1</sup> Le courant historique réglementariste a caractérisé le 19<sup>ème</sup> siècle (Corbin 1978). Il se focalisait sur les seules prostituées, perçues comme vecteurs potentiels de contagion vénérienne et se désintéressait des clients. Son inefficacité pour empêcher la diffusion des maladies vénériennes et son effet fragilisant pour les femmes pratiquant la prostitution ont suscité de nombreuses critiques (Mathieu 2001 ; 2004).

À l'opposé, le second courant de pensée dit néo-réglementariste ou libertaire estime que le travail du sexe est basé sur un choix informé et des échanges mutuels, et par conséquent peut être qualifié de libertaire. Aux yeux des partisans de ce courant, la prostitution relève de la libre disposition de son corps, ce dernier permettant de gagner des revenus (Mathieu 2007). Ce courant distingue ainsi prostitution forcée et prostitution librement choisie par des adultes consentants, dont il souligne l'autonomie potentielle. Dans cette optique, la répression étatique est une entrave aux droits humains d'autodétermination et constitue une atteinte à la liberté individuelle dans la mesure où les femmes se voient dicter leur conduite sexuelle et l'usage de leur corps. Par ailleurs, les liens entre prostitution et domination patriarcale, abus et violences ne sont pas des caractéristiques intrinsèques du phénomène, mais dépendent des conditions de son exercice. La prostitution est interprétée comme faisant partie d'un « continuum d'échanges économique-sexuels » (Tabet 1987), caractérisant les rapports entre hommes et femmes, allant de la prostitution au mariage. Les deux pôles de ce continuum s'incarnent dans les figures de la prostituée et de l'épouse où la prostituée tarifie tout et s'abstient du moindre don, alors que l'épouse agit gracieusement. Le caractère transgressif de la prostitution réside alors moins dans le fait que la prostituée s'affirme en tant que sujet de sexualité que dans son affirmation de soi en tant que sujet d'une transaction économique. Pour les tenants de ce courant de pensée, la prostitution féminine n'engendre pas de domination masculine, mais est un miroir grossissant des inégalités de genre touchant l'ensemble des êtres humains (Pheterson 2001). Selon certains de ces théoriciens, le travail du sexe doit être considéré comme un aspect légitime de la diversité érotique (Nagle 1997). Ce courant revendique la reconnaissance de la prostitution comme un métier assimilable à d'autres activités professionnelles. Cette reconnaissance doit faciliter l'accès aux droits sociaux des travailleurs et travailleuses du sexe et ainsi combattre leur stigmatisation.

La réflexion sur la prostitution autour des enjeux principaux de consentement et de choix aboutit ainsi à un clivage idéologique qui biaise et paralyse (partiellement) le développement de la recherche. Ces deux positions idéologiques influencent également les cadres législatifs de la prostitution (Gangoli & Westmarland 2006). Ces derniers peuvent être classés en trois grandes catégories : (néo)réglementarisme, abolitionnisme et prohibitionnisme. Le réglementationarisme considère la prostitution comme un « mal nécessaire » (Corbin 1978) et l'encadre par un dispositif réglementaire – c'est le système des maisons closes qui perdure, notamment en France, jusqu'au milieu de XXe siècle. Aujourd'hui ce sont les Pays-Bas qui fournissent l'exemple le plus radical d'une politique réglementationariste. Les pays abolitionnistes (telle la France ou la Grande-Bretagne) admettent l'existence de la prostitution, mais l'assimilent à la sphère privée

et ne poursuivent que le racolage ou le fait d'inciter publiquement à des relations sexuelles<sup>2</sup>. Les préoccupations d'ordre sanitaire cèdent la place à des préoccupations d'ordre moral : la prostitution est perçue comme une inadaptation sociale et les personnes prostituées comme des « victimes » nécessitant une réinsertion spécifique (Mathieu 2001). Enfin, les régimes prohibitionnistes, comme les Etats-Unis, interdisent la prostitution. Les personnes qui s'y adonnent sont poursuivies en justice et passibles de sanctions pénales et administratives. En Suisse, le vécu des personnes prostituées (migrantes) s'inscrit dans un régime réglementariste néo-libéral caractérisé par une attitude pragmatique focalisée sur la santé publique.

En somme, l'assimilation de la prostitution au viol et à l'esclavage par les abolitionnistes est aussi réducteur qu'est vain l'espoir des libertaires de voir les aspects précaires de la prostitution disparaître sous l'effet de la légalisation. Quant bien même la prostitution serait reconnue comme un métier à part entière, de nombreuses personnes impliquées dans le commerce du sexe (notamment les migrant.e.s en situation irrégulière) ne s'identifient pas en tant que travailleurs ou travailleuses du sexe et ne pourraient bénéficier d'un statut légal et officiel. Les deux courants tendent à considérer les personnes concernées par le commerce du sexe comme un groupe homogène et immuable. Ils échouent à appréhender la prostitution comme un marché hétéroclite, socialement, politiquement et historiquement construit. Ainsi, la question de la prostitution révèle notamment les contradictions des politiques féministes et les ambivalences des rapports des acteurs sociaux à la sexualité (Deschaps & Souyris 2008 ; O'Connell Davidson 2002 ; Scoular 2004).

La présente thèse, consacrée à l'analyse de différents aspects de l'espace de la prostitution dans le contexte de Genève, dispose d'un matériel riche et souvent inédit ce qui lui permet d'aller au-delà de ce débat bipolaire. Selon mon point de vue, la question première n'est pas la qualification du statut de l'activité prostitutionnelle ou son éradication, mais avant tout l'émancipation possible des personnes concernées. Cette émancipation peut se réaliser en dépit des conditions d'exercice et de vie souvent caractérisées par la précarité.

## **La prostitution sous la loupe des sciences sociales**

Champ foisonnant et complexe, la prostitution a longtemps été l'objet d'un intérêt très biaisé et partiel de la part des sciences sociales. Ainsi, des études dans le sillage de l'anthropologie

<sup>2</sup> En France, depuis 2003, la « loi pour la sécurité intérieure » condamne également le racolage passif par l'article 225-10-1 : « Le fait, par tout moyen, y compris par une attitude même passive, de procéder au racolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération, est puni de 2 mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende ».

criminelle (Lombroso 1895) se limitaient à des analyses moralisatrices et essentialisantes sur le parcours individuel - perçu comme déviant - des péripatéticiennes. Les influences du contexte socio-économique ou encore des rapports de pouvoir inhérents à l'espace de la prostitution étaient laissées de côté par ce courant de travaux (Weitzer 2005a ; Meystre-Agustoni 2004 ; Mathieu 2007). Une modification du regard s'opère depuis trois décennies par une prise de conscience de la transformation du marché du sexe, liée à l'émergence de l'épidémie du sida, à l'augmentation du flux migratoire, ou encore au nombre croissant des prostitué.e.s occasionnel.le.s, ainsi qu'à l'introduction progressive de politiques de santé communautaire. Divers travaux en sciences sociales ont, suite à ces nouvelles perspectives, abordé le vécu et les conditions d'exercice des personnes prostituées, dans la rue d'abord, puis, plus récemment, dans les salons de massage et les bars à strip-tease (McKeganey & Barnard 1996 ; Pryen 1999 ; Sanders 2005b ; Dahinden & Stants 2006). Il a été constaté que ces conditions de vie et de travail influencent les réponses des personnes prostituées face à l'émergence du sida, réponses qui ont inspiré des travaux de recherche portant sur les liens entre santé publique et commerce du sexe. Ainsi, la volonté de contenir l'épidémie du sida a amené certaines personnes prostituées à se profiler comme agents de prévention ; cette démarche inédite a rendu possible la reconnaissance de leur capacité d'agir et a permis d'envisager une compréhension du commerce du sexe sous un angle pragmatique (Mathieu 2000b, 2001 ; Sanders 2006b).

Un autre facteur qui favorise le changement d'orientation de la recherche sur la prostitution est l'émergence des recherches féministes. Classiquement, la recherche en sciences sociales se voulait positiviste. Le chercheur s'affichait dans une posture neutre et asexuée, contrôlant dans un style directif la situation de la recherche. La deuxième vague féministe des années 1970 a contribué à remettre cette approche en question, par une critique des rapports de domination et d'exploitation entre chercheur et enquêté. Suite à cette analyse, le contrôle, la hiérarchie et le caractère impersonnel de ce type de recherche ont été considérés comme les reflets d'une vision masculine des rapports humains (Reinharz 1992). À l'opposé, la méthodologie féministe questionne l'influence du genre sur la recherche et les dynamiques de rapport de pouvoir qui sous-tendent les enquêtes. Pour donner une voix aux marginalisé.e.s et combler les lacunes scientifiques, les recherches sont menées pour et avec les femmes qui participent désormais aux enquêtes. Les chercheuses (et chercheurs) de ce courant sont partis en quête de témoignages de femmes en adoptant un point de vue empathique, partageant avec elles – dans la mesure du possible - leurs expériences et points de vue<sup>3</sup>.

**3** Une des limites initiales de cette approche était l'essentialisation des femmes et la mise de côté des autres facteurs d'influence. L'expérience a montré que les relations égalitaires ne sont pas garanties en cas d'interaction entre deux femmes (O'Connell Davidson & Layder 1994) .

Cela a ouvert une nouvelle piste qui a vu, dans certaines études, les activités du commerce du sexe comparées avec le travail domestique, considérés comme « travaux de femmes » à cause de la précarité de leurs conditions d'exercice<sup>4</sup>. Ces travaux seraient caractérisés par des horaires instables et des gains minimaux (Soares 1997; Anderson 2000, 2007; Dahinden & Stants 2006). Effectivement, l'attention particulière accordée aux conditions économiques du travail du sexe appelle une analyse matérialiste. En effet, en adoptant une perspective marxiste dans la réflexion sur les rapports de force entre acheteurs et vendeurs de la sexualité vénale, la prostitution apparaît comme une des manifestations les plus extrêmes des rapports économiques et sociaux (O'Connell Davidson 1998). L'intérêt pour le vécu des femmes motive aussi l'émergence de recherches examinant le lien entre prostitution et migration. Ces enquêtes mettent en évidence une nouvelle division internationale et genrée du travail. Un déficit de *care* provoque un effet d'enchaînement, attirant une migration féminine importante assignée à des tâches traditionnellement féminines et qui travaille le plus souvent de manière non déclarée. Les migrantes apparaissent dans ce pan de recherche comme des actrices dotées de stratégies migratoires (Agustin 2006, 2007 ; Catarino & Morokvasic 2005; Guillemaut 2005; Hochschild 2003; Thorbek 2002). Un thème étroitement corrélé à la problématique du lien entre prostitution et migration est celui de la traite des femmes (Chaumont 2008, 2009 ; Darley 2006 ; Doezema 2000, 2001 ; Weitzer 2007; Wijers 1998). Des études dénoncent une lecture victimisante des migrantes qui leur refuserait une capacité de d'agir ou une compétence à effectuer des choix. La perspective victimisante, alimentant une panique morale focalisée sur la traite, aurait pour but le maintien des migrantes potentielles dans leur pays d'origine au nom de leur protection. Cette perspective simplificatrice ignore les multiples facteurs structurants le commerce du sexe, tels le genre, l'origine ethnique, l'âge, la santé ou l'orientation sexuelle.

La prostitution est un objet d'étude que les autorités publiques et la communauté scientifique ont tendance à légitimer avant tout dans des contextes bien précis, tels les enjeux liés à la santé publique. Cette tendance s'explique notamment par les sensibilités en matière de politiques migratoires. Par ailleurs le stigmate qui touche l'activité semble - par contagion - atteindre aussi les chercheurs et chercheuses qui s'y intéressent (nous le verrons dans l'article méthodologique développé dans le cinquième chapitre). En dépit de ces difficultés de légitimation, les travaux analysant la complexité de l'espace de la prostitution se multiplient avec des objectifs et portées très diverses. Certains travaux sont des états des lieux, établissant par exemple la radiographie d'une région et d'un moment historique précis, ainsi Lyon au début

<sup>4</sup> L'intérêt des recherches féministes pour le vécu des femmes, de même que l'amalgame entre prostitution et activité de femmes, orientent la majorité des études sur des travailleuses du sexe. Les recherches abordant les personnes transgenre ainsi que les hommes prostitués sont en revanche peu nombreuses et avant tout anthropologiques (Aggleton 1999; Dorais 2003 ; Feschet 1986 ; Kulick 1998 ; Porette 2005 ; Prieur, 1998).

des années 1990 (Welzer-Lang et al. 1994), Paris dix ans plus tard (Handman & Mossuz-Lavauz 2005), ou un établissement, telle une maison close (Kelly 2008). D'autres recherches rendent compte de l'influence de l'émergence du sida sur les logiques internes au marché prostitutionnel (Mathieu 2000b ; 2001 ; Sanders 2006b).

D'autres travaux examinent le lien entre commerce du sexe et violences. Ces études démontrent que face aux violences auxquelles elles sont confrontées, les personnes actives dans la prostitution ne sont pas des victimes passives, mais disposent de certaines stratégies et tactiques afin de se prémunir contre les violences (Mathieu 2002, 2007 ; Sanders 2004a, 2004b, 2005a ; Sanders & Campbell 2007). Toutefois, ils examinent aussi les limites de ces tactiques, limites liées à la précarité des conditions d'exercice et les « prégnances des logiques concurrentielles qui contribuent à maintenir la prostitution dans l'état d'un univers social informel et à la faible cohésion » (Mathieu 2001 : 280). Certains de ces ouvrages examinent une palette plus étendue du commerce du sexe (Welzer-Lang & Chaker 2002) et, dans une perspective visant le changement social, abordent des alliances possibles avec les mouvements féministes (O'Neill 2001).

Un des facteurs de vulnérabilité des personnes prostituées est le stigmatisme frappant la prostitution (Goffmann 1969 ; Pheterson 2001). Ses conséquences sont en premier lieu d'ordre émotionnel, forçant les personnes concernées à gérer un état de stress lié à la potentielle découverte de leur activité par leur entourage. Les études sur la gestion du stigmatisme mettent en évidence la séparation entre corps et espace professionnel (« public ») et intime (« privé ») à travers une multitude de stratégies comme l'utilisation de pseudonymes, de vêtements particuliers, de lieux de travail éloignés du domicile ou encore la sélection des pratiques et parties du corps qui sont tarifées (Day 2007 ; Pryn 1999 ; Sanders 2004a, 2005b ; Sanders & Campbell 2007).

À l'image de ce découpage des corps en zones tarifées selon leur valeur symbolique, une spatialisation de la sexualité vénale caractérise les villes. La diversification du commerce du sexe fait apparaître deux aspects de la sexualité tarifée : le « mauvais » commerce, marginalisé et stigmatisé qu'il s'agit de nettoyer et de rendre invisible par les pouvoirs publics, et, à l'inverse la consommation de « bons » produits, acceptables, que les municipalités chercheraient à promouvoir (Brents & Hausbeck 2007 ; Hubbard et al. 2008 ; Hubbard 2009 ; Kelly 2008 ; Löw et al. 2006 ; Sanselme 2004). Ces deux aspects correspondent à deux types de mobilité parmi les personnes concernées : mobilité forcée dans le premier cas, choisie dans le deuxième. Cette géographie morale de la prostitution est en perpétuel mouvement. Les personnes impliquées – personnes prostituées ou clients – adaptent par ailleurs constamment leurs tactiques de contestation et de résistance aux politiques répressives (Hubbard 1999a ; Hubbard & Sanders, 2003).

En parallèle aux études thématiques, une série d'analyses aborde également des questions d'ordre méthodologique. Comment éviter les pièges du misérabilisme ou de la condescendance à l'encontre des personnes prostituées ? Comment accéder à des populations mouvantes et éphémères, ainsi les clients, lesquels n'ont aucun sentiment subjectif de cohésion (Grenz 2005 ; Monto 2004 ; O'Connell Davidson 2001, 2005)? Des enjeux de ce type ont suscité des réflexions pragmatiques concernant le travail de terrain, notamment les techniques de recrutement afin de garantir un échantillon diversifié ou encore la question de rémunération des interlocuteurs (Pyett 1998 ; Shaver 2005). D'autres auteurs ont mené des réflexions théoriques, par exemple sur la gestion des asymétries de rapport de pouvoir inhérents à la recherche (O'Connell Davidson & Layden 1994; Sanders 2006a ; Weitzer 2005a).

Au final, ces recherches confirment que la prostitution est au cœur des diverses relations, souvent conflictuelles, entre sexes, classes, dominant.e.s et dominé.e.s. Ainsi, le commerce du sexe permet d'étudier les rapports de force et les enjeux de pouvoir au sein de la société et représente à ce titre un objet de recherche particulièrement intéressant.

## **Motivations et structure de la thèse**

Un parcours de recherche varié m'a amené à opter pour une thèse élaborée sous forme d'articles. Cela présente la qualité de retracer et de donner à voir la grande variété du sujet, mais également la profondeur des détails abordés. Les cinq articles ici réunis sont issus de terrains différents ayant comme fil rouge le sujet de la prostitution, mais l'intérêt réside aussi dans la perspective que je propose, qui cherche à dépasser les clivages idéologiques autour de ce sujet pour laisser plus de place au discours et à l'expérience des acteurs sociaux rencontrés.

La réflexion autour des thèmes abordés ici a débuté avec mon mémoire de DEA en études genre consacré au discours des clients de la prostitution de rue concernant leurs logiques de consommation (Földhàzi 2002). Ce travail, basé sur l'analyse de discours des clients, a été le déclencheur d'une prise de conscience de la richesse du phénomène prostitutionnel. Suite au mémoire, j'ai poursuivi mes travaux sur le phénomène prostitutionnel à travers une recherche sur le lien entre la « traite des femmes » et la prostitution en Suisse. Je voulais appréhender la construction de ce problème social par une étude des représentations des agents institutionnels concernés par la question de la « traite des femmes », au niveau fédéral. Dans la perception des acteurs institutionnels, traite des femmes et prostitution forment en effet un amalgame et sont étroitement associées à la violence et à la coercition. L'accès au terrain s'est avéré limité et très difficile à négocier concernant les documents et rapports de travail. Toutefois les résultats obtenus ont permis l'analyse présentée plus loin.

En parallèle à cette étude, j'ai mis sur pied, en collaboration avec un petit groupe opérationnel, un atelier de recherche sur la prostitution au sein du département de sociologie de l'Université de Genève. L'atelier s'est déroulé en 2005-06 et il a donné lieu à neuf recherches. Elles étaient très diverses et complémentaires, portant sur: l'historique de la régulation, les représentations dans les médias, les institutions d'encadrement, les gérants d'établissement, les clients, les femmes prostituées, des hommes prostitués, des transgenres prostitués. Ces recherches ont été complétées par une étude audio-visuelle sur les interactions au sein d'un bus d'accueil pour personnes prostituées. Cet atelier a confirmé la pertinence de considérer Genève comme terrain d'enquête à la fois unique mais en même temps représentatif du phénomène de la prostitution contemporaine. La ville peut être caractérisée de « ville globale » : elle est en effet ancrée à la fois localement et internationalement et dispose d'une population très diversifiée, composée d'un nombre croissant de migrant.e.s d'origine multiples, connectés de manière transnationale, différenciés socio-économiquement et stratifiés légalement (Dahinden 2009). Genève, ville modeste par sa taille (en 2008, la ville compte près de 188'000 habitants et le canton environ 453'000), est cependant internationalement connue, riche, et au carrefour de moyens de transport, de transactions économiques et diplomatiques. Elle est la ville suisse qui compte le plus grand nombre d'étrangers dans sa population: environ 45% représentant près de 180 nationalités (Office cantonal de la statistique, 2008). Cette ville se caractérise également par sa politique pragmatique de la régulation de la prostitution, au nom de la santé publique. Elle est représentative d'autres centres urbains, tel Zurich ou Berne, par la palette variée de l'offre prostitutionnelle et se distingue ainsi des localités plus périphériques. Dans ces dernières, l'offre est moins variée et l'activité prostitutionnelle moins présente dans l'espace public.

Analysant le cas genevois dans le cadre de l'atelier, nous avons étudié l'émergence du consensus collectif autour de la prostitution. De même, nous cherchions à identifier les pratiques internes et le fonctionnement de l'espace prostitutionnel. La réflexion de l'atelier sur les particularités du contexte local a donné lieu à un article co-écrit avec Milena Chimienti portant sur l'évolution géographique du travail du sexe, présenté ci-après. Mais l'un des enjeux les plus intéressants de cet atelier a été l'encadrement des travaux qui a révélé des enjeux méthodologiques complexes que j'ai développés et analysés dans un autre article de la présente thèse.

L'expérience de cet atelier a été très féconde, mais surtout a suscité un fort intérêt et le laboratoire de recherche du département a obtenu un mandat de recherche sur les violences dans le marché du sexe à Genève (Földhàzi, Chimienti 2007). Cette étude a permis de donner la parole aux personnes prostituées et, sur la base de leurs témoignages, d'analyser les conditions d'exercice de leur travail. L'étude examinait dans quelle mesure les manifestations

diverses de la violence étaient inhérentes à la pratique prostitutionnelle à Genève, dont l'approche pragmatique de la prostitution assure pourtant une certaine marge de manœuvre aux travailleuses du sexe, par rapport à d'autres types de régimes de régulation. L'étude a identifié différentes formes de violence propres aux quatre milieux du marché du sexe examinés (voie publique, salon de massage, bar à champagne, cabaret). L'analyse, basée sur cette étude, que je développe dans cette collection de textes est plus spécifiquement centrée sur la nature genrée de ces violences. Elle propose une approche mettant l'accent sur le point de vue des acteurs.

Durant la période où a eu lieu l'atelier, j'ai rejoint le comité d'Aspasie, association de solidarité défendant les droits des personnes travaillant dans les métiers du sexe. Je suis représentante de l'association dans des groupes de travail portant sur la traite des femmes, notamment dans celui organisé par l'Office des droits humains du Canton de Genève. Ce statut de militante, ajouté à mon expérience de chercheuse, me faisait découvrir de nouveaux enjeux, invisibles sans cette position. De la sorte, mon expertise s'est trouvée augmentée et les résultats de mes travaux précités complétés. J'ai ainsi élargi le cercle des protagonistes étudiés et un nouveau segment de recherche s'est imposé: l'évolution de la gestion institutionnelle du risque liée à la sexualité tarifée. Le résultat de cette nouvelle enquête fait l'objet d'un article exposé ci-dessous.

La structure de la thèse se donne comme point de départ des considérations au niveau macrosociologique, à propos de la traite des femmes, puis la perspective est inversée et c'est le niveau micro qui est examiné avec l'expérience des violences subies et ressenties les personnes prostituées. L'articulation entre le niveau macro et micro est enfin abordée par l'article consacré à l'évolution de la gestion institutionnelle du risque. Cela permet un panorama complet du champ étudié, avec de multiples perspectives qui se renforcent les unes les autres, tout en rendant justice au milieu complexe de la prostitution et de ses acteurs. Ces analyses sont complétées par deux articles approfondissant mes interrogations sur le commerce du sexe (dans le cadre particulier de Genève) et examinant certains enjeux méthodologiques de la recherche qualitative.

Le point de départ de mon premier article, *La construction sociale de la traite des femmes. Migrantes contraintes et prostituées dans les discours des experts institutionnels suisses*, est l'amalgame entre la problématique de la traite des femmes et la dénonciation abolitionniste de la prostitution<sup>5</sup>. Cet amalgame déclencherait une panique morale (Chaumont 2008 ; Weitzer 2007) au sens d'une réponse démesurée de certains groupes face à des phénomènes perçus comme hors norme ou menaçants pour la collectivité. Dans les représentations de l'opinion publique, la prostitution est assimilée à un milieu criminogène. Ces représentations sont alimentées, notamment, par les récits des médias sur les femmes migrantes victimes de réseaux criminels

5 L'article a été soumis pour publication à la *Revue Suisse de Sociologie*.

qui les vendraient et les achèteraient dans un marché du sexe dépeint comme sordide et avilissant. Mon article examine l'intérêt qui suscite cette construction de la figure sociale de la victime de la traite. Il dresse un inventaire des acteurs qui contribuent à la construction et à la diffusion de ce discours de problématisation. Il analyse aussi les enjeux et les intérêts de cette articulation entre traite des femmes et prostitution dans le contexte suisse. Se penchant sur les représentations des acteurs institutionnels, il questionne la construction sociale de la traite des femmes ainsi que les rapports sociaux, de genre et de race en l'occurrence, qui structure le champ de la migration. Il interroge enfin la régulation sociopolitique des mouvements migratoires.

Le deuxième article, *Activités prostitutionnelles et gestion des violences : « les risques du métier »*, inverse la perspective en donnant la parole aux principales intéressées, les travailleuses du sexe, majoritairement migrantes<sup>6</sup>. Il s'intéresse à leurs perceptions des violences dans une optique genrée: comment décrypter les violences liées au monde de la prostitution ? Quelle est la nature des rapports de violence dans le commerce du sexe? Ce rapport est-il spécifique? En quoi est-il assimilable à la violence genrée (violence domestique, par exemple) perceptible en dehors du marché du sexe? L'article propose un inventaire des violences à l'encontre des personnes prostituées, ainsi qu'un aperçu de leurs stratégies de prévention et de gestion de ces violences.

L'impact de ces manifestations de violence est aujourd'hui reconnu par les associations de solidarité avec les personnes travaillant dans le commerce du sexe sur le terrain. Dès lors, mon troisième article, *Negotiations in risk management by an advocacy group for sex workers in Geneva, Switzerland*, aborde l'évolution de la gestion des risques de santé (notamment sexuelle) liés au commerce du sexe par l'encadrement associatif<sup>7</sup>. Il traite notamment des limites de la prévention visant l'empowerment dans le cadre particulier du commerce du sexe, en comparant ce phénomène à celui de la transformation de l'image publique des consommateurs de drogue et des mouvements homosexuels via les politiques de prévention VIH/SIDA. En s'attachant aux attitudes socialement construites autour du risque, l'article examine la manière dont les parties concernées conçoivent les risques à réduire de même que les mesures potentielles de protection.

**6** Une version préliminaire de ce texte a été présentée en 2007 à Paris au colloque international « Normes et contrenormes : déshumanisation des femmes et sexualités » à l'Université Paris-Diderot CE-DREF (14-15 juin). L'article a été accepté par la revue *Genre, Sexualité et Société*.

**7** Des versions préliminaires de ce texte ont été présentées en 2009 à Hanoi, à la conférence internationale de l'IASSCS « Contested Innocence – Sexual Agency in Public and Private Space » (15-18 avril), et à Porto au CLAT 5 – Conférence Latine concernant la Réduction des Risques (1-4 juillet). Dans sa version présente, il a été soumis pour publication à la revue *Health, Risk & Society*.

Le quatrième article, *Géographies du marché du sexe: entre dynamiques urbaines, économiques et politiques*, s'inscrit dans une perspective d'approfondissement de la description du contexte genevois, cadre des phénomènes traités par les précédents textes<sup>8</sup>. Cette étude questionne, à travers l'analyse du commerce du sexe local, la place accordée à la sexualité dans l'espace urbain, la distinction entre sexualité légitime et illégitime, l'élaboration sociale d'une spatialité sexuelle, et ses dimensions constitutives. De manière fructueuse, l'analyse des dynamiques urbaines, économiques et politiques qui influencent le commerce du sexe permet de saisir les nouvelles questions sociales spécifiques à la sexualité tarifée.

Finalement, pour rendre compte des réflexions nourries par ces différents terrains, un cinquième article, *Gendered Interactions in Research on Sex Work: Methodological Reflections from the Field*, aborde certains enjeux méthodologiques de toute recherche portant sur le sujet de la sexualité vénale<sup>9</sup>. Comment en effet étudier un thème si sensible avec la scientificité et la bonne distance? Comment interviewer des acteurs stigmatisés ? Comment rendre compte du discours des acteurs faibles ? Comment enfin chercheur et informant (co)construisent le genre? Comment, dans ce contexte particulier, les chercheurs peuvent compenser des inégalités de pouvoir et réduire des hiérarchies existantes de construction de savoir ? Partant du potentiel exploratoire des recherches qualitatives, cet article traite des difficultés méthodologiques et épistémologiques des recherches sur le commerce du sexe, à l'exemple des entretiens en profondeur. Les pistes explorées sont originales par la qualité spécifique du terrain et par la forte charge émotionnelle et morale. Des pistes ouvertes ici promettent encore de potentielles et fécondes recherches.

## **Méthodologie**

Lors de chaque recherche présentée ici, j'ai effectué une triangulation de différentes sources d'information (observations, entretiens, documents écrits, état de littérature), afin d'appréhender le phénomène étudié dans sa complexité. Pour les études portant sur les violences, les enjeux méthodologiques et les transformations géographiques du commerce du sexe, je me suis plus particulièrement appuyée sur mes observations, enregistrées dans des carnets de terrain. Des documents écrits (rapports annuels et documents publics) comportaient des données

<sup>8</sup> Ce quatrième article est issu d'une conférence commune avec Milena Chimienti dans le cadre du Forum de recherche « Différences, unité et urbanité » en 2007. Il a paru dans la revue *Sociétés* (Chimienti, Földhazi, 2008).

<sup>9</sup> Une version préliminaire de cette réflexion était présentée au colloque annuel de la société suisse d'ethnologie à Lausanne en 2006 (30.11 - 2.12). Sa version actuelle était soumise à la revue *The Qualitative Report*.

importantes pour les études sur l'évolution de la gestion du risque et sur la problématisation de la traite des femmes.

À l'exception du texte sur les aspects géographiques, j'ai également mené des entretiens semi structurés pour toutes mes recherches. J'ai rencontré des acteurs très divers : travailleuses du sexe, travailleurs et travailleuses sociaux ou encore fonctionnaires attachés à des services fédéraux ou cantonaux... Dans la mesure du possible, les entretiens ont été réalisés sur le lieu de travail de mes interlocuteurs, qu'ils s'agissent d'établissements (salons de massage, bar à champagne) ou de bureaux. Ces entretiens ont été retranscrits dans leur intégralité et les témoignages en langue étrangère ont été traduits en français. Afin d'assurer l'anonymat des personnes, chaque entretien a reçu un code indiquant l'ordre chronologique de l'entretien et les caractéristiques significatives de la personne interrogée du point de vue de la recherche donnée : lieu d'exercice, métier, attache institutionnelle, origine géographique, sexe, etc. Par une analyse de contenu, j'ai mis en évidence les premières catégories d'analyse émanant des différents témoignages. Basée sur ces catégories, une deuxième phase de lecture a dégagé les homologues et les divergences entre les déclarations des interlocuteurs. Mes résultats permettent de prolonger les réflexions des chercheuses et chercheurs présentés en amont, en y apportant une analyse des diverses facettes du contexte suisse.

Une dernière remarque d'ordre formel concerne la nature particulière de l'écriture d'une thèse sous forme d'articles scientifiques. La règle du jeu veut en effet que les différents articles soient proposés pour publication dans diverses revues internationales s'adressant à chaque fois à des nouveaux publics. Il fallait dès lors inclure dans chaque texte un minimum d'éléments explicatifs sur les particularités du contexte helvétique et genevois. Cela explique une redondance partielle entre les textes ici réunis. Pour faciliter la lecture, j'ai procédé à une unification de la mise en page et rassemblé les références bibliographiques sur une liste unique à la fin de l'ouvrage.



# 1

## **La construction sociale de la traite des femmes. Migrantes contraintes et prostituées dans les discours des experts institutionnels suisses**

Les pratiques et identités genrées des migrant.e.s influencent les flux migratoires dirigés vers les pays industrialisés, notamment en termes de structure et d'envergure, de voies d'accès et de modalités d'intégration dans les pays de destination. En même temps, tant dans les pays de départ que dans les pays de destination, le fait de migrer modifie à son tour la division genrée du travail, les rapports de pouvoir et les identités de genre. La reconnaissance de cet état de fait a ouvert un important champ d'analyse des sciences sociales sur les migrations féminines et leurs modalités.

La féminisation de la migration interpelle plus largement et suscite des réactions institutionnelles, que cet article propose de décoder. Nous présentons ici une analyse critique des discours officiels émis à propos d'un aspect particulier de cette migration féminine. Par l'examen des représentations des experts<sup>1</sup> institutionnels suisses, l'article aborde la construction sociale de la traite des femmes, construction qui génère une certaine figure de la victime de traite. Nous nous intéressons notamment à la manière dont cette figure s'inscrit dans les politiques actuelles de la migration. Notre analyse de l'appropriation des normes internationales par

<sup>1</sup> Nous utilisons le terme « expert » en référence à la définition de « l'expertise » donné par Trépos (1996). D'après lui, l'expertise désigne une situation problématique, requérant un savoir de spécialiste, qui se traduira par un avis, donné à un mandant afin que celui puisse prendre une décision. L'expertise n'est pas au sens strict une profession, mais plutôt une position, souvent instable et provisoire.

les acteurs nationaux dans une perspective de genre permet de mesurer l'importance de ce dernier dans les représentations et les pratiques de pouvoir et d'évaluer les effets de la législation sur la vie des femmes concernées. De fait, la construction sociale de la traite des femmes fait référence – implicitement - au rapport social à un certain type de migration, ainsi qu'à la régulation sociopolitique de ce flux migratoire<sup>2</sup>.

La définition officielle internationale et locale de la traite sera développée plus loin dans l'article. Cependant, rappelons ici que le concept de la traite englobe différentes étapes successives d'un processus, comprenant recrutement, transfert et exploitation. Cette multidimensionalité rend difficile la définition de la traite, et comme nous le verrons, peu opérationnelle. De même, signalons qu'en dépit du fait que la définition actuelle de la traite ne concerne pas que les femmes, l'attention des médias et des experts institutionnels se focalise néanmoins sur elles, particulièrement en lien avec l'exploitation sexuelle. Notre article, s'intéressant aux discours des experts, se centre donc sur les femmes migrantes<sup>3</sup>.

Nous abordons le discours sur la traite comme un objet sociologique, à l'intersection de la sociologie de la migration (féminine) et de la sociologie du droit au sens où l'article s'intéresse aux relations entre le droit et la société en interrogeant les professionnels chargés d'élaborer et d'appliquer une réglementation. Notre analyse porte sur la Suisse, mais en raison du peu de littérature propre à ce pays, nous nous appuyons également sur des études menées dans d'autres pays occidentaux.

En examinant les représentations des experts institutionnels de la traite, l'analyse aborde les possibilités d'intégration des migrantes et montre l'apparente contradiction entre la réalité de ces femmes faisant preuve d'autonomie dans leur parcours migratoire, et le fait qu'elles sont perçues comme étant dépendantes par la société d'accueil. De même, l'article questionne comment les préjugés marquant la prostitution influencent les représentations (médiatisées et ancrés dans les politiques) à l'égard des migrantes.

Notre article s'attache dans un premier temps à rappeler le contexte de cette construction, soit les mutations économiques et culturelles récentes ayant affecté la migration ainsi que la transformation de la définition juridique de la traite. Dans un deuxième temps, nous exposons

**2** L'article ne traite pas de la subjectivité et de la capacité d'agir des migrantes concernées. Nous abordons ce thème dans un autre article portant sur le vécu et les conditions de travail des travailleuses du sexe migrantes. (« Activités prostitutionnelles et gestion des violences, quelle marge de manœuvre? », article à paraître dans la revue *Genre, sexualité & société*). Par ailleurs, Chimienti (2009) consacre une analyse détaillée à la dynamique de l'agir faible des travailleuses du sexe migrantes.

**3** Nous utiliserons dès lors systématiquement le terme « migrante » pour tenir compte de cette attention particulière accordée au cas des femmes qui migrent.

les représentations de la traite et de ses victimes qui émergent des discours des experts associés au *Service de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic des migrants* (SCOTT)<sup>4</sup>. Nous examinons les principaux critères utilisés par les experts institutionnels pour identifier les victimes de la traite, mais aussi la difficulté pratique à appréhender la traite, difficulté liée au décalage entre la réalité des parcours migratoires et le discours du Service fédéral.

## **Les conditions d'émergence du discours sur la traite des femmes**

Afin de situer le discours des experts rencontrés, il nous paraît d'abord nécessaire d'esquisser le contexte qui cadre leur réflexion. La problématisation récente (depuis le début des années 1990) du phénomène de la traite de femmes en Suisse s'inscrit dans un contexte plus global de transformations sociales : transformations liées à des flux migratoires nord-sud importants, et transformations liées à la démographie et à l'évolution de la perception de la prostitution et des marchés du travail de manière plus large en Europe. Ces nouvelles articulations engendrent et influencent les discours sur la traite des femmes. L'évolution des moyens de transports, entraînant une baisse de coût des voyages à longue distance, facilite par exemple la mobilité d'un nombre croissant de migrants (Hatton & Williamson, 2008). En parallèle, les transformations démographiques (baisse de la mortalité infantile dans le Tiers Monde, vieillissement de la population dans les pays occidentaux) et les changements de conditions de vie des femmes dans les pays industrialisés (accès à l'instruction et au marché de l'emploi salarié) amènent une modification de la demande sur le marché du travail. Pour combler un déficit de *care*<sup>5</sup>, au sens le plus large, les sociétés industrialisées ont besoin de main d'œuvre pour le service domestique (Anderson 2000), la garde des enfants, et aussi le service sexuel rémunéré (Ehrenreich & Hochschild, 2003). En même temps, dans tout l'espace européen, les restrictions de résidence et les régulations de travail ont des effets qui se renforcent : ils limitent d'une part la mobilité sociale et professionnelle des migrant.e.s et d'autre part, ils favorisent des pratiques d'emploi qui seraient assimilables à l'esclavage, surtout dans des secteurs économiques informels ou peu régulés, où les contrôles sont difficiles à effectuer (Anderson & O'Connell Davidson, 2003). Cette évolution pousse, du moins de manière indirecte, les migrant.e.s à accepter des situations impliquant divers types d'exploitation et de dépendance (Anderson 2007).

**4** Créé en 2003 suite aux recommandations du rapport du groupe interdépartemental « Traite des êtres humains en Suisse » (2001), rapport élaboré suite à la motion de la conseillère nationale Ruth Gaby Vermot-Mangold « 'Traite des femmes'. Programme de protection pour les victimes », en 2000.

**5** Hochschild (2003 :214) donne la suivante définition du *care* : « an emotional bond, usually mutual, between the caregiver and cared-for, a bond in which the caregiver feels responsible for others' well-being and does mental, emotional, and physical work in the cours of the fulfilling that responsibility ».

Dans le cas particulier du marché du sexe, à partir des années 1990 l'augmentation du nombre des travailleuses du sexe migrantes a exacerbé la concurrence et contribué à l'apparition de personnes prostituées occasionnelles, non familiarisées avec les conditions du milieu (Sardi & Froidevaux, 2003). Quand l'opinion publique fut alertée de l'arrivée dans les pays occidentaux de migrantes du Tiers Monde, puis d'Europe de l'Est, la transformation de la prostitution dans sa forme la plus visible, celle de la rue, a déclenché des débats sur la migration et la prostitution, notamment forcée, et renouvelé l'intérêt pour la question de la traite des femmes (Caroni 1996 ; Moujoud & Teixeira, 2005)<sup>6</sup>.

Ces diverses transformations de la migration ont également un impact sur les sensibilités à l'égard de la traite en Suisse. Ainsi, mis sur pied par le Département Fédéral de Justice et Police, le *Service de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants* vise à renforcer la collaboration entre les autorités de la Confédération et des cantons concernés ainsi que d'autres organisations spécialisées. « Grâce à son bureau de direction intégré dans l'Office fédéral de la police, le SCOTT met en place les structures et les réseaux nécessaires pour garantir l'efficacité de la lutte et de la prévention contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants en Suisse. » (SCOTT, *fact sheet* consultée en octobre 2008). Le service SCOTT est conçu comme représentatif de l'ensemble des institutions et acteurs concernés, rassemblant des représentants des départements fédéraux de justice et de police, des affaires étrangères, des finances, et de l'économie, des représentants des cantons ainsi que des experts externes appartenant à des organisations non gouvernementales. Dès lors, le SCOTT regroupe des représentants des institutions policières, judiciaires et sociales, considérés comme experts de leur domaine. Ces experts aux intérêts divergents collaborent et forment des coalitions, et - malgré des contradictions décelables dans les coulisses du discours officiel - cherchent à formuler un discours consensuel. Sous le conduit du service, des groupes de spécialistes préparent des concepts et des stratégies afin de permettre des décisions au niveau politique. Le SCOTT coordonne également l'organisation de consultations ainsi que la rédaction de rapports. Ainsi, le Service constitue un terrain privilégié pour mettre en évidence les représentations de la traite parmi les experts institutionnels, soit les caractéristiques sociales considérées comme typiques des victimes de la traite : capital culturel, situation économique, catégorie ethnique, type familial, pathologies physiques ou mentales, conditions de vie... L'examen des données émanant du Service donne en même temps des indications sur les moyens à disposition des experts pour construire leur interprétation - plus ou moins détaillée - de la traite des femmes.

**6** Citons l'exemple de la Norvège, qui suit le modèle suédois en pénalisant depuis le 1er janvier 2009 la demande, c'est-à-dire les clients. Ce sujet est devenu d'actualité lorsque l'opinion publique et les acteurs institutionnels ont été sensibilisés par l'arrivée, très visible, des migrantes nigérianes qui sollicitaient leurs clients dans la rue. (Communication par Jan Austad, coordinateur national pour les questions relatives à la traite des êtres humains, au séminaire thématique «Les interconnexions entre la prostitution, la migration et la traite des êtres humains», le 12 novembre 2008 à Berne)

Nous abordons cette construction sociale de la traite des femmes à travers les interrogations suivantes: quels dispositifs institutionnels et juridiques forment son cadre? Qui sont les experts qui participent à cette construction? Quels sont les traits marquants de leurs représentations ? Dans quelle mesure ces représentations reproduisent (et produisent) des biais genrés ? Quelles sont les répercussions de ce type de discours sur le vécu des femmes concernées ?

## **Méthodologie**

L'article aborde la problématisation du lien effectué entre traite et prostitution dans les discours institutionnels à partir de différentes sources<sup>7</sup>: 12 entretiens avec des membres des groupes de travail du SCOTT conduits entre 2005 et 2008 (9 avec des représentants de la Confédération et de divers cantons, 3 avec des représentants des ONG<sup>8</sup>) ; les documents écrits émanant du SCOTT (« Guide pratique des mécanismes de coopération » destiné aux instances cantonales et paru en 2005; différentes versions de *fact sheets* ; rapport du bureau de direction de 2007); les textes de loi.

Nous avons recruté nos interlocuteurs parmi les représentants des autorités et des ONG participant au SCOTT via une demande adressée au responsable du Service. Après nous avoir accordé un premier entretien, ce responsable a transmis par écrit aux personnes impliquées dans la mission du Service notre demande d'entretien accompagnée par un bref descriptif du projet. Ainsi, dans un premier temps, ce responsable choisissait les divers interlocuteurs auxquels nous pouvions avoir accès. Dans un deuxième temps, nous avons pu cependant profiter des recommandations de l'un ou l'autre interlocuteur, et prendre contact directement avec de nouvelles personnes. En fonction des limites d'accès rencontrées dans la phase de recrutement, nous présentons ici une étude exploratoire qui ne saurait être considérée comme reflétant les avis de l'ensemble des experts institutionnels participant aux activités du Service.

En préparation des entretiens, nous avons effectué une analyse de contenu des documents publics du SCOTT définissant la traite et l'activité du Service. Partant des résultats préliminaires de cette analyse nous avons construit un guide d'entretien et réalisé des entretiens semi-

<sup>7</sup> Le sujet de la traite étant considéré comme sensible par le responsable du Service, nous n'avions pas accès aux procès-verbaux ou aux documents de travail, déclarés documents confidentiels (ils ont notamment servi à la préparation de la nouvelle loi sur les étrangers).

<sup>8</sup> Afin de permettre une meilleure perception des nuances dans les propos des informateurs, nous indiquons à la fin des citations par une abréviation leur affiliation respective: fed. pour les instances fédérales, cant. pour les collaborateurs des cantons, et ong. pour les collaborateurs des organisations non gouvernementales.

structurés sur le lieu de travail de nos interlocuteurs. Les entretiens abordaient principalement leur représentation de la traite, son évolution éventuelle au contact avec le Service, ainsi que les sources sur lesquelles se basait cette représentation.

Les entretiens, d'une durée moyenne d'une heure, ont été menés en allemand ou en français, enregistrés et retranscrits intégralement. Ils étaient complétés par des notes de terrain portant sur le cadre et l'ambiance des échanges. Ensuite, par une analyse de contenu, nous avons mis en évidence les premières catégories d'analyse émanant des différents discours. Basée sur ces catégories, une deuxième phase de lecture a dégagé les homologies et les divergences entre les déclarations des divers intervenants. Cette approche nous a permis d'aller au-delà d'une description des points de vue personnels et de présenter des hypothèses explicatives quant aux éléments significatifs qui émergeaient des entretiens. Les citations des experts qui figurent dans l'article sont emblématiques des thèmes centraux de l'analyse. De même, à l'aide de la grille de catégorisation issue sur les entretiens, nous avons repris l'analyse des documents officiels consultés. Nous avons également comparé les documents produits à différents périodes, entre 2000 et 2008, pour suivre l'évolution du discours dans le temps. Une triangulation des différentes sources d'information (état de la littérature, entretiens, documents officiels) a donc permis d'aborder le phénomène dans sa complexité.

## **Dispositifs institutionnels**

Observons d'abord le cadre juridique international et national à la base des représentations des experts rencontrés. Le terme « traite » lui-même est lié à la définition de la « Traite des Blanches », désignant le processus de transport forcé des femmes européennes dans les colonies comme « esclaves sexuelles », dès la deuxième moitié du 19e siècle (Corbin 1978). Puis, le terme intègre progressivement la traite des femmes originaires d'autres cultures, mais uniquement en vue de leur exploitation sexuelle. La définition actuelle de la traite d'êtres humains englobe aussi d'autres sortes de travail forcé, ou encore le prélèvement d'organes. Soulignons que l'attention des médias et des discours politiques reste toutefois focalisée sur la traite des femmes en vue d'exploitation sexuelle.

Depuis 2000, c'est le « Protocole additionnel (article 3, paragraphe a) à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transfrontalière organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants », dit « Protocole de Palerme », signé par la Suisse en 2000 et ratifié en 2006, qui donne la définition au niveau international. « *La traite d'êtres humains désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement, ou l'accueil de personnes aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation sexuelle, l'exploitation de la force de travail ou le prélèvement d'organes.*

*Les moyens peuvent être les suivants: la menace ou l'usage de la violence ou d'autres formes de contrainte, l'enlèvement, l'escroquerie, le dol, l'abus de pouvoir ou l'exploitation de la détresse d'autrui, l'octroi ou la réception de paiements ou de privilèges dans le but d'obtenir l'accord d'une personne exerçant de la violence sur une autre. (...) Les auteurs profitent de la pauvreté des migrants, de leur absence de perspective et de leur espoir d'un avenir meilleur dans le pays de destination pour les recruter en leur promettant notamment une possibilité de travail ou de mariage. (...) Il s'agit d'un délit dans la mesure où les auteurs profitent de leur position de force et enlèvent aux victimes leur droit à disposer d'elles-mêmes. »* (SCOTT, *fact sheet* consultée en mai 2005). Cette définition internationale a influencé la législation en Suisse, où la traite d'êtres humains est punie par l'article 182 du Code Pénal<sup>9</sup>, faisant partie des « Crimes ou délits contre la liberté ». Jusqu'à la révision du Code Pénal en novembre 2006, l'article (auparavant art. 196) réprimait uniquement la traite aux fins d'exploitation sexuelle, comprise alors dans les « Infractions contre l'intégrité sexuelle ». Observons encore que certains phénomènes associables à la traite d'êtres humains, comme l'adoption illégale ou le mariage « sur catalogue », créant pourtant des situations de dépendance et de vulnérabilité importantes, ne sont pas pris en compte dans la nouvelle définition du Code Pénal.

Dans les cas où une condamnation pour traite ne saurait être prononcée, une autre infraction peut être retenue: l'encouragement à la prostitution (art. 195)<sup>10</sup>. Notons que « *lorsque la traite d'êtres humains est menée à des fins d'exploitation sexuelle, l'éventuelle approbation de la victime à pratiquer la prostitution n'est pas déterminante si sa situation économique précaire a été exploitée* » (SCOTT, *fact sheet* consultée en novembre 2007). Cette dernière phrase

#### **9 Art. 182**

##### Traite d'êtres humains

1. Celui qui, en qualité d'offreur, d'intermédiaire ou d'acquéreur, se livre à la traite d'un être humain à des fins d'exploitation sexuelle, d'exploitation de son travail ou en vue du prélèvement d'un organe, est puni d'une peine privative de liberté ou d'une peine pécuniaire. Le fait de recruter une personne à ces fins est assimilé à la traite.
2. Si la victime est mineure ou si l'auteur fait métier de la traite d'êtres humains, la peine est une peine privative de liberté d'un an au moins.
3. Dans tous les cas, l'auteur est aussi puni d'une peine pécuniaire.
4. Est également punissable celui qui commet l'infraction à l'étranger.

#### **10 Art. 195**

##### 3. Exploitation de l'activité sexuelle.

##### Encouragement à la prostitution

Celui qui aura poussé une personne mineure à la prostitution, celui qui, profitant d'un rapport de dépendance ou dans le but de tirer un avantage patrimonial, aura poussé autrui à se prostituer, celui qui aura porté atteinte à la liberté d'action d'une personne s'adonnant à la prostitution en la surveillant dans ses activités ou en lui en imposant l'endroit, l'heure, la fréquence ou d'autres conditions, celui qui aura maintenu une personne dans la prostitution, sera puni d'une peine privative de liberté de dix ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

introduit un distinguo spécifique à l'exploitation sexuelle qui permettrait de considérer toute personne qui migre et s'engage dans l'industrie du sexe à cause de sa situation précaire comme une victime en puissance.

Comment se traduit le problème ainsi défini en chiffres? Le nombre de plaintes déposées par les victimes à l'encontre des auteurs de la traite n'est pas recensé par les statistiques fédérales. Il est cependant prévu d'inclure des données concernant la traite dans la statistique policière de la criminalité dès 2010 (Moret et al. 2007). Faute de chiffres fiables, les experts institutionnels produisant et diffusant les discours sur la traite font usage d'estimations. Ainsi, « se basant, d'une part sur des estimations internationales et d'autre part, sur le nombre des prostituées illégales, l'Office fédéral de la police estime qu'entre 1500 et 3000 personnes seraient victimes de la traite d'êtres humains en Suisse ». Cette information, figurant sur la *fact sheet* (feuille d'information) du SCOTT en 2005, était complétée par une précision indiquant que l'estimation datait de 2002 et qu'on ne disposait pas de chiffres plus récents. Sur la version de la *fact sheet* consultée en octobre 2008, cette précision a disparu, donnant l'impression d'une stabilisation de ces chiffres basés sur des estimations. Ce même document signale en même temps que cette « forme de criminalité » serait, « ces dernières années (...) apparue de manière plus fréquente ». Une nouvelle version de la page web du Service, consulté en septembre 2009, fait disparaître tout chiffre concernant l'ampleur du phénomène, en argumentant que « étant donné que la traite des êtres humains s'effectue le plus souvent dans l'illégalité, le nombre réel de victimes en Suisse n'est pas connu »<sup>11</sup>.

Par rapport aux estimations initiales de l'étendue du phénomène (1500 à 3000 victimes par an en Suisse) les chiffres de condamnation sont dérisoires. L'article 182 (anciennement 196) a ainsi entraîné la condamnation de sept personnes en 1999, deux en 2001, douze en 2005 et cinq en 2006. Une fluctuation passagère du nombre de condamnations pour traite est davantage attribuable à l'attention accrue et aux moyens à disposition plus importants qu'à l'augmentation de l'ampleur du phénomène. L'article sur l'encouragement à la prostitution a permis la condamnation de dix-neuf personnes en 1999, de dix-sept en 2001, de quinze en 2005 et de seize en 2006.

Le faible nombre des condamnations est souvent expliqué par l'absence de plaintes: les victimes auraient trop peur de leurs exploiters pour oser s'adresser à la police. Des recherches empiriques montrent pourtant que la situation des migrantes pratiquant la prostitution est cependant autrement plus complexe. Comme le remarque Guillemaut, « soit ces jeunes femmes sont sous la pression de menaces permanentes et ne peuvent pas parler. Soit ce sont souvent des liens affectifs ou familiaux qui les retiennent. Soit leur loyauté vis-à-vis de ceux

<sup>11</sup> Concernant les difficultés méthodologiques liées à l'étude de la traite, voir Tyldum et Brunovskis (2005) et Brennan (2005).

qui leur ont permis de venir en Europe les retient de les dénoncer. Soit elles ignorent qui est à la tête du réseau de passeurs. Soit elles n'ont pas de contraintes » (2004: 82). Par ailleurs, elles tiennent à leur anonymat, car, une fois identifiées comme prostituées, ces femmes ainsi stigmatisées risquent de perdre tous leurs droits moraux à la protection contre la violence, l'exploitation, la duperie, le chantage ou le confinement (Wijers 1998). Des enquêtes de terrain (Andrijasevic 2005; Le Breton & Fiechter 2005) confirment que les femmes concernées n'ont pas confiance en la police ou les autorités suite à leurs expériences de corruption ou d'abus. Elles ont peur d'être expulsées et de rentrer dans leur pays d'origine avec le stigmate de la prostitution et des dettes. Enfin, elles craignent souvent des représailles ou du chantage contre leur famille.

Malgré ces constats, comme le précise le « Guide pratique » élaboré par le SCOTT (2005) « *en Suisse, il n'est à ce jour pas prévu expressément de mettre en place des programmes de protection des victimes en dehors du cadre d'une procédure. Une bonne coordination et une collaboration basée sur la confiance contribuent néanmoins à réduire largement les risques pour la victime* » (SCOTT 2005). Dès lors, quel est l'accueil réservé aux victimes? La transformation de la législation au niveau national reflète une importante pression internationale<sup>12</sup>. La Suisse, comme les autres pays de destination, doit faire preuve de sa volonté à identifier des victimes et introduire – si possible - dans la loi (sur les étrangers) la clause d'une attribution de permis de séjour<sup>13</sup>. En 2004, une circulaire de l'Office fédéral des migrations (ODM) a informé les cantons sur les possibilités de séjour de victimes de traite en Suisse. La circulaire, non contraignante, émettait seulement des recommandations, proposant des mesures pour des autorisations de séjour à trois niveaux. Les trois niveaux se composent d'un délai de réflexion accordé (avec une confirmation écrite), d'une autorisation de séjour de courte durée accordée pour la durée de la procédure judiciaire, et d'une autorisation accordée dans un cas personnel d'extrême gravité après la clôture de la procédure judiciaire.

**12** Les Etats-Unis d'Amérique publient notamment chaque année, depuis 2001, le « Trafficking in Persons Report », classant 154 pays de la planète en fonction des efforts entrepris en matière de « lutte ». Un mauvais classement entraîne de potentielles sanctions de la part des USA sous forme d'opposition à des aides non humanitaires (p.ex soutien financier de la FMI ou de la Banque mondiale).

**13** Pourtant, la motion 09.3011, intitulée « Protection renforcée des victimes de la traite des femmes » et déposée le 13 février 2009 par la Commission des affaires juridiques du Conseil National, a été rejetée par le Conseil National en date du 28 mai 2009. Dans sa réponse à la motion, le Conseil fédéral précise qu'il refuse de « concéder aux victimes de la traite d'êtres humains des droits non soumis à conditions en matière d'octroi d'autorisation de séjour. Le but est au contraire de trouver par le biais de décisions des solutions adaptées aux cas particuliers » (Curia Vista – Objets parlementaires, page consacré à la motion). Cela procède d'une législation et d'une pratique restrictive en matière de migration, visant à décourager les femmes migrantes non européennes de séjourner en Suisse pour leurs motifs propres, qu'ils soient d'ordre économiques ou lié à des question d'asile politique (Gafner & Schmidlin, 2007).

En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la nouvelle loi sur les étrangers (LEtr) et l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA) sont censées améliorer la situation des victimes et des témoins de la traite d'êtres humains qui séjournent illégalement en Suisse. Après que les autorités aient considéré une personne comme victime potentielle, cette dernière ainsi que ses éventuels témoins disposent d'un délai de réflexion d'au moins 30 jours leur permettant de s'engager ou non à coopérer avec les autorités. En cas de coopération, le Service cantonal des étrangers leur délivre un titre de séjour limité à la durée estimée de l'enquête policière ou de la procédure pénale. En cas de procès, victimes et témoins peuvent – en théorie - se voir accorder un permis de travail limité à la durée de la procédure. Permis de séjour et de travail sont censés les soutenir sur le plan social ou juridique ou leur offrir la possibilité d'un retour dans leur pays d'origine financé par la Confédération. En cas de non coopération des victimes, la procédure est close. Si leur présence n'est plus requise, les témoins doivent retourner dans leur pays d'origine. Les victimes ont toutefois la possibilité de demander un séjour temporaire ou d'urgence, notamment dans les cas personnels d'extrême gravité. On constate des disparités d'application importantes entre les cantons, le pouvoir de juger si les conditions d'une telle exception sont remplies ou non appartenant à ces derniers. Dans toute la Suisse, d'après les chiffres disponibles à ce jour par l'Office fédéral des migrations seules onze personnes (huit en 2005 et trois en 2006), ont obtenu un permis de séjour de longue durée, leur cas ayant été estimé suffisamment grave. Cette rareté des cas traités n'est pas spécifique à la Suisse, mais s'avère un phénomène international et incite certains auteur.e.s, comme Jaksic (2008 :144) à parler de la production d'une « victime impossible, socialement produite dans son absence ».

### **Les dispositions du discours sur la traite**

De quelle manière le contexte esquissé ci-dessus transparait-il dans les interprétations de la traite que donnent les experts interrogés du Service fédéral? Sur quelles sources se basent-ils pour élaborer leur discours ? La majorité des experts du SCOTT interrogés tirent leurs connaissances du phénomène de la traite uniquement d'une analyse de seconde main des protocoles internationaux, documents de séances de groupe de travail ou comptes-rendus des médias. Leurs informations se basent sur les pratiques d'autres pays d'Europe: dans une logique de « décalque », ils adaptent des résolutions internationales au terrain suisse. Les reportages des médias peuvent aussi marquer les esprits, comme le confirme un collaborateur fédéral « *Je l'ai aussi vu à la télévision, vraiment très grave, cette histoire [de la traite], même dans les pays arabes...* » (scott\_9\_fed\_2005). D'autres citent également des œuvres de

fiction, tel le livre « Onze minutes » de Paulo Coelho, ou encore des films<sup>14</sup>. Notons qu'aucun informateur ne mentionne au titre de source d'information des travaux de recherche en sciences sociales alors qu'un corpus grandissant est consacré au sujet.

Par ailleurs, il ressort des témoignages des experts rencontrés que les enjeux diplomatiques de coopération internationale sont au fondement de la sensibilité à la problématique de la traite. Sur l'agenda international, le problème de la traite s'inscrit dans une logique de multiplication et de diversification des acteurs impliqués. Dès le 19<sup>e</sup> siècle, l'enjeu de la « Traite des blanches » a été pris en charge par des organisations privées. En 1949, lors de l'élaboration de la Convention des Nations Unies sur la répression de la traite et de l'exploitation de la prostitution, ainsi qu'en 2000, à l'adoption du Protocole de Palerme, des acteurs privés nationaux œuvraient au premier rang de la définition du problème de la traite. Puis, rapidement, des intérêts diplomatiques internationaux sont apparus et ont modifié l'action contre la traite (Darley 2006). Nous avons vu que de son côté, la Suisse s'efforce d'adapter la définition internationale de la traite au niveau national.

Dans cette perspective, les enjeux de sécurité intérieure et extérieure se mélangent : la traite est à la fois atteinte aux droits humains et à l'intégrité territoriale. Alors qu'un important agenda politique des Etats concerne la gestion de la migration illégale, aborder cette gestion sous la forme d'un combat contre la traite serait moins controversé aux yeux de l'opinion publique que sous la forme d'une répression contre des sans-papiers. Une experte fédérale constate : « [Comparé au trafic des migrants] *mettre à jour la traite des êtres humains nécessiterait des instruments et une approche complètement différents. Cela voudrait justement dire identifier d'abord les victimes, ne pas déclarer tout un chacun illégal et le mener à la frontière mais regarder plus précisément. Cela signifierait plus d'effort et plus de coûts. C'est tellement plus rapide de les expulser* » (scott\_5\_fed\_2005). Cette logique politique alimente les tensions entre les représentants de deux visions, l'une humanitaire et l'autre sécuritaire, deux visions qui contribuent à la mise en avant de l'action contre la traite sur l'agenda politique international, utilisant une rhétorique guerrière, catastrophiste ou misérabiliste. Ces deux visions de la traite semblent antagonistes, mais sont en réalité en « étroite relation d'interdépendance : non seulement l'engagement des gouvernements dans la lutte anti-traite résulte souvent des pressions non gouvernementales, mais la plupart des ONG ne doivent leur existence qu'à l'investissement des gouvernements dans la cause qu'elles défendent, les acteurs étatiques en retirant d'ailleurs eux-mêmes un gain de légitimité » (Darley 2006: 108). Nous allons constater,

**14** Tel le film *Lilja4ever* de Lukas Moodysson, film narrant l'histoire tragique d'une jeune adolescente originaire d'un pays dévasté de l'ex-bloc soviétique. Par l'ampleur de sa diffusion, cette œuvre purement fictionnelle accède au statut d'un quasi-documentaire. Concernant la contribution de *Lilja4ever* à la création des « victimes standardisées », voir Pates et Schmidt (2008).

en examinant l'usage de certaines formules rhétoriques par les experts rencontrés, que cette mutualité des intérêts entre autorités et ONGs, ainsi que la complémentarité de ces deux visions, se vérifie également au sein du SCOTT.

### **Traite ou trafic ?**

Au nom de la lutte contre la criminalité transfrontalière, la gestion de la migration illégale passe par une distinction dans les accords internationaux entre la traite d'êtres humains (*trafficking*) et le trafic des migrants (*smuggling*). Dans sa structure, le SCOTT amalgame pourtant ces deux phénomènes, proposant d'adopter à la fois une approche de protection des victimes (traite) et de répression (trafic). « *L'objectif premier du SCOTT est d'améliorer la protection des victimes de ces deux catégories de crimes et d'en punir les auteurs* » (SCOTT, *fact sheet* consultée en octobre 2008). D'après leur définition, la traite s'effectuerait sans accord de la personne concernée, ou par duperie, dans le dessein initial d'exploitation tandis que le trafic s'effectuerait avec l'accord de la personne migrante et comprendrait une aide apportée contre rémunération pour entrer illégalement dans un pays, sans impliquer la notion d'exploitation.

En pratique, il est très difficile de trancher entre ces deux phénomènes. Il s'agit davantage d'un continuum entre volonté propre et coercition (D'Amato et al. 2005). Pourtant, l'implication pour les migrantes est diamétralement opposée: la personne concernée par la traite est une victime, tandis que la migrante illégale est une criminelle qui risque l'expulsion. Dès lors, effectuer une séparation relève d'un enjeu politique, présenté par un expert fédéral comme suit : « *Il faut faire attention de ne pas trop mélanger ces choses [trafic et traite] et de ne pas parler subitement ici [trafic] aussi des victimes. Car là on brouillerait les frontières, et la question se pose si on peut encore parler de victimes. Si on les met toutes à la même enseigne. C'est peut-être dit de manière pragmatique. Car, pour que celles-là [concernées par la traite] soient vraiment des victimes au sens étroit du terme et reconnues comme telles, on devrait tirer ici une frontière claire. Sinon, au niveau politique, quand vous essayez d'obtenir pour chaque migrant illégal un permis de séjour via le statut de victime, assez rapidement vous n'obtiendrez que la remise en question d'un droit de séjour pour les victimes. Il est plus facile de faire des compromis en cas de traite d'êtres humains. Il est évident qu'il s'agit là de victimes, et qu'on doit les aider. Mais jusqu'où doit-on et veut-on les aider, cela est controversé* » (scott\_2\_fed\_2005). Comme nous verrons plus loin, l'identification des victimes, loin d'être « évidente » se base dans les faits sur les sensibilités personnelles des collaborateurs chargés d'identification.

En théorie, la traite constituerait une « *face cachée de la migration illégale* » (SCOTT, *fact sheet* consultée en octobre 2008). Dans la pratique, les victimes de la traite entrent souvent sur le territoire d'un Etat en toute légalité, et par ailleurs, tromperie et exploitation ne caractérisent pas

exclusivement la migration illégale de main-d'œuvre (Anderson & O'Connell Davidson, 2003). Pourtant dans les représentations s'opère une distinction trop simpliste entre migration légale et migration illégale, avec un effet pervers : la fermeture des frontières contribue à la traite et au trafic, puisque les migrant.e.s ont besoin – plus que jamais – des passeurs. Différentes recherches en sciences sociales montrent qu'en conséquence des restrictions actuelles, l'illégalité est devenue une caractéristique structurelle des flux migratoires (Dahinden et al. 2007).

L'assimilation de la traite à la migration illégale, laquelle serait organisée par des filières criminelles brouille encore la séparation rigide entre victimes et migrantes illégales « criminelles ». En effet, le discours officiellement mis en avant par SCOTT et diffusé sur son site Web participe à la construction de la traite considérée avant tout comme un problème de crime organisé : « *Les groupes actifs dans le trafic de drogue étant souvent les mêmes que ceux qui sont impliqués dans le trafic de migrants, on peut en partie parler de connexions entre la migration illégale, le trafic de migrants et le crime organisé.* » (SCOTT, *fact sheet* consultée en mai 2005). L'impossibilité d'établir des chiffres sur l'ampleur du phénomène est notamment expliquée par le fait que la traite d'êtres humains se déroulerait « *dans les milieux criminels* » (SCOTT, *fact sheet* consultée en octobre 2008). De manière similaire, malgré l'absence de preuves, la traite est majoritairement représentée par les experts interrogés comme l'œuvre d'une criminalité internationale organisée. S'ils admettent l'existence de réseaux informels de type familial, ce n'est que pour mieux souligner l'atrocité de ces proches capables de vendre des membres de leur propre famille pour une somme dérisoire. A l'instar des récits véhiculés par les médias, des cas exceptionnels deviennent emblématiques et généraux, cachant ainsi la complexité et la diversité des situations réelles.

Pourtant, l'essor d'une migration féminine illégale est notamment lié aux biais genrés de la législation suisse en matière de migration : comme le rappellent Gafner et Schmidlin (2007), hormis l'institution du mariage, la Suisse n'offre quasiment pas de possibilités légales de migration aux citoyennes issues de pays extra-européens. Pour y séjourner, ces dernières ont le choix entre un emploi précaire de danseuse de cabaret ou une activité clandestine le plus souvent en tant qu'employée domestique.

La pression politique d'une participation à la lutte contre la traite oblige les experts à séparer artificiellement les migrantes en deux catégories, victimes ou personnes en situation illégale.

## Prostitution et migration féminine

Le résultat de ce biais, à savoir l'assimilation de la traite des femmes à la migration illégale, se reflète dans les représentations des experts sur la traite : ils associent celle-ci au seul sexe tarifé forcé, malgré une définition juridique internationale et nationale plus large.

Les discours sur la traite des femmes des experts du SCOTT s'articulent ainsi autour du lien entre migration féminine et prostitution. Pour marquer le contraste avec la figure de la victime, ils évoquent la figure de la prostituée endurcie et profiteuse. De manière générale, les interprétations de la prostitution se divisent en deux courants majeurs : dénonciation de l'exploitation que subissent les femmes de la part des hommes, dans la forme ultime et emblématique de la prostitution, ou mise en avant de l'autonomie potentielle des prostituées et liberté intrinsèque de chacun.e à disposer de soi. Les positions des informateurs interrogés, surtout celles des femmes, relèvent davantage du premier courant, en soulignant qu'il s'agit « ... *du pouvoir et de l'impuissance, ainsi, la traite des femmes a lieu parce qu'il y a des hommes avec des histoires de femmes, parce qu'il y existe un patriarcat, ou des structures patriarcales, qui ont laissé leurs traces aussi dans la législation* » (scott\_4\_ong\_2005). Dans ce type de discours, le principal centre d'indignation est la traite en vue de l'exploitation sexuelle, donc de la prostitution. La notion de consentement se trouve ainsi au cœur de la définition de la traite.

Le récit d'un des rares contacts directs avec les réalités du terrain est emblématique de ce qui forme le cœur du discours des experts sur la traite des femmes et ses intersections avec la migration et la prostitution. Il s'agit du récit d'un fonctionnaire fédéral qui, sur l'invitation d'un policier, a participé à une razzia dans un hôtel de passe au Tessin. Le fonctionnaire résume sa visite par une impression de « *banalité atroce* » : un hôtel avec « *des chambres minables* » servant de cadre à « *cette agitation des clients et des femmes travailleuses du sexe...* » Dans son récit, s'opposent la figure de la prostituée, forte mais « *blindée* », et celle de la femme marquée par la détresse : « (...) *j'ai remarqué des femmes jeunes, attirantes, mais que j'ai perçues comme étant très fortes. (...) On voyait la police arriver dans une pièce, et la femme était assise sur le sofa regardant les policiers comme si [elle disait] 'Hé, vous idiots, faites ce que vous voulez et allez-vous faire foutre'.* » Selon ce fonctionnaire, une attitude combative n'entre pas dans les caractéristiques propres à la victime. En revanche, la fragilité ou la jeunesse en seraient des indices.

« [D'autres femmes] *par contre donnaient une impression plus fragile. J'aurais pu m'imaginer qu'elles étaient peut-être victimes de la traite d'êtres humains. Peut-être parce qu'elles étaient plus jeunes, elles n'étaient pas encore aussi endurcies que les autres. (...) Elles n'avaient pas cette fierté et ce mépris des hommes, des clients qui ont le besoin de se rendre chez les prostituées (...)* Et de ces policiers qui ont le sentiment d'avoir le droit de faire une razzia

*pareille.* » Le manque de fierté, mais aussi la crainte des autorités caractériserait ainsi les victimes.

« [Ces femmes] *étaient plutôt un peu intimidées, qui se faisaient du souci 'que se passe-t-il maintenant ?'. Elles ont aussi commencé à pleurer pendant l'interrogatoire. Lorsqu'il a été question du 'pourquoi es-tu là, en fait?', 'Qu'est-ce qui t'amène à faire ça?', là, simplement, l'histoire triste de cette femme, pourquoi elle se voyait obligée de suivre ce chemin, ce côté de misère est sorti.* » La misère, économique et affective, est un motif important dans ce type de narration.

« *A l'inverse, chez les autres, les endurcies - ma remarque n'a rien de négatif - elles avaient simplement leurs histoires [un alibi pour expliquer leur présence dans un lieu de prostitution, sans autorisation d'y exercer]. (...) Certaines avaient une histoire claire. J'avais l'impression, je peux me tromper, qu'elles savaient ce qu'elles font. Certainement aussi à cause de leur histoire, mais aussi car j'avais l'impression qu'elles en profitent, qu'elles gagnent au moins l'argent pour lequel elles travaillent. Ou une bonne partie. D'autres, dont je n'aurais pas pu dire si elles étaient battues ou sous pression, mais qui [étaient] simplement plus fragiles... où je sentais davantage de désespoir: 'Comme je ne vois pas d'autre alternative, je fais ce travail'.*» (scott\_10\_fed\_2005)

Ici, l'opposition entre absence de choix et consentement est mise en avant pour mieux séparer les migrantes en deux catégories distinctes. Ce fonctionnaire a retenu de sa visite une impression générale de ruse des migrantes, certaines ayant raconté des histoires remarquablement élaborées pour justifier leur présence dans un hôtel de passe tout en niant le fait de se prostituer. Au final, aucune des personnes que le fonctionnaire aurait pu identifier comme victime potentielle n'était concernée par la traite selon le policier responsable de la razzia. Toutes ces femmes ont dès lors été traitées comme des migrantes en situation illégale.

Ce récit d'une razzia illustre la manière dont les experts interrogés se rallient à un profil préétabli des victimes, en accord avec les représentations communément médiatisées: il s'agit de jeunes femmes migrantes, innocentes et ignorantes attirées en Suisse par de fausses promesses et ensuite exploitées, le plus souvent dans l'industrie du sexe. Afin qu'elles remboursent leurs dettes liées au voyage, des criminels sans scrupule, souvent d'origine étrangère, contraignent leurs victimes à travailler dans des conditions considérées comme inhumaines sous la menace de représailles contre elles ou leur famille. Ce discours des experts interrogés véhicule une représentation binaire et sexuée de la traite: les migrants masculins seraient des personnages centraux et actifs des franchissements de frontière alors que les femmes ne sont considérées qu'en tant que réfugiées de guerre et/ou victimes de la traite, donc comme des personnages qui n'ont que peu ou pas d'autonomie, des sujets passifs (Andrijasevic 2005; Doezema 2000). Ce stéréotype de la migrante passive ballottée au gré des événements ou par la volonté des passeurs criminels est une représentation fortement genrée. Dans le cas des danseuses de cabaret, ce noyau dur des représentations de la prostitution tranche singulièrement avec

les caractéristiques des migrantes concernées, lesquelles, selon Dahinden et Stants (2006) deviennent parfois de véritables entrepreneuses mobiles, s'établissant dans une forme de migration circulaire entre différents pays.

Cette vision essentialisante présume que les victimes sont sans défense et traumatisées par leur expérience, ainsi cette fonctionnaire cantonale estime que « *chez nous elles sont perdues, coupées du monde extérieur, elles ne peuvent pas se défendre, car elles ne savent pas comment se défendre* » (scott\_11\_cant\_2005). Fassin et Rechtman (2007) observent que l'évocation du trauma des victimes par les autorités et les experts contribue à la fabrication d'une nouvelle catégorie de personnes à secourir. Dès lors, toute personne présentant des signes d'autonomie n'entre pas dans la catégorie de victime apte à réveiller la compassion. Si les femmes concernées consentent à leur sort (de travailleuse du sexe), elles ne peuvent pas être des victimes. De ce fait, les « croisades morales » (Weitzer 2007) contre la traite affectent aussi les personnes prostituées. Darley (2006) montre comment celles-ci, n'entrant pas dans la catégorie des victimes, sont considérées immorales ou incapables de discernement et deviennent encore plus stigmatisées. Cette vision réductrice ignore la réalité complexe des migrantes, qui – notamment selon leurs pays d'origine – utilisent divers moyens et formes de migration afin de gagner les pays de destination (Dahinden et al. 2007). Pour elles, la migration permettrait de sortir de la pauvreté, de trouver du travail, de recouvrer l'estime de soi, ou encore d'échapper aux violences familiales. D'après certains auteurs (Agustín 2007; Andrijasevic 2005; Davies 2008) les femmes s'appuient sur les réseaux des passeurs afin de réaliser leur projet migratoire, qu'il s'agisse de travail sexuel ou d'un autre type de travail, faisant ainsi preuve de leur volonté et capacité à obtenir leurs fins.

Au final, la figure de la prostituée - celle qui profite - semble incompatible avec le statut de victime – celle qu'on exploite. Cette représentation stéréotypée binaire bien présente chez les experts, ne permet pas d'appréhender le phénomène migratoire dans toute sa complexité.

### **La notion de l'esclavage et l'émergence de «l'intolérable»**

Le discours victimisant aboutit à une figure essentialisée de la victime, à l'image d'une migrante (très) jeune, démunie et traumatisée. Dans cette perspective, la traite est assimilée à une « forme moderne d'esclavage » (SCOTT 2005). L'évocation de l'esclavage date de la « Traite des Blanches », phénomène alertant l'opinion publique dès le deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Cette problématisation concernait alors uniquement l'activité prostitutionnelle, il n'y avait pas eu de polémique concernant d'autres migrantes et peu importaient alors leurs conditions de travail. Ce discours établissait ainsi un lien rhétorique entre esclavage et prostitution, qui nous semble encore perceptible dans les représentations actuelles.

L'indignation déclenchée par la traite et par son lien présumé avec la prostitution nous semble pouvoir être utilement analysée à la lumière de la redéfinition de ce qui est intolérable et inhumain (Fassin 2005). Actuellement se rédéfinissent les principes de distinction et de hiérarchisation entre des catégories d'humanité. Fassin évoque à ce titre la loi du biopouvoir de Foucault: une loi qui distinguerait ceux qu'il faut faire vivre et ceux qu'il convient de laisser mourir. Deux principes caractérisent cette loi: la *différence*, donc séparation entre ceux dont la vie est sacrée et ceux dont les vies peuvent être sacrifiées; et l'*indifférence* qui subordonne la protection des seconds à l'absence de tout risque pour les premiers. Ainsi s'établit un nouvel ordre du monde, en modifiant l'ancienne distinction ethnocentrique qui tranchait entre « nous » et « eux », car dorénavant « «nous» sommes aussi humains qu'«eux», mais ce sont «nos» vies qui n'ont pas la même valeur que les «leurs» » (Fassin 2005:43).

Quel lien avec la traite des femmes, la migration et la prostitution féminine ? La tendance dominante reconnaît aux étrangers des droits sociaux étendus, mais d'autre part, restreint autant que possible le nombre de celles et ceux qui pourraient y prétendre. L'instauration de réglementations contraignantes et répressives en matière de migration et d'asile constitue une catégorie nouvelle : l'étranger.e en situation irrégulière, dont la précarité est renforcée en Suisse par la nouvelle loi sur les étrangers. La précarité des migrantes liée à leur situation d'illégalité (ou, notamment en cas de mariage blanc, de légalité « conditionnelle ») est un élément majeur de vulnérabilité. En résultent des zones de non-droits, zones où certaines personnes sont exclues des systèmes de protection auxquels ont accès d'autres populations. Paradoxalement, par cela l'illégalité crée des conditions favorables à des activités assimilables à la traite d'êtres humains. D'après cette lecture, « l'intolérable majeur de la destruction massive des peuples révélant la monstruosité de l'homme s'est décliné en une multitude d'intolérables mineurs sanctionnant toute une série de violations de l'intégrité du corps et de la personne » (Fassin 2005:47). Ainsi, nous formulons l'hypothèse suivante: la prostitution étant perçue comme une violation du corps dans une perspective abolitionniste adoptée par des pouvoirs étatiques aussi influents que les Etats-Unis d'Amérique, les migrantes qui la pratiquent seraient dès lors davantage perçues dans les autres pays de destination, notamment en Suisse, comme des victimes que les autres travailleuses étrangères illégales. Cette vision, manière de dénoncer la prostitution, est aussi au cœur de représentations de nos interlocuteurs. Le recours à la figure rhétorique de « l'esclavage » s'impose donc pour souligner à quel point la condition des personnes prostituées est abominable.

Toutefois, les experts divers qui constituent le SCOTT ont un recours différent à cette figure rhétorique particulière. Les représentants des instances de poursuite judiciaire, intégrées au SCOTT, adhèrent à l'image stéréotypée d'une victime passive et élaborent des listes de critères dans le but d'identifier ce genre de victime qu'ils devront distinguer des prostituées

migrantes « profiteuses ». Les collaboratrices des ONG, au contact quotidien avec les populations migrantes, sont par contre conscientes de la réalité plus complexe de ces personnes. Ainsi, une collaboratrice interrogée analyse les raisons de la traite en termes de droits humains ou encore de droit du travail : *« L'Etat est coresponsable de l'existence et du caractère lucratif de la traite des femmes en ne créant pas de moyens légaux pour migrer. Et aussi en encaissant des impôts des bordels et des femmes. Il est également responsable en garantissant trop peu de sécurité aux femmes victimes pour qu'elles puissent témoigner. Donc, si les auteurs de la traite des femmes prennent peu de risque, cela ressort de la responsabilité de l'Etat »* (scott\_4\_ong\_2005). Ce discours, au fait des conséquences des politiques migratoires restrictives, tranche avec les récits schématisés se focalisant sur les réseaux mafieux.

Forts de ce constat, les représentants des ONG alternent deux discours : ils ont intégré les arguments des femmes actives dans le travail du sexe qui ne s'identifient pas comme victime, et aboutissent dès lors à un discours centré sur la notion de capacité d'agir, capacité difficilement conjugable avec la figure de la victime actuellement en vigueur. De ce fait, au lieu de protection, ils exigent plus de droits pour les personnes concernées. Une représentante d'ONG explique ainsi son rapport à la rhétorique victimisante : *« Je ne dis guère 'esclavage', car je trouve aussi que cela simplifie et prend les personnes concernées pour des êtres irresponsables (verunmündigt). C'est le danger. Elles ne se reconnaissent pas comme des 'esclaves sexuelles'. Ou plutôt, il y a des femmes qui se désignent comme telles, mais après une réflexion critique de plusieurs années »*(scott\_4\_ong\_2005).

Pourtant, à l'instar des experts représentant des autorités, les experts des ONG se servent dans l'arène politique d'une image victimisante afin d'obtenir une plus grande protection pour les femmes concernées. La collaboratrice précitée précise : *« cela dépend aussi de la situation: si je fais du lobbying au Parlement européen, dans ce cas je parle aussi d'esclaves sexuelles. (...) J'emploie aussi des images [dans mes interventions], qui ne sont plus justes et qui ne correspondent plus exactement à ces femmes et qui dépeignent cette image de la 'victime'. Probablement parce que cela donne des résultats »*. Elle reconnaît l'effet pervers à long terme de ce type de discours et ses répercussions sur les femmes. *« Ensuite tu entends l'histoire d'une femme qui a ri lors de son interrogatoire, et dont le policier a dit qu'elle n'est pas une victime traumatisée, puisqu'elle rit! Ce sont les effets négatifs de cette image de la victime que je contribue probablement à diffuser, parce que cela est parfois plus simple. Au final, c'est le contraire de l'effet escompté »* (scott\_4\_ong\_2005). La rhétorique victimisante reste donc utilisée par ces représentants d'ONG, mais dans une démarche d'essentialisation stratégique, différente des objectifs poursuivis par les experts représentant les autorités.

## Suspicion des abus

Ces représentations de la traite et de sa victime ont des répercussions sur les migrantes concernées. L'impossibilité pratique de distinguer de manière précise les « victimes » de la traite des « criminel.le.s » du trafic provoque une méfiance de la part des experts fonctionnaires. Cette logique de suspicion est assimilable à des craintes d'abus présentes dans les politiques de l'aide sociale, avec les figures-types de l'indigent « simulateur » et de l'indigent « incompetent à gérer ses ressources » (Frauenfelder & Togni, 2007). De même, dans les politiques d'asile, on rencontre les figures des « bons » et des « mauvais » immigrés (Frigoli 2007). « On sait que le gouvernement de la misère, parce qu'il suppose un triage des pauvres, apparaît toujours comme hanté par le souci de n'apporter des secours qu'au pauvre véritable, soit à celui dont la situation de non travail est considéré comme légitime et n'est imputable à un manque de volonté » (Frauenfelder & Togni, 2007:43). De manière analogue, c'est pour éviter les abus que la nouvelle Loi sur l'étranger n'accorde pas de droit de séjour automatique aux victimes identifiées de la traite.

Cependant, notons une différence de taille entre victimes de la traite et les autres cibles d'intervention sociale. Dans le cas de la traite, les victimes ne viennent pas réclamer de l'aide. Elles ne demandent pas d'assistance, car à priori elles ne s'identifient pas comme victimes pour des raisons multiples (elles savent qu'elles risquent d'être criminalisées ou ont peur des représailles). De même, paradoxalement, solliciter du soutien signifie déjà une certaine capacité d'agir dont la présence met en doute la véritable condition de victime caractérisée par un traumatisme paralysant, omniprésent dans les représentations. Fassin et Rechtman remarquent que dorénavant les victimes n'ont plus besoin de fournir des preuves de leur traumatisme, « ce sont celles qui s'ignorent qu'il convient d'aller chercher pour leur proposer de l'aide et leur permettre d'obtenir la réparation à laquelle elles ont désormais droit » (2007: 148)<sup>15</sup>.

Afin de faciliter le tri entre méritantes et tricheuses, le soupçon à l'encontre des personnes concernées n'est pas seulement une attitude morale visant la mise en valeur de la responsabilité individuelle et du mérite, mais, au travers de la construction de l'action publique, le soupçon devient également une pratique, s'appuyant sur divers outils, procédures et compétences (Frigoli 2007). Ainsi, la difficulté à sélectionner les véritables victimes parmi les migrantes illégales a motivé l'élaboration d'une « Liste de contrôle concernant l'identification des victimes de la traite d'êtres humains », figurant dans l'annexe du Guide pratique (SCOTT 2005). Ici, le

<sup>15</sup> Dans un article portant sur le contexte français, David (2008) montre que l'évocation des traumatismes affectant les victimes relève d'une logique de pathologisation des victimes de la traite, et par élargissement, des personnes prostituées.

soupçon permettrait de déceler les victimes: « *Les victimes de la traite d'êtres humains ne se définissent que rarement comme telles. Cette liste de contrôle devrait aider les collaborateurs de la police, des autorités de poursuite pénale ainsi que ceux des organismes publics et privés d'aide aux victimes à identifier ces dernières*<sup>16</sup>. *Les éléments proposés sont donc des indicateurs souvent signalés dans les cas de traite d'êtres humains. La présence d'un indice ne signifie pas forcément qu'il s'agit de traite d'êtres humains. En revanche, la présence de plusieurs indices devrait éveiller les soupçons et le cas devrait alors être examiné en détail. Souvent, la difficulté réside dans le fait que les victimes ne sont pas disposées à déposer et refusent de répondre aux questions relatives aux faits, ces dernières réveillant les traumatismes subis* » (SCOTT 2005). Dans le travail d'identification, beaucoup de place est laissée au « feeling » ainsi qu'aux sensibilités personnelles des collaborateurs, observe un fonctionnaire cantonal : « *L'identification des victimes a beaucoup à voir avec le flair et l'expérience* » (scott\_11\_cant\_2005). Ce constat contredit la prétendue évidence d'une différence perceptible entre migrantes illégales et victimes de la traite.

Comme conséquence d'une difficile application des critères d'identification, un tableau avec deux cas de figures contradictoires émerge des discours des experts rencontrés, confirmant la divergence entre les représentations des personnes appartenant aux autorités et celles des membres des milieux associatifs.

D'abord, une migrante peut se dire victime et être soupçonnée de mensonge en tant que migrante illégale, donc criminelle. Un collaborateur fédéral présente ainsi ses craintes : « *J'ai lu des histoires difficiles, par exemple des histoires du Spiegel en Allemagne. (...) Et là-bas, rien que sur la base des allégations d'une femme qui a dit 'on m'a forcée à me prostituer'... deux policiers étaient co-accusés, et rien que cette allégation a mis ces policiers dans une situation très, très difficile. (...) Parce que la femme savait manifestement très exactement ce qu'elle devait avancer à chaque stade, simplement afin de pouvoir rester. Comprenez, ce n'est pas que je suppose que chaque victime [triche]... mais il faut être ouvert et honnête l'un avec l'autre. Je dis que nous sommes prêts, mais dès qu'on remarque que quelqu'un abuse, on doit donner aux autorités des instruments en conséquence et dire ,maintenant, c'est fini' » (scott\_9\_fed\_2005).*

**16** La liste de contrôle est composée de 38 points, certains à vérifier lors du premier contact, d'autres, lors des éventuelles auditions ou enquêtes qui suivront. Parmi les critères figurent notamment: « La personne est nerveuse, apeurée, méfiante, peu loquace »; « Situation socio-économique difficile et absence de perspectives dans le pays d'origine. La famille est fortement dépendante des revenus de la personne concernée »; « Le transfert en Suisse a été organisé par des personnes tierces »; « Horaires de travail exagérés. La personne doit travailler dans toutes les conditions ». Remarquons que la majorité des migrant.e.s en situation illégale, en cas de contrôle policier, peut correspondre à ces critères.

Une collaboratrice d'ONG observe : « *Il est en fait très rare qu'une femme vienne et dise, 'je suis victime de traite des femmes'. C'est plutôt nous qui devons traduire cela* » (scott\_3\_ong\_2005). Dès lors, second cas de figure présent dans le discours des représentants des ONG, la femme concernée peut ne pas se reconnaître victime ou exploitée. Mais, puisque d'après la juridiction en vigueur, l'approbation de la victime à pratiquer la prostitution n'est pas déterminante si sa situation économique précaire a été exploitée, les acteurs institutionnels peuvent ne pas accepter ses paroles, estimant qu'elle n'est pas en mesure de comprendre sa propre situation, nécessitant donc un travail de traduction d'experts (du type de FIZ-MAKASI<sup>17</sup>). Ce travail de traduction est décrit en ces termes : « *Le détail le plus important est que les femmes ne se définissent pas comme ça. (...) La frontière n'est pas toujours claire à tracer, quand s'agit-il seulement d'exploitation et quand s'agit-il de traite? Je trouve ça assez difficile. Je trouve que cela nécessite réflexion. Ce n'est pas simplement la femme qui vient, raconte et c'est clair. Dès lors, la 'traite de femme' est comme un concept analytique.* » (scott\_4\_ong\_2005).

Notons que dans les deux cas, les experts n'accordent pas le statut de sujet crédible à la personne. Ainsi, c'est dans cette négation que les deux approches, pourtant si dissemblables, se rejoignent. Par ailleurs la construction de la « bonne » victime a un autre effet pervers : elle doit se montrer coopérante pour être méritante car c'est seulement si elle témoigne contre les trafiquants que les autorités peuvent alors envisager de lui octroyer un permis de séjour.

## **Conclusion**

Notre étude explore la manière dont les experts (fonctionnaires fédéraux et cantonaux, ainsi que membres des milieux associatifs) participant à l'élaboration et à la mise en oeuvre des lois et des règlements au sujet de la traite d'êtres humains, interprètent et connotent la catégorie juridique de la traite définie par les accords internationaux. Au travers de l'analyse des entretiens et du matériel écrit, cet article postule que les experts du SCOTT contribuent à la construction sociale d'une image de la victime de la traite qui relève de stéréotypes distants de la réalité et empêche d'aborder les situations de détresse et d'abus telles qu'elles se présentent réellement. Les experts interrogés n'ont que peu ou pas de lien avec le terrain, et ne connaissent que peu ou pas les conditions de vie et de travail des personnes potentiellement victimes de la traite.

<sup>17</sup> L'organisation non étatique Fraueninformationszentrum (FIZ) a introduit son programme MAKASI en 2005, dans le but d'assister les victimes sur le plan juridique et (psycho-)social et de chercher à leur trouver un logis et une aide financière.

Dans le discours des experts se cristallise une image stéréotypée et sexuée de la victime de la traite, celle d'une migrante forcée à se prostituer. L'article distingue deux types d'acteurs, en fonction de l'usage qu'ils font de cette image de la victime. Les entretiens menés avec les experts des autorités comportent tous les éléments simplificateurs du discours victimisant, ainsi la concentration sur les migrantes, sur les filières criminelles et sur la prostitution. Les experts appartenant à des ONG, connaissant mieux la complexité du terrain, nuancent cette image tout en ayant, à des fins politiques, également recours au discours victimisant, dans une démarche qualifiable d'essentialisme stratégique. Au final, partis de points de vue dissemblables, ces deux types d'experts (autorités de poursuite et ONG) participent d'une construction commune d'une image fautive de la traite et de sa victime, par manque d'expérience du terrain ou par opportunisme politique. Selon nous, cette construction sociale de la traite mène à une impasse : ayant créé une figure de victime fictive (passive et traumatisée), les acteurs institutionnels n'en trouvent guère à secourir. Pourtant, ce discours victimisant n'est pas remis en question par les experts du SCOTT en raison d'une volonté étatique de gérer certains flux migratoires ainsi que des dynamiques de coopération internationale.

En présentant la manière dont les experts du Service fédéral responsable s'approprient le concept de la traite, nous avons tenté de démontrer les failles de ce concept. Les flous de la définition internationale entourant le concept de la traite – concernant les termes « travail », « esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage » ou encore « servitude » - laisse beaucoup de latitude aux acteurs nationaux et régionaux quant à leur perception et leur gestion du phénomène. Les critères qui permettent de trancher entre victimes et abuseurs laissent place à trop d'arbitraire et reposent rarement sur des cas concrets. L'identification de celles qui méritent compassion et soutien dépend en grande partie du flair et de la volonté politique des décideurs du moment. Un discours médiatisé, sans cesse rediffusé, construit à partir de cas emblématiques et extrêmes, restreint par ailleurs la vision de ces experts et canalise leurs actions. La surenchère rhétorique par l'utilisation de l'expression « esclavage moderne » masque les réalités complexes des personnes concernées, réalités pas ou peu prises en considération.

Caractéristique commune du travail des acteurs institutionnels, la logique du soupçon (vis-à-vis des potentiels abus ou des « victimes qui s'ignorent ») sous-tend leurs actions contre la traite, dès lors assimilable à d'autres contextes d'aide sociale. Dire que ces actions n'ont qu'une visée sécuritaire serait réducteur. En effet, on peut constater une préoccupation humanitaire derrière l'action de certains acteurs institutionnels. Cependant, leurs attitudes sont assujetties à des conceptions moralisantes (notamment la perception de la prostitution comme avilissement), et dès lors limitées.

La construction du concept de la traite ne remplit pas ses objectifs affichés, la figure idéale de la victime méritante ne reflétant pas la réalité des conditions de vie et de travail des femmes migrantes travaillant dans la prostitution et dans d'autres secteurs informels liés au *care*. Ce faisant, la reconnaissance du projet migratoire des femmes concernées, l'acceptation de leur capacité d'autonomie et leur inclusion aux autres groupes de migrant.e.s sont écartées, car incompatibles avec le statut présumé et genré de victime. L'exclusion des prostituées des autres groupes liés à la migration les place dans une zone de non-droit.



## 2

### **Activités prostitutionnelles et gestion des violences : « les risques du métier »**

Comment lire les violences qui caractérisent le monde de la prostitution ? Quelle est la nature du rapport à la violence dans cet espace ? Est-ce un rapport spécifique ? En quoi est-il assimilable à la violence genrée en dehors du marché du sexe<sup>1</sup> ? Après une réflexion sur les définitions de la violence, une présentation du contexte prostitutionnel helvétique et de notre démarche méthodologique, nous dressons - dans une perspective de sociologie compréhensive - un inventaire des violences à l'encontre des personnes prostituées. Nous considérons ensuite dans quelle mesure l'intériorisation du « stigmatisme de putain » (Pheterson 2001), combinée avec des facteurs d'influence d'ordre structurel, pèse sur la capacité d'action des personnes concernées par ces violences.

#### **Les dimensions de la « violence »**

L'intensité et la signification des manifestations de la violence sont définies par leurs dimensions sociales et culturelles. La violence, dans une acception large, comprend toute forme de « processus de contrôle », qui touche à des libertés humaines individuelles ou collectives. Lorsque l'on étudie les violences dans la vie quotidienne, sont mises à jour des

<sup>1</sup> Par « marché du sexe » nous désignons un continuum de l'offre allant de produits comme journaux, films, accessoires... à des performances sexuelles, du striptease au rapport sexuel tarifé. Nous parlons de marché car des biens et des services sont vendus et achetés indépendamment de la légalité des transactions.

formes de violence touchant différemment les acteurs selon leur place dans des hiérarchies sociales multiples. Des facteurs comme l'âge, le genre, la classe sociale, l'origine ethnique, la religion ou encore l'orientation sexuelle ont une incidence sur les personnes subissant - et sur celles commettant - des actes de violence. De même, la catégorie « violence » a des formes, des causes et des significations différentes et variables selon les contextes. « [L]a violence est la caractéristique d'un comportement ou d'une action qui n'a de sens que dans un contexte donné, elle ne porte en elle-même aucune signification et aucun contenu prédéfinis » (Mucchielli 2008 : 116). Les personnes concernées évaluent ce qui leur est arrivé lors d'un affrontement violent selon le contexte de leurs relations interpersonnelles, et c'est ce contexte qui façonne la compréhension de la violence des individus, comme celle des institutions et des politiques sociales (Stanko 2002). Dans cette perspective, « l'objet visé par la sociologie n'est pas la violence, qui en tant que fait n'a pas de pertinence sociologique. Elle n'en acquiert qu'en référence à un contexte social qui lui donne sens. Ainsi, on ne saurait traiter de la même manière la violence du dominant et du dominé, sous peine d'amalgamer des phénomènes sociologiquement différents. L'objet sociologique pertinent est donc la relation sociale sous-jacente à la violence » (De Puy, Gillioz, Ducret, 2002 : 59).

Exemple révélateur des rapports de domination, la violence envers les femmes<sup>2</sup> n'a connu que récemment une problématisation sociopolitique. Pendant longtemps les formes de violence spécifiques qui affectaient des femmes étaient considérées comme individuelles, sans lien entre elles. La prise de conscience progressive des actes de violence au sein de la sphère privée, due notamment aux revendications du mouvement féministe, a entraîné des modifications législatives en matière de sexualité, de reproduction et de rapports entre les sexes. De sorte que le concept de violence à l'égard des femmes s'est transformé, incluant le viol, l'agression sexuelle, le harcèlement sexuel, l'exploitation sexuelle des femmes ou encore la violence domestique. Ces différentes formes d'agression sont dorénavant considérées comme conséquences d'un statut subordonné des femmes et de discriminations spécifiques à leur égard (De Puy, Gillioz, Ducret 2002 ; Jaspard et al. 2003).

Cette violence genrée s'ajoute à une violence liée aux inégalités socio-économiques qui touche plus particulièrement les femmes d'origine migrante. « La division sexuelle et ethnique du travail à l'échelle internationale les confine (...) dans des secteurs d'activité socialement dévalorisés, considérés comme peu qualifiés et tenus pour une extension des activités réalisées par les femmes dans la sphère privée » (Catarino & Morokvasic 2005 : 9). Différentes

<sup>2</sup> La remarque vaut pour les personnes de sexe biologique féminin comme pour celles qui sont assimilées aux femmes (personnes transgenre, homosexuels ou hommes d'apparence efféminée, etc.).

études (Thorbeck 2002 ; Guillemaut 2002 ; Ehrenreich & Hochschild 2003 ; Anderson 2007) mettent en évidence le fait que la plupart des migrantes ne peuvent investir que quelques secteurs d'activité traditionnellement assignés aux femmes comme des emplois du *care*<sup>3</sup> ou la prostitution.

Parallèlement, l'évolution du marché du sexe dans les pays occidentaux suit un double mouvement : d'un côté un élargissement de la demande et de la palette d'offres proposée par l'industrie du sexe (Bernstein 2001), de l'autre une accentuation des politiques répressives à l'encontre de certaines formes – les plus visibles – de l'activité prostitutionnelle (Hubbard 2004 ; Sanselme 2004). Les politiques contemporaines d'encadrement de l'activité prostitutionnelle contribuent, par l'enfermement stratégique du marché du sexe en des zones définies, à sa surveillance par l'Etat. Certains changements récents dans le commerce du sexe tarifé découlent de l'essor de ces politiques qui considèrent prostitution et pornographie comme étant des obstacles à la réinvention et à la mise en scène des centres-villes comme lieux sécurisés de consommation, orientés vers une clientèle familiale de classe moyenne. Le recul de la prostitution de rue et l'augmentation de l'offre dans les salons de massage et autres établissements assimilables relèvent de ce phénomène (Chimienti & Földhàzi 2008; Löw & Ruhne 2006). Ces évolutions contribuent à renforcer le stigmate qui s'attache aux formes les plus visibles du commerce du sexe, notamment celle de la prostitution de rue, et accentuent la concurrence interne caractéristique de l'espace prostitutionnel.

L'activité prostitutionnelle étant majoritairement exercée par des femmes, ces dernières sont des victimes potentielles de violence à deux égards, d'une part dans leur vie privée, et d'autre part – en raison de leurs conditions de travail et des stigmates qui s'y attachent - dans le domaine professionnel. Dès lors, par le biais de l'étude des manifestations de violence au sein du marché du sexe à Genève, nous entendons examiner les effets de la stigmatisation qui touche les personnes travaillant dans le commerce du sexe et affecte, plus largement, l'ensemble des femmes. L'article se base sur une étude qualitative, dont le but ultime était de contribuer à la création d'une campagne de prévention des violences, adaptée aux différents milieux du travail du sexe (Földhàzi & Chimienti 2007). La recherche, basée sur des entretiens avec des personnes actives dans le commerce du sexe (majoritairement migrantes) et complétée par des entretiens avec des expertes et des médiatrices culturelles, se concentre sur le cas des

**3** Le *care* désigne les soins, au sens large, auprès des personnes âgées, des enfants, travaux domestiques, etc. (cf. Ehrenreich & Hochschild 2003).

femmes car ces dernières sont largement majoritaires parmi les prestataires de services dans le commerce du sexe. Ainsi, à Genève environ 1950 femmes, 300 transgenres et quelque 20 hommes prostitués sont officiellement enregistrés par la brigade de mœurs<sup>4</sup>.

## **Les particularités du marché du sexe en Suisse**

En Suisse, l'exercice de la prostitution est licite et considéré comme une activité lucrative privée relevant du principe de la liberté économique. L'échange de prestations sexuelles contre de l'argent est concevable entre adultes consentants à condition que les prestataires de service soient indépendants (non salariés). Pour disposer d'un tel statut, il faut être citoyenne suisse ou bénéficiaire d'un permis d'établissement. Depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux avec l'Union Européenne en 2004, un permis de séjour renouvelable chaque année est également accepté pour les ressortissant-e-s des quinze premiers pays membres.

Dès lors, deux cas de figure de la prostitution se dessinent : l'une officielle et l'autre officieuse. Dans le premier cas, il s'agit de travailleuses du sexe exerçant sur la voie publique ou de « masseuses ». Ces personnes bénéficient d'une (relative) mobilité et sont (en théorie) à même de louer des espaces pour leur activité. Dans le second cas, les personnes sont des employées s'adonnant à la prostitution parallèlement à leur activité salariée. Il s'agit d'hôtesse de bar à champagne ou de danseuses de cabaret travaillant dans des établissements assimilés à des lieux publics, proposant boissons et petite restauration. Les danseuses de cabaret signent un contrat de travail (basé sur des consignes de la Confédération helvétique) pour une durée minimum d'un mois par établissement. Dans les bars à champagne, la prostitution et l'incitation à la consommation d'alcool sont officiellement interdites. Lors de contrôles policiers, les employées sont enregistrées comme hôtesse, activité tolérée, quand bien même aucune autorisation ne la permette formellement. La plupart des hôtesse travaillent sans contrat écrit, cependant les instances officielles contrôlent davantage les statuts de séjour des travailleuses du sexe que les conditions d'exercice des transactions vénales (Chimienti 2009).

<sup>4</sup> Source: service de presse de la police. Cependant, Aspasia, l'association locale de défense des droits des personnes actives dans les métiers du sexe, doute de la pertinence de ces données et avance le chiffre d'environ 900 femmes et transgenre actives et d'une centaine d'hommes qui travaillent dans la région (communications personnelles le 5 mai 2009). Dans tous les cas, les clients sont des hommes.

## Méthodologie

Les statistiques policières ou celles des organisations de soutien aux victimes, basées sur des définitions officielles, ne révèlent qu'une part des violences (Stanko 2002). Pour disposer d'un aperçu plus global, notre recherche portait sur la perception subjective des violences par les principales intéressées, des travailleuses du sexe. Nous avons conçu la narration des informatrices, lors de l'entretien, comme un acte de construction de la réalité (Gubrium & Holstein 2001) et dès lors évité de prédéfinir la catégorie « violence ». En outre, nous avons gardé à l'esprit l'existence d'une diversité de genre à l'intérieur même d'un contexte d'exercice, et le fait que femmes, transgenres et hommes ne représentent pas des catégories homogènes.

Nous supposons que les risques de violence diffèrent en fonction de la licéité de l'exercice de la prostitution. Nous avons donc sélectionné les participantes en fonction de leur lieu de travail, en distinguant quatre milieux (rue, salon, bar à champagne ou cabaret)<sup>5</sup>. Dans certains cas, la combinaison entre deux milieux a été admise puisqu'elle reflète une réalité des travailleuses du sexe (par exemple rue et salon pour les personnes transgenres). De même, les personnes transgenres affichent une apparence féminine et sont assimilables aux femmes dans leur manière de pratiquer la prostitution. Nous cherchions dès lors à vérifier dans quelle mesure elles détiennent des moyens particuliers pour se défendre. Tenant compte des divisions internes du marché du sexe local, à l'intérieur des quatre milieux précités, nous avons identifié six groupes linguistiques particuliers (personnes russophones travaillant dans les cabarets, personnes d'origine thaï ou francophone travaillant dans les salons, travailleuses de rue hispanophones, hôtesses de bar francophones, personnes transgenres lusophones), et interviewé 36 personnes<sup>6</sup>. Ces entretiens ont été retranscrits dans leur intégralité et les témoignages en langue étrangère ont été traduits en français. Dans le dessein d'assurer l'anonymat des personnes, chaque entretien est identifié par un code indiquant le type de lieu où travaille l'informatrice, l'ordre chronologique de l'entretien et l'origine géographique (par exemple bar\_2\_afrique). Nous avons soumis les données à une analyse de contenu, puis confronté les résultats avec nos différentes sources d'information (littérature, entretiens informels avec les médiatrices, observation participante) afin d'appréhender l'objet de l'étude dans sa globalité.

**5** Par lieu, nous entendons « un lieu physique qui a été socialement défini. Défini par les usages attendus, par les attentes partagées sur le genre de personnes qui viendront prendre part à ces activités, et par les arrangements financiers qui sous-tendent tout cela. Et défini surtout par un environnement social plus vaste, qui en même temps fournit des opportunités et assigne des limites à ce qui peut se passer » (Becker 2000 ; cité dans Brochier 2005 : 82).

**6** Concernant le profil des informatrices, voir Földhàzi & Chimienti 2007.

## **Violences à l'encontre des personnes prostituées dans la sphère prostitutionnelle**

La violence dans le commerce du sexe est étroitement liée à ce que Pheterson (2001) nomme « le stigmate de la putain ». Ce stigmate, construit socialement, a pour fonction de maintenir la dépendance des femmes à l'égard des hommes, que cela soit dans le cas des prostituées ou des épouses. Il agit en divisant les femmes en deux catégories (arbitraires) : femmes « honorables » et « non honorables », la définition de la « putain » étant étroitement liée au déshonneur. Le concept de l'impudicité relie ce déshonneur de la prostituée à ce qui est illégitime pour les femmes en général. Toute femme transgresse les normes quand elle demande explicitement une contrepartie en échange d'un service sexuel<sup>7</sup>. Le refus de servir les hommes dans un domaine quelconque peut aussi être considéré comme une transgression féminine qui passera par l'affirmation du choix en matière de reproduction, la revendication de son propre plaisir sexuel, le refus du mariage ou la recherche de l'autonomie sexuelle et économique en tant que lesbienne.

Ce stigmate influence les manifestations de violence à l'encontre des personnes prostituées dans deux domaines, les discréditant dans la sphère professionnelle, et disqualifiant potentiellement dans leur vie privée (Goffman 1975 : 57). Elles naviguent en effet entre ces deux positions – discréditée et discréditable – vis-à-vis du stigmate, puisque leur implication dans l'activité stigmatisante n'est évidente que lorsqu'on les rencontre sur leur lieu de travail.

Cependant, la « prostituée » étant uniquement perçue par l'opinion publique comme étant une figure notoire, sa vie privée en devient invisible, inconcevable et par extrapolation, inadmissible. Nous tenons à mettre en lumière cette facette invisible afin d'avoir une compréhension globale du phénomène examiné. Ainsi, nous articulons ici la violence exercée dans le contexte prostitutionnel et celle se déroulant dans la vie privée. En effet, nous partons de l'idée que les rapports de pouvoir et par conséquent la capacité de défense de la personne qui subit les violences sont différents dans ces deux sphères.

Nous l'avons dit plus haut, le contexte des relations interpersonnelles influence la perception des violences. De fait, notre recherche a abouti à une compréhension très large des violences, allant de la violence physique, passant par des abus psychiques à l'exploitation économique, et révélant une palette très diversifiée des auteur-e-s de ces actes. Les cas discutés sont abordés selon l'auteur-e/les auteur-e-s ou les causes des différentes manifestations de violence, puisqu'une même manifestation de violence est perçue différemment par la victime en fonction du contexte (identité de l'auteur-e et situation personnelle de la victime). Nous les

<sup>7</sup> Paola Tabet insiste sur le fait que « notre représentation commune du rapport qui existe entre la sexualité et l'économie (...) est une construction idéologique propre à certaines sociétés et pas du tout valable universellement. » ( Tabet 2002 : 102).

citons par ordre décroissant d'importance accordée par nos interlocutrices. Elles illustrent les continuités mais aussi la diversité de vécu des travailleuses du sexe en fonction du contexte d'exercice.

Dans la sphère prostitutionnelle, les violences commises par les clients constituent le point commun entre les quatre milieux étudiés (rue, salons de massage, bars à champagne et cabarets). Les informatrices ont déploré notamment l'insistance des clients pour des rapports non protégés et elles s'estiment mises en danger par les tentatives des clients de retirer le préservatif à leur insu durant le rapport. « *Certains disent : Ah, on va faire sans. (...) Et certains essaient de l'enlever sans qu'on le remarque.* » (rue\_2\_Amérique latine)<sup>8</sup>.

La violence à caractère économique des clients figure également parmi les cas de violence les plus mentionnées et les plus problématiques pour nos informatrices (tous lieux confondus). Elle peut s'exprimer sous des formes diverses : du vol à l'insu de la travailleuse du sexe au refus de paiement en passant par le marchandage.

Un reproche concerne encore le manque d'hygiène de certains clients de la prostitution sur voie publique, leur saleté étant perçue comme une forme de mépris : « *Le manque d'hygiène des clients, c'est aussi un problème. Du moins pour moi. Ils viennent souvent sales, et même si on a une douche...* » (rue\_2\_Amérique latine).

La violence psychologique est très courante et revêt différentes formes. Cependant ce type de violence bien qu'ayant des conséquences considérables sur les informatrices s'avère celle contre laquelle elles parviennent le moins à s'opposer. La violence verbale paraît omniprésente dans les quatre milieux : « *Une fois un mec [un client] m'a dit « tire-toi!! »... « Tire-toi connasse » et tout!! Je te jure, je pleurais. (...) [Ça touche aussi les autres filles]...sur le moment, elles font comme si...pfft! ça ne les touchait pas... (...) mais après tu les vois dans la salle de bain en train de pleurer* » (bar\_6\_afrique). Les propos racistes ont souvent été critiqués par nos informatrices : « *Bon, il arrive, il te fait même des insultes parce que t'as la peau noire : « Vous les africaines... » Moi une fois, j'ai été vers un client qui est arrivé, j'étais toute gentille avec lui et il me dit « Oh, vous les africaines, on vous connaît hein, vous êtes comme ça, vous êtes ceci, vous êtes cela. » Et il dit « Il y a quelque chose qui ne vous plaît pas ? », [j'aurais aimé répondre] « Non, mais va te faire foutre. »* (bar\_2\_afrique).

Différentes situations décrites par nos informatrices comprennent simultanément des aspects de violence physique et psychologique. Un grief – récurrent – concerne le manque d'égard

**8** Les préservatifs ont, au-delà de leur fonction de prévention des infections sexuellement transmissibles, également un rôle en tant que barrière symbolique, pour éviter le sentiment d'intrusion dans l'intimité. De même, d'après la littérature (Meystre-Agustoni et al, 2008), selon cette même logique, l'utilisation du préservatif est beaucoup moins courante dans les relations privées, puisque le sexe non protégé serait symbole d'une relation de confiance.

qu'ont les clients pendant la « passe » : « *Et puis la façon dont ils nous prennent, on va dire. C'est très fort, on va dire, comme une machine. (...) S'il me prend comme une machine, ça me fait mal* » (salon\_4\_Amérique latine). Des cas similaires, perçus comme humiliants, sont repérables à travers d'autres types de rapports sexuels tarifés, notamment lorsqu'il y a pratique de la fellation : « *La violence physique [c'est de] forcer la fille à la fellation, enfin la forcer... appuyer sur sa tête* » (salon\_1\_UE). Le fait de travailler seule (comme c'est plus souvent le cas dans la rue ou dans un salon) et la consommation d'alcool (plus fréquente dans les bars et les cabarets) augmentent l'ensemble de ces risques liés au contact avec les clients.

Les collègues forment la deuxième catégorie d'auteurs de violences la plus souvent citée. L'insécurité régnant sur le marché du sexe, notamment en termes économiques, ainsi que la situation de concurrence, créent d'importantes tensions entre les personnes travaillant dans ce domaine. « *Des bagarres de territoire, toujours le territoire, comme si elles avaient acheté la rue. Toujours en train de se battre pour le petit morceau. Pour rien d'autre que ça. La majorité, c'est ça, elles se battent pour... « Non, ne te mets pas là, ne reste pas là, ne me regarde pas là... » Aïe, toujours pour le territoire.* » (rue\_1\_Amérique latine). Par ailleurs, lorsque plusieurs femmes travaillent dans un même espace (cabaret, bar, certains salons), médire sur ses collègues auprès des clients est une pratique courante bien que fortement critiquée : « *Des fois elle [la collègue du travail] peut dire que t'es une conne ou bien « C'est une voleuse » ou quelque chose comme ça, c'est toujours de la jalousie, ce genre de truc. C'est pour que le client ne reste pas avec toi. Ou bien « elle est agressive, elle se bagarre tout le temps avec toutes les autres, elle a arraché la tête à un autre. », des choses comme ça. Alors après, forcément, le client a peur.* » (bar\_4\_Afrique). Le fait de ne pouvoir compter sur ses pairs est ressenti comme une atteinte supplémentaire. Enfin, la concurrence exacerbée produit des phénomènes de violence physique dans la rue et de harcèlement moral dans les établissements comme les salons de massage, les cabarets ou les bars à champagne. « [S'il y a une fille qui pose problème, qui n'est pas appréciée par les autres, il arrive que les autres se liguent contre elle]... *Jusqu'à ce qu'elle parte. Ça peut arriver quand une fille elle travaille mieux que toutes les filles. Et puis après, les filles lui mettent tellement la pression qu'elle ne peut que craquer, la fille. (...) On lui montre qu'elle n'est pas bienvenue. (...) En parlant à côté d'elle, [pour] qu'elle entende bien ce qu'on dit sur elle.* » (bar\_6\_Afrique).

Dans les cabarets, les conflits entre collègues sont notamment liés aux difficultés langagières, lesquelles se traduisent par une interprétation différente des règles (implicites) du lieu de travail : « *Les filles de Moldavie ou d'Ukraine peuvent communiquer. Mais j'ai déjà eu des problèmes avec des filles de la République Dominicaine. Celles-ci sont trop insistantes, vont trop vite. A peine le client est arrivé s'asseoir, elles sont déjà sur ses genoux.* » (cabaret\_5\_europe de l'est)<sup>9</sup>. Une sorte de « racisation » des rapports entre danseuses se crée dans ce contexte

particulièrement instable. Les femmes sont en effet tenues de changer d'établissement, voire même de ville, chaque mois, empêchant l'existence de liens entre collègues.

La troisième catégorie d'auteur-e-s de violences est formée par différents acteurs, qui, d'une manière ou d'une autre, disposent d'une mainmise sur les conditions de travail des personnes se prostituant : gérants d'établissements, autres employés ne s'adonnant pas à la prostitution (par exemple les barmaids), ou encore titulaires de baux en cas de sous-location. Ainsi, par exemple, il est difficile de trouver un lieu où exercer, en raison de la pénurie de logements sévissant à Genève et de la réticence qu'éprouvent les régies à octroyer des baux privés pour des locaux liés au marché du sexe, car ces derniers représentent un risque de nuisances ou encore de dévalorisation de l'immeuble. Ce fait contraint nombre de personnes prostituées à sous-louer un local et augmente ainsi le risque d'abus de la part des bailleurs. Loyers élevés et contrats non respectés sont autant de sources de stress. « *C'est difficile de trouver des chambres libres, alors t'es obligée pour pouvoir venir travailler, de prendre ce que tu trouves. (...) La femme [la propriétaire], elle se dit que t'es obligée de la prendre, de prendre cette chambre, alors... elle ne baisse pas le prix. Celle qui la veut, elle paie. Elle le dit elle-même, elle dit « si tu veux, ok, sinon y'a beaucoup de filles », et tu n'as pas le choix, tu dois la fermer.* » (rue\_1\_Amérique latine).

Des manifestations de violence à caractère économique de la part des intermédiaires concernent également les hôtesses et les danseuses de cabarets. Leur statut de salariées précaire génère une palette d'abus possibles : manipulation financière, conditions de travail imposées et exploitation sexuelle. Il est fréquent que des patrons ne versent pas l'intégralité du salaire convenu dans le contrat au nom de déductions abusives. « [Certaines] *filles qui arrivent pour la première fois, le premier mois, elles n'ont été payées que la moitié du salaire qui était écrit dans le contrat. (...) Elles ont demandé pourquoi, et il [le patron] a dit : déduction pour la femme de ménage, impresario, clés. (...) C'est 200 francs [suisses, soit environ 130 euros] par mois pour le ménage, et le ménage consiste seulement à changer les draps des lits. (...) En cas de perte de clé, 500 francs [350 euros] sont retenus en caution. Ce sont des clés en or !* » (cabaret\_7\_europe de l'est).

**9** La question de la « racisation » des rapports entre travailleuses du sexe des autres milieux se pose également, mais notre enquête n'a pas fourni assez d'éléments pour la résoudre.

Certaines danseuses de cabaret ne sont pas informées avant leur migration de la nature de leur travail et découvrent une fois sur place les détails exacts de celui-ci<sup>10</sup>. Ce manque d'information ne semble pas seulement lié à une faible maîtrise du français par les migrantes, mais aussi à une volonté de dissimulation de certains patrons. Les conditions de travail imposées concernent en premier lieu la pression pour consommer de l'alcool<sup>11</sup> puisque le profit des cabarets et des bars dépend essentiellement du chiffre de vente des boissons. Pour inciter son employée à pousser le client à la consommation, le responsable de tel lieu lui promet une commission sur ses boissons, commission dont le barème varie fortement d'un établissement à l'autre. Les employées sont tenues d'atteindre un chiffre d'affaire considérable à partir duquel elles peuvent espérer toucher un pourcentage sur les boissons vendues. « *Je savais que j'allais boire, mais je ne savais pas quelle quantité, ça a été un choc à l'arrivée.* » (cabaret\_3\_europe de l'est).

L'agression directe et la violence physique prédominent dans la rue, tandis que la violence en tant que « processus de contrôle » est plus caractéristique des cabarets, des bars et, dans une moindre mesure, des salons. Le système contractuel pratiqué dans les salons tend à diminuer l'autonomie des femmes qui y exercent. Cette situation les rapproche du cas des employées des bars et des cabarets. « *Dans les salons de massage il y a beaucoup de pression psychologique de la patronne. « Ah, tu dois travailler, tu dois faire des clients, tu te débrouilles, et je veux ma part ! » Elle veut sa part, et indépendamment de qui est le client, et de l'état dans lequel il se trouve.* » (trans\_3\_amérique latine). De même, les hôtesse, tout comme les danseuses, n'ont ni la possibilité de choisir leurs clients (consommateurs d'alcool) ni de réelle maîtrise – malgré quelques subterfuges – sur la quantité d'alcool qu'elles doivent consommer. De plus, elles subissent de fortes pressions dans le domaine de la transaction prostitutionnelle concernant le choix du client, la fréquence des passes, le tarif et le lieu de pratique. Rythme de travail, mais aussi relations entre collègues sont étroitement surveillés au nom de la rentabilité. Ce contrôle encadre le comportement des personnes prostituées en fonction d'un canevas de normes plus ou moins tacites formées par les consignes des propriétaires et les initiatives des clients ou des collègues. « *Quand le patron paie, il contrôle la fiche et voit qui a travaillé bien et qui n'a pas bien travaillé. Alors, les filles veulent toujours que le patron les aime. Tu*

**10** Les directives fédérales stipulent que les danseuses de cabaret ne doivent pas s'adonner à d'autres activités que celles figurant sur leur contrat d'engagement. S'il est précisé dans ce document que « l'artiste ne doit pas inciter la clientèle à la consommation d'alcool », aucune mention explicite ne mentionne la prostitution.

**11** Ce qui n'empêche que l'alcool est perçu par certaines comme étant nécessaire pour exercer dans le sens où il désinhibe, facilite le striptease et l'approche des clients. En même temps, les personnes qui n'assument pas l'activité prostitutionnelle ont recours à l'alcool (ou d'autres drogues) pour surmonter leurs difficultés.

*comprends ? Et quand tu ne travailles pas bien, tout le monde a l'œil sur toi, « Elle, elle ne travaille pas bien. » et si tu ne travailles pas bien, le patron risque de te virer. (...) Tu travailles bien pour le patron, il t'aime bien.» (bar\_2\_afrique)<sup>12</sup>.*

Selon O'Connell Davidson (1998), les travailleurs et travailleuses du sexe évoluent au sein de trois espaces de rapports de pouvoir : le premier lié aux clients, le deuxième aux intermédiaires et le troisième à la société (plus particulièrement la police et les tribunaux). Ces trois espaces s'influencent mutuellement: la législation et les procédés de la police tracent les limites d'action des intermédiaires, et les rapports que les personnes prostituées entretiennent avec les clients sont marqués par les deux autres espaces. Ces jeux d'interdépendances et de rapports de pouvoir expliquent pourquoi la marge de manœuvre des personnes prostituées face aux violences et aux abus dépend de l'insertion dans un collectif précaire et tendu par la concurrence.

Cet inventaire des doléances dans le domaine du travail tend à laisser penser que dans un espace aussi marqué par la précarité que celui du commerce du sexe, le processus de pacification des mœurs constaté dans l'ensemble de la société occidentale contemporaine (Mucchielli 2008 :120), et caractérisé notamment par une baisse de recours à la violence physique, ne se vérifie pas. En même temps, l'existence même de notre étude témoigne d'une dénonciation croissante de la violence – considérée à partir d'une définition de plus en plus extensive – et d'un processus général de délégitimation de celle-ci.

### **Tactiques de résistance dans le domaine du travail: des ressources limitées**

Contre ces violences réelles ou potentielles, les ressources développées et mobilisées par nos informatrices sont avant tout d'ordre individuel. La situation de vulnérabilité (juridique, économique et sociale) vécue par les travailleuses du sexe les amène à ne compter que sur elles-mêmes. « *Moi, je compte sur mes pieds, mon courage et mon porte-monnaie, c'est tout* » (rue\_5\_amérique du sud). Ainsi, nos informatrices utilisent en premier lieu leurs propres « techniques de protection » en se prémunissant contre les agressions qu'elles estiment pouvoir maîtriser, c'est-à-dire les violences émanant des clients, protagonistes du premier espace de

**12** Ces enjeux d'affection rappellent les liens personnels d'attachement et de dépendance que certaines personnes prostituées entretiennent avec leurs proxénètes (Mathieu 2007 :81).

pouvoir au sein du commerce du sexe (O'Connell Davidson 1998). À travers l'apprentissage progressif des règles officielles et officieuses du lieu d'exercice, elles s'approprient ainsi une palette de « tactiques » de défense<sup>13</sup>.

Des *tactiques de prévention* servent à éviter une éventuelle confrontation violente. La tactique la plus mise en avant par les travailleuses du sexe est la sélection des clients sur la base de « typifications préformées »<sup>14</sup> (Mathieu 2007 : 91). « *Je regarde leur visage et leurs chaussures. (...) Avec le visage et les chaussures, tu te rends compte qui c'est et comment il est. (...) Bon, avec le physique, on ne se trompe pas. Le garçon qui est... ou l'homme qui est tout transformé par l'alcool. Mais si tu vois un homme avec des chaussures qui ne sont... pas neuves, qui sont pas propres, ou qui sont trouées, là tu te dis bon, cet homme, où est-ce qu'il travaille ?* » (rue\_1\_Amérique latine). Le choix des horaires de travail, ou encore diverses astuces, telles que les blagues<sup>15</sup> permettant de ne pas provoquer ou offenser un client qu'elles refusent, constituent d'autres tactiques d'évitement.

Des *tactiques de négociation* parviennent, par exemple, à calmer un client devenu agressif au moyen d'une passivité apparente qui évite que son comportement ne devienne physiquement violent. « *Se disputer avec le client, je trouve ça complètement faux. Si le client s'énerve, je crois que tu dois rester silencieuse. Tu ne dois pas mesurer ta force, ni verbale, ni physique avec un homme. Surtout dans cette situation. Parce que dans une situation normale, je réagis de manière normale. Mais dans la prostitution, à cause du très peu de valeur que tu as pour cet homme à ce moment-là, je pense que ce n'est pas du tout intelligent de commencer à te disputer avec lui.* » (rue\_2\_Amérique latine) Certaines femmes, notamment celles disposant d'une longue expérience d'exercice prostitutionnel banalisent cette violence verbale : « [Quand le client dit pour] *humilier, « sale pute !», vous voulez dire quoi ? Hein ? Si ça lui fait du bien (Rires). Moi je n'ai pas envie de rentrer dans son jeu, je dis rien.* » (salon\_3\_suisse).

**13** Pryen (1999) observe que la transmission formelle et collective des savoirs concernant l'activité prostitutionnelle n'est que faiblement organisée.

**14** C'est-à-dire une forme de sédimentation d'expériences (malheureuses) antérieures, qui sont mobilisées afin de classer l'individu qui sollicite une passe comme client acceptable ou, au contraire, comme individu « louche » à « rejeter », souvent sur la base de critères ethniques. Mathieu (2007) s'inspire ici d'un concept forgé par l'ethnométhodologie américaine : *background expectancies*.

**15** Concernant la place de la plaisanterie dans l'activité prostitutionnelle, voir Sanders (2004c).

Les *tactiques d'autodéfense* concernent la gestion de l'espace (maintenir un passage de fuite) et des mises en scènes utiles (faire croire qu'on n'est pas seule) ou encore le choix des postures (positions du corps lors des actes sexuels) : « *Nous on a une prestation, (...) le plaisir des yeux, pas des mains* ». Il [le client] *regarde, il sent, mais il ne touche pas, et il ne nous voit pas à poil. Ça évite beaucoup de [gestes perçus comme violents pendant la fellation] (...) Avec une fellation, moi je fais comme ça [elle se dénude les seins], je me mets entre ses jambes, je mets le préservatif, et il n'a pas le droit de me toucher.* » (salon\_4\_ amérique latine). La protection de soi concerne aussi des aspects symboliques (Pryen 2002): pour garder leur intimité vis-à-vis du client et pour distancier l'acte sexuel tarifé de toute implication personnelle les informatrices érigent une série de barrières physiques et symboliques : elles utilisent notamment des noms de travail, ou veillent à travailler le plus loin possible de leur domicile, souvent dans une autre ville voire même dans un autre pays.

Dans un deuxième espace de pouvoir, les personnes prostituées sont confrontées aux « intermédiaires ». Comme réponse, paradoxale, au harcèlement moral de la part des collègues, nos interlocutrices ont évoqué des « tactiques d'exclusion » à l'encontre de ces dernières, empêchant ainsi l'installation de toutes formes de solidarité entre travailleuses du sexe. Face à d'autres types de violence liés au système du marché du sexe, notamment les pressions des responsables de lieux et plus généralement la vulnérabilité économique et juridique, elles semblent aussi peu armées. Là encore, les ressources mobilisables et les attitudes varient en fonction du contexte de travail : l'activité prostitutionnelle légale assure une marge de négociation plus importante aux femmes. Elles peuvent développer des tactiques d'autodéfense sans transgresser les normes des lieux d'exercice. A l'inverse, le manque d'autonomie constaté dans les cabarets oblige les employées à enfreindre les règles, qu'il s'agisse des consignes internes ou des obligations liées à leur permis de séjour. Leur marge de manœuvre se résume à la tricherie ou à la soumission aux règles dictées par l'établissement. Ainsi, elles feignent de boire ou s'enivrent : « *Si le client boit avec moi et il est bourré, c'est facile de verser mon verre. Mais c'est problématique quand il ne boit qu'un petit whisky et puis seulement de l'eau. Je dois boire toute seule. Le client peut changer de boisson, mais je suis obligée de boire du champagne* » (cabaret\_3\_europe de l'est). Elles vivent cette situation d'apparente passivité comme douloureuse : « [ce qui fait le plus mal, c'est de] *rester assise, sourire, ne rien pouvoir dire* » (cabaret\_4\_europe de l'est).

Les bars représentent un cas de figure ambigu : aucune autorisation ne règle formellement l'activité cependant tolérée des hôtesses, et ce fait tend à favoriser les employeurs qui peuvent renvoyer aisément leur personnel ou décider arbitrairement du salaire à verser. Parallèlement pourtant, l'absence de contrat permet aux femmes de changer d'établissement du jour au lendemain sans obligation envers l'employeur.

Dans un tel contexte, le genre influence le rapport des personnes prostituées à la violence. Les effets d'une socialisation genrée sont mis à jour par le cas des personnes transgenre. Ces dernières sont traitées comme des femmes mais ont tendance à réagir selon les codes appris de la virilité. Davantage que les femmes, elles sont exposées aux agressions, notamment motivées par l'homophobie, parfois même de la part des représentants de forces de l'ordre, comme en témoigne une informatrice qui a dû appeler la police suite à une agression par un chauffeur de taxi : « *Le policier est arrivé et il a pensé que j'étais une femme et il m'a très bien traitée. Quand il s'est aperçu que j'étais une travestie, il a commencé à se moquer de moi (...) 'Ah, tu n'es pas Madame !' »* (trans\_2\_Amérique latine). Un autre extrait illustre en même temps l'aptitude des transgenres à se défendre, quitte à s'engager dans un combat physique avec l'agresseur, notamment avec un client. « *Moi, je savais me défendre. Il m'agressait, je l'agressais (...). En le tapant ! En luttant. Bien sûr, je prenais plus de coups que lui... Je suis féminine, je suis plus fragile et tout... Mais j'ai toujours essayé de me défendre. Je n'admets pas qu'une personne me tape et que je ne fasse rien.* » (trans\_2\_Amérique latine). Ainsi, parmi nos informatrices, les personnes ayant eu une socialisation masculine mettent l'accent sur leur volonté combative, tandis que les femmes racontent davantage leur crainte des violences.

Les ressources d'ordre institutionnel – qui concernent le troisième espace de rapport de pouvoir entre les personnes prostituées et la société en général – sont perçues comme peu susceptibles d'améliorer les situations violentes. En effet, malgré le processus de judiciarisation des conflits de la vie ordinaire, consistant à faire appel à la justice pour régler des litiges, conflits et différends en tout genre (Mucchielli 2008 : 129), au sein du marché du sexe, le recours au droit s'avère un outil de protection insuffisant, ou n'inspirant pas confiance, pour les personnes en situation de vulnérabilité. Si la plupart des personnes prostituées renoncent à s'adresser à la police ou à la justice, c'est par crainte d'être sanctionnées pour des raisons diverses : liées à la précarité de leur statut de séjour, à leur perception du fonctionnement des lieux d'exercice ou encore à cause de leur expérience négative avec les forces de l'ordre (Brussa, 2003). « *Dans mon cas, pour quelqu'un qui n'a pas de papiers, des fois tu passes par des choses dans la rue, de la violence, et personne n'appelle la police par peur... que la police dise : « Ah, toutes les deux vous n'avez pas de papiers. Alors toi tu retournes dans ton pays, et toi dans le tien ! » Et ça arrive souvent. Il y a déjà eu le cas d'une amie à moi, (...) elle a eu une histoire avec un Africain, une agression. Elle a appelé la police, et c'est elle qui a été expulsée, lui il est resté.* » (trans\_5\_Amérique latine). Cet extrait met en évidence la position doublement dominée – par leur genre et leur statut de migrante – de certaines personnes prostituées.

La prise de conscience juridique d'une violence genrée à l'encontre de toute personne dont la condition est assimilable à celle des femmes s'est également étendue au marché du sexe. Le repérage de la violence s'avère toutefois difficile dans ce contexte particulier dû aux stigmates associés aux personnes prostituées<sup>16</sup>. Le cadre légal est par ailleurs particulièrement inadapté concernant les personnes en situation de vulnérabilité, voire renforce leur manque d'autonomie : certaines migrantes en situation irrégulière, travaillant dans le marché du sexe ne disposent pas des droits élémentaires tels que se déplacer librement, décider de leurs conditions de travail, refuser des clients ou des pratiques sexuelles. Malgré cela, au lieu de les considérer comme des personnes exploitées, nécessitant un éventuel soutien, les autorités les perçoivent avant tout comme des clandestines, donc des criminelles qu'on expulse, sauf si elles dénoncent les passeurs qui leur ont permis de migrer<sup>17</sup>.

### **Violence genrée? Identités de genre et rapport aux violences dans la vie privée**

La division dichotomique entre honneur et déshonneur féminin qu'implique le « stigmatisme de putain » influence les ressources des personnes prostituées face aux violences dans leur vie privée. Les femmes exerçant dans le marché du sexe ne sont pas seulement touchées – comme le sont toutes les femmes – par ce stigmatisme, mais elles l'incarnent : « Dans chaque dimension du déshonneur, les prostituées réapparaissent sous le prototype de la putain. Elles sont perçues comme la personnification des rapports sexuels (adultères), de la race (sombre), de l'argent (sale), des sévices (mérités), de la maladie (sexuellement transmissible) et du savoir (tabou) » (Pheterson 2001 : 128). Dans leur vie privée, leur implication dans l'activité stigmatisante n'est pas évidente. Elles peuvent changer de nom, d'habit, d'allure, mais restent potentiellement discréditables par le « stigmatisme de putain ». Dès lors, elles doivent « savoir manipuler de l'information concernant [l'activité prostitutionnelle]: l'exposer ou ne pas l'exposer, la dire ou ne pas la dire, feindre ou ne pas feindre, mentir ou ne pas mentir ; et, dans chaque cas, à qui, comment, où et quand » (Goffman 1975 : 57).

<sup>16</sup> Ainsi, il n'a été admis que récemment qu'une travailleuse du sexe puisse se déclarer violée. En Suisse, un premier cas de condamnation a eu lieu dans le canton de Vaud (arrêt du 13 octobre 2006, Cour de cassation pénale), suite aux plaintes de plusieurs travailleuses du sexe à l'encontre d'un violeur.

<sup>17</sup> Concernant la construction des « bonnes » migrantes travailleuses du sexe, voir Agustin (2007).

Le fait de servir de surface de projection négative accentue un « stress émotionnel » dû à la crainte d'être « découverte » et étiquetée en tant que « putain »<sup>18</sup>. « *Quand on dit [à son partenaire] que oui, on travaille dans un bar, il y a moins de respect. Dès qu'il y a un petit problème on te traite de pute...* » (bar\_4\_afrique).

Conjuguer activité prostitutionnelle et vie de couple s'avère difficile en raison de la jalousie du partenaire, ou encore du dégoût éprouvé envers les hommes. Le stigmatisme attaché à la prostitution en fait un travail inavouable pour le partenaire de la vie privée. La gestion de ce secret est vécue comme lourde et douloureuse et ce sentiment se renforce lors de situations critiques - comme la rupture de préservatif avec un client - qui obligent aux aveux<sup>19</sup>. « *C'est arrivé (...) à une copine. Son mari ne savait pas ce qu'elle faisait [comme travail], il pensait qu'elle travaillait à la Poste comme moi je dis à mon mari, comme nous toutes on dit, et le mec [le client] a joui et en plus elle faisait la sodomie avec. Elle l'a tapé, elle l'a blessé comme il faut, elle a pris un bout de bois, elle l'a tapé comme il faut jusqu'au sang, elle l'a pris, elle l'a mis dans les toilettes, elle a fermé la porte et elle a appelé la police. La police est arrivée tout de suite (...) et elle est allée ici à l'hôpital cantonal, et après son mari est venu, elle a été obligée de parler avec lui.* » (salon\_4\_Amérique latine). Les personnes pratiquant la prostitution s'avèrent semble-t-il plus à même de gérer les risques physiques que les conséquences émotionnelles - plus complexes - découlant de leur activité.

Par ailleurs, une vision essentialisante de la complémentarité entre hommes et femmes caractérise leur discours lorsqu'elles évoquent la « nature » et les « pulsions » de leurs partenaires, clients ou amants. L'intériorisation des normes en vigueur peut nourrir des sentiments de culpabilité: certaines femmes interviewées disent éprouver une répulsion « naturelle » à être physiquement touchée par un inconnu, puisque ce type de comportement présente une rupture par rapport aux codes établis de respectabilité. Dès lors, l'activité prostitutionnelle représente un travail incompatible avec l'idée d'un couple hétérosexuel pour la plupart des informatrices. Certaines d'entre elles déclarent éviter les relations intimes en se référant à la condamnation morale associée à la prostitution, estimant qu'on ne peut pas attendre d'un homme qu'il accepte que sa compagne entretienne des rapports sexuels avec d'autres hommes, même dans un contexte de travail. « *Je pense qu'étant dans un vrai couple*

**18** Sanders (2004a) note trois préoccupations similaires à nos observations chez les travailleuses du sexe: les implications émotionnelles quant à la gestion du sexe à la fois comme travail et comme source de plaisir (avec l'éventuel partenaire dans la vie amoureuse); la menace d'être «démascarée» en tant que prostituée; et enfin, en cas d'un échec des stratégies de protection de la sphère privée, l'exposition à des sentiments de culpabilité et de honte.

**19** Notons que la séparation efficace entre sphère privée et sphère prostitutionnelle constitue, aux yeux des travailleuses du sexe, un critère de professionnalisme, jugé indispensable (Day 2007; Pryn 2002).

*normal, on ne peut pas faire ce travail. Moi par exemple, je suis toute seule, je suis divorcée et j'ai recommencé à le faire parce que j'étais toute seule, je dois rien à personne, je suis libre et je peux faire ce que je veux. Mais un jour, quand je vais trouver quelqu'un, je vais arrêter, c'est clair.(...) Je pense que quand tu es avec quelqu'un, tu peux pas rester toute la soirée à tenir compagnie à plein d'hommes différents, qui te racontent qu'ils t'aiment ou je ne sais pas quoi (rires). (...) Déjà, un homme normal ne te laisse jamais faire ce travail. Peut-être il peut attendre un petit moment, mais il ne va pas rester avec toi des années si tu fais ce travail. Ou bien il en a rien à foutre, mais ce n'est pas la vraie relation alors » (bar\_1\_europe de l'est). Cette représentation de ce qui est « normal », d'un « ordre naturel » des sexes dans l'interaction sexuelle, où chacun-e est à sa place et complète l'autre, est l'un des éléments qui contribuerait à la résignation des femmes face aux inégalités de la sphère privée (Bozon 2001).*

Cas particulier, une travailleuse du sexe a informé son compagnon de son activité prostitutionnelle suite aux menaces d'une collègue de révéler ce fait à sa place : *« Alors je l'ai appelé et je lui ai dit. Je lui ai dit 'écoute, il se passe ça, je travaille là-bas dans un endroit et je travaille dans la rue, je suis avec des gars, je suis avec des hommes. Tout ce que je fais c'est de faire des clients, je prends mon argent et je n'ai pas d'engagement avec qui que ce soit. (...) Je vois ça comme un travail'. Ça l'a rendu triste parce que je lui ai menti [précédemment sur la nature de son travail], c'est normal, non ? Mais bon, après une semaine, il m'a dit 'écoute, j'ai pensé à tout ça (...) moi, j'aime être avec toi, on est les deux, ça va bien à deux. Je vois une solution : je vois ça comme un travail normal, mais s'il te plaît, tu me respectes.' (...) Il prend ça comme un travail normal, tant que moi aussi je le prends comme un travail normal, tu comprends ? (...) Si je le prends comme une habitude et que ça me plaît, alors là... ça passe à autre chose. » (rue\_1\_amérique latine). La gestion de ce travail du sexe « normal » passe notamment par la désérotisation du rapport sexuel grâce à un effort conscient de la part des travailleuses du sexe pour ne pas jouir (Sanders 2005). Désérotisation, désintimisation, qui ne vont pas de soi, comme le montre l'extrait suivant : *« J'ai décidé de rompre parce que quand je rentrais, lui [le partenaire stable] il avait des besoins sexuels et moi j'en avais pas du tout, j'y passais toute la journée, donc je rentrais, je n'avais pas du tout besoin de tendresse, d'affection... et puis je me sentais [coupable] ... parce que moi au départ je lui avais rien dit et je me sentais pas de continuer comme ça, la culpabilité était trop forte. (...) Moi je sais que c'est 'le boulot' et puis c'est 'la vie personnelle' mais le truc c'est qu'on partage quand même quelque chose avec les hommes qu'on rencontre, un rapport sexuel c'est quand même quelque chose d'intime » (salon\_1\_UE).**

Etre en couple semble ainsi motiver l'arrêt de l'activité prostitutionnelle sans que cela soit la garantie d'un épanouissement: *« J'ai été mariée pendant sept ans, et pendant sept ans je suis sortie de la prostitution, pour lui, parce qu'il me l'a demandé. J'étais vraiment très*

*amoureuse, et tout, mais après sept ans les choses se sont envenimées, et je suis revenue à mon travail. Mais je suis revenue franchement très contente. Parce que j'ai récupéré ma liberté, j'ai récupéré mon indépendance. J'imagine que pas toutes les femmes le vivent comme ça » (rue\_6\_Amérique latine).*

Dès lors, la présence d'un partenaire stable dans la vie des personnes prostituées semble avoir des effets contradictoires. Elle peut avoir une fonction de réassurance, notamment dans le cas des migrantes qui peuvent par exemple stabiliser leur statut légal par un mariage. Mais, en même temps, cette présence déstabilise en obligeant les femmes à la gestion du secret au sein même de leur couple. Une informatrice observe toutefois : « *Je pense que la plupart des mecs ferment les yeux, ils savent, mais ils font semblant de ne pas savoir.* » (salon\_1\_UE).

De même, on note une asymétrie entre prostituée et client, femme et homme en général : à la différence de la violence masculine, la violence féminine n'est jamais apprise ni légitimée socialement (Alemany 2000). On qualifie ainsi chez elles de « violents » ou de « vulgaires » des comportements verbaux qui seraient considérés comme anodins chez un homme. La vulgarité serait par ailleurs signe distinctif honteux de la « putain », personnage symbolique dont nos informatrices se distancient, en insistant sur leur tenue « correcte » et leur « bien parler » en dehors de leur activité vénale. « *Il y a des femmes qui ne sont pas capables de séparer la vie privée du travail. Si tu me vois dans la rue [habillée pour attirer le regard des clients] et tu me vois comme ça [lors de l'entretien, en tenue « civile »], tu ne relies pas les deux personnes. Elles ont l'air de deux personnes différentes* » (rue\_6\_Amérique du sud).

Au-delà du couple, c'est vis-à-vis de leur entourage en général que nos interlocutrices éprouvent des difficultés à gérer le secret entourant leur activité. Ces difficultés sont révélatrices de « l'indignation intériorisée » (Mathieu 2007) par les principales concernées. « *Je n'arrive pas à avoir de vie sociale. Par exemple, quand je vais faire un cours, le premier jour je n'y vais pas. Parce que je ne veux pas me présenter aux gens. Alors ça, pour moi, c'est un problème. Et pas pour le fait d'être une prostituée, mais parce que je dois mentir aux gens.* » (rue\_2\_Amérique latine).

En conclusion, la violence – également documentée dans d'autres contextes, notamment domestiques (Gillioz et al., 1997 ; Killias et al., 2005) – si elle est parfois amplifiée dans le commerce du sexe, n'est que rarement spécifique à l'activité prostitutionnelle. Ainsi, la particularité des violences, sur le marché du sexe, réside dans un cumul des nombreux facteurs de risque. À l'instar d'autres études portant sur cette activité (Welzer-Lang & Chaker 2002; Sanders 2005; Dahinden & Stants, 2006), notre recherche confirme que les contraintes

structurelles des lieux où la violence se produit, influencent ses manifestations particulières. Par ailleurs, violences et stigmatisme s'articulent dans différents espaces de pouvoir : lié aux clients, lié aux intermédiaires et lié à la société en général (institutions). Le système légal et les priorités de la police définissent le cadre d'action des intermédiaires ; les rapports entre clients et personnes prostituées sont, par conséquent, marqués par les deux autres espaces. Ces espaces mutuellement influencés façonnent les violences et les possibles tactiques de résistance. Placées au cœur d'un système construit sur des rapports de pouvoir et des interdépendances, les personnes prostituées, lorsqu'elles sont confrontées à des violences et des abus, disposent donc d'une marge de manœuvre dépendante de leur insertion dans un contexte précaire et concurrentiel.

Parallèlement, le poids d'une condamnation morale continue de marquer les esprits et les comportements, y compris dans un contexte tel que celui de Genève, où l'activité prostitutionnelle est légale et sa gestion caractérisée par un certain pragmatisme. Le « stigmatisme de putain » est non seulement largement partagé dans la société mais aussi partie intégrante du système de pensée des personnes prostituées. La division dichotomique impliquée par ce stigmatisme les oblige à des tactiques de distanciation de leurs propres pratiques et freine toute solidarité entre personnes prostituées. Fragilisées, ces dernières ne sont cependant pas totalement démunies : elles utilisent ainsi des tactiques individuelles adaptées à leur contexte de travail pour se prémunir contre les atteintes jugées les plus importantes. Toutefois, leur intériorisation de l'indignation a des effets au sein même de leur vie privée. Paradoxalement, les personnes pratiquant la prostitution sont ainsi mieux prémunies contre les risques physiques qu'elles encourent que contre leurs conséquences émotionnelles.



### **3**

## **Negotiations in risk management by an advocacy group for sex workers in Geneva, Switzerland**

### **Background**

Risks associated with commercial sex gained new visibility with the emergence of the AIDS epidemic. In addition, risk of HIV infection is situated within a context of overlapping forms of violence - social, emotional, and physical - linked to sex work (Simic & Rhodes 2009 : 2). Attitudes regarding risk are socially constructed; therefore, to define effective prevention strategies, health policymakers need to understand how actors involved in commercial sex perceive risk related to occupational hazards in prostitution (Sanders 2004). Traditional or top-down risk prevention messages are considered insufficient public health strategies and are increasingly completed by new approaches using bottom-up initiatives of harm reduction (Roe 2005). A case study of a recent project called FairSexWork (FXW)—developed by Aspasia, an advocacy group for sex workers in Geneva, Switzerland—helps analyse such an evolution of risk management for the sexual health of populations involved in the sex trade.

To analyse this process, I consider HIV prevention as a governmental technology (Foucault 1991). In this context, “governmentality” means more than the sole state politics. In a Foucauldian perspective, this notion includes a variety of control technologies that range from the individual actor’s self-discipline to a set of power apparatus managing whole populations - also referred to as “bio-politics”. In a broad sense, “governmentality” comprises “institutions, procedures, analyses and reflections... calculations and tactics” (Foucault 1991 : 102). These elements

contribute to the exercise of a specific form of power, no longer top-down but manifested by various sites of social control such as the educational systems, medical institutions and so on, and targeting the population as a whole. Knowledge production is also part of this bio-power, leading to progressive internalization by the citizens of some disciplinary guidelines (Foucault 1976).

More specifically, to analyse the construction of knowledge and experience in the context of power relations specific to the sex trade, I examine the roles that members of the advocacy group Aspasia attribute to themselves in risk prevention. Who in the sex trade can be recognized as “expert”; that is, a legitimate spokesperson for sex workers? And how is this “process of expertification” (Epstein 1996) related to a larger transformation of expert knowledge in contemporary “risk” societies? Considering the public sphere as an arena, this article looks at the way resources and constraints related to risks are shared between actors occupying different positions in this particular power constellation, with a focus on gender.

First, I describe the historical background shaping recent evolutions in risk management of sex trade. A second section discusses the conditions that led to the creation of the FXW project. In particular, I compare the similarities and differences between the experiences of drug users, homosexuals, and the local sex workers’ movement to highlight the impact of the “whore stigma” on empowerment in prevention campaigns.

## **Research Methods**

My access to information was facilitated by my involvement with the advocacy group as a committee member since 2004. In the continuation of previous research with the group, I proposed a study examining the evolution of risk management, using the experience of an advocacy group such as Aspasia. The study partly aimed at sustaining further reflection on the subject within the group. A collaborative partnership research was developed (Pyett 2002), intending the creation of an equal partnership between the researcher and the community hosting the research. In this approach, the fieldwork is based on proximity, and concerned protagonists can evaluate their own experiences.

The study relies on analysis of written documents (annual reports of the advocacy group between 1998 and 2008), participant observation of the team work sessions, and face-to-face semi-structured interviews (60 to 100 minutes’ duration) of nine persons working for the

association<sup>1</sup>. Written documents allow the reconstitution of the historical evolution of advocacy activities. The interviews, conducted in autumn 2008 and fully transcribed, contribute to analyse more in-depth of the logics of risk management.

Interviewees were chosen according to their involvement in the outreach project as employees. Two respondents were peer-educator sex workers (having spent respectively two and five years in the organization at the time of the interviews), six were social workers (experience ranging from five to twenty years), and one was a nurse specialising in community health approaches (engaged for four years with Aspasia). Their ages ranged from 31 to 70 years.

With an emphasis on risk management, the interview scheme covered changes in the sex trade, evolution in the advocacy group's activities, and evolution of its risk perception. I used content analysis to treat the data, first identifying initial themes in the documents, interview transcripts, and observation notes (such as identified risks or target populations), and then coding the data and examining patterns in codes across data sources to organize findings by final themes. These final themes - such as empowerment, solidarity, or process of expertisation - are discussed below.

## **Sex Trade Regulations: From Contagion Control to Prevention**

Historically, in Western societies, risk apprehension implied management of the body; hygienist campaigns established a connection between the biologic and the social (Sirost 2002). Regulatory politics, driven by the old public health project in a hygienist dynamic, were directed primarily at controlling filth, odour, and contagion. In the context of massive migration and urbanization, 19th-century politics regulating prostitution associated it with the spread of syphilis (Corbin 1978), especially in France and also in Geneva, as the city was occupied by Napoleon's army. With the emergence of the New Public Health (NPH) in the second half of the 20th century, attention was given not only to contagion but also to non-infectious diseases such as cancer and cardiovascular disease (Petersen & Lupton 1996). Prevention of individual risk factors was then particularly emphasized; thus, NPH represented "the most recent of a series of regimes of power and knowledge that are oriented to the regulation and surveillance of individual bodies and the social body as a whole" (Petersen & Lupton 1996 : 3). In NPH the issue of sex work became associated with avoidance of an AIDS epidemic. The epidemic also highlighted the limits of evidence-based biomedicine. As Mykhalkovskiy and Rosengarten

<sup>1</sup> All collaborators work part-time for the advocacy group; however, the interviewed collaborators constitute the core of the team. Eight cultural mediators complement them.

(2009) observe, the necessity of a prevention targeting behaviours and attitudes has induced a massive change in the way prevention is constructed, making progressive use of social and cultural analysis. Characterising the diffusion of bio-power, the focus on behaviours and attitudes thus aims at the integration of prevention guidelines by the citizens.

In NPH, participation in health promotion and risk prevention was initially constructed mostly as an individual duty. Individuals were perceived as rational actors and expected to take responsibility for the care of their own bodies by avoiding risk. These expectations focused on the behaviours of the population, creating increased potential for experts to intervene in private lives of citizens (Petersen & Lupton 1996). With the re-emergence of infectious diseases such as AIDS, risk prevention had to face the collective dynamics of illness.

This collective dimension of AIDS contributed to its comprehension as a disease of some already-constituted social groups distinguished by their “lifestyle,” their social location, or both. According to Epstein, “The result is that the very meaning of AIDS has been bound up with the cultural understanding of what such groups are like, while the very identity of the groups has been shaped by the perception of them as ‘the sort of people who get this illness’” (1996 : 11). In Western societies, these groups - homosexuals, drug users, and sex workers - were already stigmatized and marginalized prior to the epidemic’s emergence. As I shall show further, not all groups could produce an activist response.

The features of the clinical picture of AIDS - such as invisibility, no physical signs distinguishing the infected persons - contributed to influencing potential activists’ responses to it. The illness affected mainly young people who were not prepared to die at such early age. Also, those identified as HIV positive are aware that, according to experience cumulated over the past 30 years, it can take years before symptoms of AIDS appear. These years allow them - physically and psychically - to be active in a political movement. Their activism seeks specific and immediate rewards: improvement of treatment and better access to medication (Epstein 1996).

Initially, risk prevention thus focused on particular “risk groups”; then, individuals in general were gradually invited to limit their potential to harm others through engaging in various preventive actions. Social understanding of the significance of HIV produced an important body of critical research, questioning the neutrality of medical practice but also highlighting the diversity of cultural representations of the disease (Mykhalkovskiy & Rosengarten 2009). As a result, in particular, the gradual introduction of mutual responsibility of sexual partners in AIDS

prevention is notable; for example, in recent Swiss campaigns, the existence of past and future sexual partners is also addressed, further enlarging the range of responsible partners<sup>2</sup>.

Comparing prevention politics directed at men and women, it is striking that, in most countries and for a long time, AIDS prevention for women was reduced almost exclusively to sex workers (Corea 1992), since they were regarded as vectors of contagion. Indeed, during the 1980s, the World Health Organization's<sup>3</sup> representations of AIDS prevention politics for women took only two categories into consideration - mothers and sex workers - thus reproducing a stereotypical dichotomy. "The assumptions that women fall into one or the other category and that the two categories are mutually exclusive invisibilise most women at risk" (Booth 1998 : 130). The belief that women could not get AIDS unless they were prostitutes or infected by an unfaithful husband can also be attributed to the moral contrast of categories of people (gay vs. heterosexual men, prostitute vs. respectable women), an "astonishingly naïve misunderstanding of sexual behaviour and sexual practices" (Lorber & Moore 2002 : 132). This erroneous idea ignores gender dynamics of relationships, as well as the cultural meanings associated with condoms and gender, differentiated social meanings of love and trust<sup>4</sup>.

## **Transformations of the Sex Market and Advocacy Activities**

The advocacy group Aspasia and its FairSexWork (FXW) project offer a relevant site for studying *in situ* the evolution of HIV/AIDS risk management policies. Before tackling this case study, I outline briefly the Swiss specificities of sex work regulation, as the advocacy group's activities are embedded in this pragmatic perspective.

In the Swiss context, sex work is recognized as a form of legal economic activity as long as it is carried out independently; that is, sex workers are self-employed. To have the right to work independently, sex workers must possess a residence permit or a renewable short-term permit. Thus, four main forms of prostitution can be distinguished: commercial sex is permitted in *street trade* and *massage parlours*, while unauthorized sex trade characterises *strip clubs* and *champagne bars* (Földházi & Chimienti 2007). Federal law allows the cantons to adapt sex

<sup>2</sup> The campaign was launched in 2007, the posters are presented on <http://www.lovelife.ch/>

<sup>3</sup> WHO's work is substituted by the Joint United Nations Programme on HIV/AIDS, called UNAIDS and launched in 1996. This program recognizes the numerous social facets of the epidemic (UNAIDS 2009).

<sup>4</sup> Indeed, sex workers tend to use condoms with their clients for vaginal or anal penetration, less systematically for oral sex, and they are inclined to have unprotected sex with their noncommercial partners (Meystre-Agostoni et al. 2008).

trade regulation to the framework of their regional policy. In all cantons, regulation focuses on issues related to public health. In a pragmatic perspective, interventions take into consideration the needs of sex workers without aiming at their “rehabilitation”. Thus, in this perspective, the issue of venal sexuality is transformed from a moral to a sanitary challenge.

In Geneva, a city of 350,000 inhabitants, about 1,800 women, 350 transgender, and 20 men are currently officially registered as sex workers by the vice squad<sup>5</sup>. Sex workers encounter administrative difficulties with health insurance, retirement pension, and tax department because of incomprehension and nonrecognition of their situation (Annual Report of Aspasia 1999, 2006). Such nonrecognition contributes to a process of social disaffiliation (Castel 2001). Resistance to disaffiliation and a broader European context marked by social mobilisation of sex workers, denouncing repressive legal framework (Mathieu 2001; Pheterson 1989) led in 1982 to the creation of Aspasia, incarnating then a new form of local, bottom-up regulation as a reaction to the negative effects of state regulation. The advocacy group was founded to claim recognition for the needs of sex workers. It expressed the will of the involved women to assume their marginality while exercising their rights and duties as citizens. It also aimed to support sex workers by teaching them how to accomplish procedures autonomously and by informing them of their rights. In addition, it assumed that by learning skills such as public speech, sex workers would have the (theoretical) possibility of defining a form of specific “professional identity”. Above all, the association promoted the idea of a female solidarity: Grisélidis Réal, one of the founder sex workers noted in the Annual Report of the advocacy group in 2001, “The bourgeoisie, the worker, the whore, all women [are] engaged in a struggle for life, for survival, for happiness” (p. 1).

Rooted in this original perspective, Aspasia has been constantly confronted with new and controversial situations and has had to adapt to mutations in sex trade. These changes influenced the advocacy group’s risk prevention activities over time: “Our focus on a certain kind of risk is not a question of their hierarchy but of historical evolution” (asp\_2\_social worker). In the 1980s, the main issue of the advocacy group was the stigma attached to commercial sex. Emergence of the AIDS epidemic changed this preoccupation in the 1990s. In particular, it forced sex workers to position themselves in relation to the epidemic, especially since experts, politicians, and public opinion considered them a risk group (Peterson & Lupton 1996). In that context, sex workers claimed to be “agents of prevention” in interaction with clients, requiring condoms in commercial sex acts. Recognized as a public health contribution, this prevention activity was rewarded with substantial state financing and collaboration with the local AIDS

**5** Communication of the Police Press Service, May 2009.

association, even if the financial situation of the association remained precarious over the years (Annual Report of Aspasié 1998, 2006).

At the same time, the collapse of the communist system created a wave of migration from the east, supplying new offers of prostitution and increasing the number of migrants working in the sex trade. In addition, from the beginning of the 1990s, lifting penalties for male prostitution added a new male and transgender population to the traditional group of female sex workers. Alongside these modifications, various venues (massage parlours, champagne bars, cabarets) and statuses (precarious residence permits, illegal immigrants) spread in the city (Chimienti & Földházi 2008). Previously associated solely with street trade, sex work became synonymous with a growing mobility of persons from one venue to another. Thus, at the beginning of the new millennium, the increasing number of migrants and diversification of the venues in the city prompted Aspasié to tackle the issue of violence associated with commercial sex. In 2001, this evolution led the advocacy group to divide its activities into three sectors: prevention/proximity, administrative and psychological follow-up, and socio-political. In this paper, I focus on the first sector.

### **“Shared Responsibility”: The Core of Prevention Messages**

Since the 1990s, Aspasié has developed AIDS prevention directly with (female) sex workers. Additionally, also in collaboration with the national AIDS association (in a top-down diffusion of prevention practices), since 1999, a program called Don Juan has specifically targeted clients<sup>6</sup>. Aspasié’s encompassing project, FXW, links all involved parties. “This is the first multilateral ‘standard’ for the sex trade elaborated by the advocacy group; it exemplifies the diversification of the implicated and responsible actors” (asp\_3\_social worker). The current status of the project presents an innovation - the will to unite all actors, with diverse agendas, and reflects the idea of de-centred bio-power. In this perspective, internal grassroots regulation can prove to be more effective than top-down legal injunction.

Claiming responsibility, agency, and seeking respect are central issues for those experiencing social marginalization, as observed by Simic and Rhodes (2009). Consequently, FXW also claims the guiding principle of “sex work both respectful and respected!” and proposes a practical framework in which all parties take responsibility. Thus, Aspasié and its FXW project illustrate the transition between two paradigms regulating society and, more specifically, sex

<sup>6</sup> However, it appears that certain sex workers perceive targeting clients by the advocacy group as an unwelcome competition: “Female sex workers consider that it is their job to educate these males. You see, reaching out to clients would mean that we are intruding on their territory” (asp\_6\_health care provider).

trade. The classic top-down regulatory paradigm, generating a network of brothels in the 19<sup>th</sup> century, decriminalized prostitution and then tended to pathologise it, in a logic of progressive medicalisation that shifted the perception of the phenomenon from “bad” to potentially “sick” (Clarke et al. 2003) and focused on the female prostitute as a vector of infection. In this context, to avoid contagion and in the interests of the general public, power operates through the creation of “expert” knowledge about humans and societies in the name of an “objective” science. Such expert knowledge also targets health and the vulnerability of the body, recalling once again Foucault’s (1976) idea of bio-power: disciplining of individual bodies contributes to control of the social body.

The AIDS epidemic shifted the focus from individual risk and personal health, as the collective dynamics of the disease preoccupy the State while inspiring grassroots movements of health advocacy. These movements of sexual health advocacy give space to formerly unheard voices and can be linked to a new paradigm: biomedicalisation.

Indeed, initiated by a sex worker and a publicist in a grassroots dynamic and supported by Aspasia, FXW elaborates standards of practice for “fair” sex work, promoted as “quality management”, insisting on the pleasure that clients can gain. These standards consist of suggested etiquette for sex work at the intention of sex workers, clients, managers, and publicists. The standards also tackle the issues of stigma, HIV, and violence as they advocate zero tolerance for violence against sex workers and promote safer sex practices. In fact, the standards are recommendations: all concerned parties are free to follow them or not, since there is no supervisory board to control their application. “The team worked a lot on the orientation, on the mentality. We do not want to give orders, we do not want to control, and this is not a label, because there will not be controls to check if the recommendations are respected” (asp\_5\_social worker). Such focus on risk and, in a broader perspective, on surveillance of all actors involved in sex trade can be linked to recent regulatory processes related to the paradigm of biomedicalisation, a set of “increasingly complex, multisided, multidirectional processes of medicalisation” (Clarke et al. 2003 : 161). Biomedicalisation transforms the production, distribution, and consumption of biomedical knowledge in heterogeneous ways; multiple kinds of information and knowledge are produced regarding health and the risk of illness and disease. New technologies contribute to making such information easily accessible, especially through the Internet. FXW participates in this evolution as the project has diffused its message on its

Web site<sup>7</sup> since February 2009, providing information on STIs, legal conditions of sex work, and medical follow-up possibilities<sup>8</sup>.

Rooted within the dynamic of AIDS prevention, the FXW project aims to show that different actors share responsibility for quality management in sex work. Therefore, specific messages are addressed to sex workers (female, male, and transgender), to clients, to managers of sex trade venues, and to publicists of erotic advertising. To elaborate these messages, the team itself brought together all the above-named parties as well as social workers and health care providers<sup>9</sup>. The inclusion of sex workers on the team acknowledges their expertise as practitioners of safer sex. These formerly uncredentialed participants in biomedicine are indeed experts on safer sex technologies, in particular on the eroticization of the use of latex devices (Moore 1997). Such diversification of knowledge production was recognized by Beck (1992). According to him, as in the post-modern age individuals engage in processes of reflexivity, and the monopoly of knowledge is disappearing; the knowledge of experts is mediated through institutions, arguments, and causal interpretations and therefore is “open to a social process of definition” (1992 : 88). Thus, the social process that previously limited risk knowledge to a domain of technicians is challenged by public disputes, by differences between experts and the public and even among experts. FXW shows how the separation between experts and non-experts becomes gradually blurred. The emergence of the AIDS epidemic has contributed, at least in contemporary Western societies, as Epstein notes, to a “sustained lay invasion of the domain of scientific fact-making” (1996 : 330).

The advocacy group aims to conciliate political activism (pro-rights for sex workers) and health prevention. Social workers and healthcare providers focus on risk prevention and empowerment of the sex workers. On the other hand, sex workers, brothel managers, and publicists concentrate on improving their businesses, as quality management might contribute to eliminating unwelcome competition. To find a compromise among the competing agendas, their negotiations are based on a circular logic of mutual validation, further blurring the barrier between lay and expert knowledge. For example, their exchange links the knowledge of sex workers about technologies of safer sex with medical knowledge of STIs supplied by healthcare providers. Information on the practice of sex work allows for the creation of well-

<sup>7</sup> See [www.fairsexwork.ch](http://www.fairsexwork.ch)

<sup>8</sup> FXW also takes into account a recent technical evolution: Female sex workers start to use their computers more and more for business reasons, to advertise their services and to communicate with clients or to consult the advertisements of their competitors (Meystre-Agostoni et al. 2008).

<sup>9</sup> Clients are absent from the team, as their group is perceived as heterogeneous and fleeting.

targeted prevention policies; these prevention messages, supported by projects like FXW, in turn help sex workers negotiate the use of latex devices with their clients.

Who can then claim to be an “expert” in the sex trade? The team involved in the elaboration of the FXW project is characterized by diversity. First, I present the logics behind the participation of sex workers, and then I tackle the case of social workers and healthcare providers.

Those sex workers who give voice to their experience and their needs by participating in elaboration of the FXW project are already involved in the collective life of the advocacy group as members of the association. They also act as experts in safer sex in massage parlors, sharing their know-how on persuading clients to use condoms and other safer sex devices. “I never say that I only do it with condoms. If the client asks for unprotected sex, I just say, ‘Well, come over and we will discuss it.’ And then I excite him with other propositions, about . . . what I can do for him. . . . Once he got excited, you can put on a condom. And if he still does not want it, you can still use the Femidom [female condom]” (asp\_4\_sex worker). Consequently, these sex workers’ expertise resides as much in working styles and negotiating skills as in knowledge of STIs.

However, other categories of sex workers, especially those working in the unauthorized sex trade, are absent from the team. Informants attribute this absence of involvement to the specificity of the sex trade. “It is a population that does not invest itself emotionally. They just take the services we propose. It is also a population that once gone, does not diffuse our messages. Once you quit prostitution, you quit your colleagues, you quit the streets, you quit Aspasia. You don’t even talk about it” (asp\_3\_social worker). This absence of group cohesion can also be related to the heterogeneous character of the sex trade, contributing to important differences among the persons involved in commercial sex regarding their agency. Thus, agency of persons selling sexual services in Geneva varies, especially according to the setting in which they work. Exotic dancers have very little leeway as they are constrained both by the State and its regulatory policies on migration and employment, and by the establishment for which they work. The sex work performed by hostesses in bars is characterized by insecurity, but at the same time also by flexibility, provided by their activity in an arbitrary context—that is, without working contracts and often without residence permits. In comparison to the previous settings, negotiated service relations set apart sex work performed in massage parlours<sup>10</sup>.

Organizations such as Aspasia strive to incorporate the voices of marginalized actors such as sex workers. The advocacy group claims that they reject sex workers’ victimisation and their

**10** For more details on the agency of migrant sex workers in Switzerland, see Chimienti 2009.

risk management messages aim at their empowerment. "We tell the women that they are in charge of their work, they are the one who choose their schedules, the services they are ready to provide" (asp\_6\_health care provider). Yet, such statements about empowerment also recall critical remarks of Agustin (2007), noticing that this concept seems a politically correct way to replace "helping" in the discourse of those who claim to aid. But what is helpful? And for whom? It is important to take into consideration the diversity of target populations:

When the goal is to empower migrants as sex workers, the assumption is that they (are willing to) view themselves as engaged in sex work. The identity issue is crucial: while empower-ers want to valorise cultural and individual differences and give voice to the mute, if those to be empowered do not share this vision, then the empowerment project cannot succeed and may become an imposition. Many migrants and non-migrants alike who sell sex do not consider themselves workers but rather people temporarily engaging in an advantageous but stigmatized occupation that is nothing to build an identity on. (Agustin 2007 : 529)

The absence of a collective identity or of a professional identity hinders many who are active in commercial sex to receive prevention messages promoting mutual responsibility and solidarity. This nonparticipation of some categories of sex workers is a reminder of the influence social inequalities have on exposure to risk. Interpreting the absence of voices of women with AIDS, both in scientific and in popular narratives during the first decade of the epidemic, Farmer (2001) notes:

The majority of the women with AIDS [were] robbed of their voices long before HIV appeared to further complicate their lives. In settings of entrenched elitism, they have been poor. In settings of entrenched racism, they have been women of colour. In settings of entrenched sexism, they have been, of course, women. (p. 62)

Risk and resources to face it are unequally distributed in society and, according to Farmer (2001 : 79), to elaborate pertinent responses to AIDS (or, in our case, to any given risk in sex trade), the differential political economy of risk must be taken into consideration.

The second category of actors implicated in the expertising process is social workers. Contrary to the situation of most sex workers, social workers for the advocacy group have a background in political activism. "I know what it means to campaign for the rights of the poor, the underprivileged, the stigmatized. I have always been associated with stories like this. For me, activism is to claim the right to be different, for all outcasts of the world, especially when they are despised" (asp\_5\_social worker). The core value of solidarity characterizes therefore their discourse. Mathieu (2000) observes that community health advocacy contributed to the invention of two new professions: community healthcare provider and peer educator (called

“cultural mediator” in Aspasié’s practice). This invention represents a progressive process of defining the tasks and boundaries of these professions, distancing themselves from other more-or-less related occupations (such as healthcare providers in clinical settings). In this context, holding a position also means continuously creating it.

In the advocacy group’s vocabulary, “empowerment” is synonymous of political consciousness-raising and community-building, focused on the notion of solidarity. Persons performing sex work come from different backgrounds and the options available to them differ considerably, yet in general, sex trade remains characterized by concurrence and hinders the collectivization of interests (Mathieu 2001). Therefore, in spite of the inventive working practices in the context of risk prevention, the value of solidarity promoted by the community health providers remains difficult to share, especially with migrants working illegally. Indeed, as Wallman (2001) observes, “The *generality* of danger in lives of migrant sex workers puts the *specific* risks of violence, infection, pregnancy, humiliation, deportation, etc., beyond their control” (p. 86). Thus, fear of expulsion can obstruct the management of the risk of IST.

## **Critical Perspectives**

In light of the preceding observations, I propose a critical lecture of recent evolution in risk management. In particular, the gap between the intentions and difficulties faced in the realities of the field by the advocacy group shall be examined with the help of the notion of governmentality (Foucault 1991).

### **Power Relationships and Gender Roles**

Sex work, previously targeted it in terms of morality, became progressively the focal point of medicalisation and then of biomedicalisation. Associated with sexual activity, it’s management is thus a significant element of the formation of disciplinary societies, characterised by governmental technologies, regulating biological processes of the population, in this particular case, health and hygiene. Yet, these technologies deploy their effects differently according to prevailing power relations.

Thus, in its discourse, FXW sets out to construct a prevention program (“standards of fair sex work”), promising pleasure that both client and sex worker could gain from their exchange. However, FXW is foremost motivated by health preoccupations rather than the issue of pleasure and personal development of the involved partners.

Further, in spite of the centrality of the concept of “empowerment” in the discourse of the advocacy group, it is apparent that the team elaborating the FXW project did not thoroughly analyze power relations, even though these influence, for instance, experts and laypersons,

migrants and natives, men and women, and heterosexual and LGBT people. One instigator of the project emphasized the “realistic” attitude of the project: “We just want to make known that our project exists. Without the illusion of changing the world” (publicist, member of the team FairSexWork, March 2009, team session). Thus, it seems that the standards of “fair” sex work fail to challenge dominant norms of sexuality based on asymmetrical gender relations. The discourse of FXW constructs safer sex both as an individual right and a collective responsibility. Indeed, safer sex is elaborated in the intersection of dynamic power relations between persons, such as sexual partners, as well as larger forces, including publicly funded institutions such as *Aspasie*. It is important to notice that, independently of risk prevention, sex workers do negotiate with their clients the modalities of their services: practices, prices, places, and so on (Sander 2006). However, the exchange between sex workers and clients is presented in the messages of FXW as a negotiation between consenting adults, ignoring the fact that (male) clients are not concerned in the same manner as sex workers about risk management. They are less at risk of infection in several sexual practices and often dispose of more economic and symbolic power in the negotiation of the exchange than the sex workers. Sex workers, especially women, are at greater (biological) vulnerability to a potentially dangerous sexual encounter, a fact reinforced by cultural, social, and economic factors that place major constraints on their facility to avoid infections. Women, in general, encounter difficulty in negotiating over safer sex practices as a result of broader gender inequalities in income and wealth, with financial dependence exposing them to constraint (Doyal 1995). Also, as Campbell (1995) states, women would have less possibility to negotiate due to traditional gender role models, depicting men as being in charge of sex and representing condoms as an interference with male sexual performance.

Inequality among sex workers also limits the potential impact of the project. FXW developed into a project adapted for those sex workers who are already empowered (those with a residence permit, access to the Internet, a working place, etc.) to further improve their working conditions. These sex workers are mainly working in massage parlours. An example of the adequacy of the project for them is the possible use of the Web site. Since they already work with ads on the Internet, they can integrate the Web site of the FXW project as an aid in negotiating safer sex, inviting their clients to visit the site and read the standards before coming to the agreed appointment. However, in its current presentation (online), this particular prevention project is less accessible for underprivileged migrant sex workers who live and work in precarious situations. Indeed, migrant women in street trade, or those engaged in unauthorized prostitution, can hardly make use of a Web site support system for negotiating safer sex practices, as negotiation with the client usually takes place on the spot.

## **Prejudice and Stigma: Comparison with Other Minorities**

These limitations of projects such as FXW underscore the difficulties of outreach projects in the context of commercial sex, as it seems difficult to achieve the “social transformation” interventions called for by HIV prevention researchers (Parker & Aggleton 2003). These interventions should help promote new and resistant identities among the marginalized for redefining their position in society (Simic & Rhodes 2009 : 14). Comparison with evolution in HIV prevention politics on behalf of other minorities - drug users and homosexuals - particularly underlines the limits of empowerment through prevention in sex trade and highlights the potential management of subpopulations by public health politics.

In addition to prevention, therapy, and repression, one of the pillars of the 1991 multidimensional Swiss drug policy model was risk prevention. The model recognized that compulsive practices cannot be treated with univocal solutions (Caiata Zufferey 2006). The multidimensional policy largely contributed to normalizing both the profile and the image of drug users. Specifically, risk reduction measures - such as availability of sterile injection material, unconditional prolongation of substitution programs, multiplication of the form of these treatments, and making them accessible at a pharmacy or through a general practitioner - allowed drug users to adopt lifestyles less marked by the constraints of their compulsive practice. These changes played an important role in the modification of the image of the “drug addict”; to achieve success, this multidimensional model could not address drug users as heedless or suicidal. They were approached as rational actors, interlocutors, potential partners, and responsible individuals. Social representations of drug users changed considerably, shifting progressively from stigmatization and criminalization toward medicalisation. “Drug addicts” came to be regarded as “patients” in a logic of increasing medicalisation, itself a key feature of the exercise of bio-power. They were also perceived progressively as “victims” of a personal predisposition or of external circumstances. Social representations also construct them as individuals aware of their responsibilities; drug “addicts” turned into drug “users,” clients, subjects who must be considered full-fledged citizens (Caiata Zufferey 2006 : 12). Again, this awareness of responsibilities can be linked to the emerging paradigm of biomedicalisation, where the health of the community is a concern of all.

The case of the local gay community shows that safer sex politics could also serve as a platform to generate political mobilisation: “The responsibility of having safer sex and expressing certain political views changes the individual’s accountability from the self to the social” (Moore 1998 : 447). In this perspective, individuals are simultaneously accountable on the microsociological level for their own health and, more broadly on the macrosociological level, for their communities and society. They are seen as risk managers practicing self-surveillance and protection of others. The AIDS movement among homosexuals highlights how the emergence of the

epidemic challenged the public perception of (some) sexual minorities. Indeed, prevention politics created a new way to publicly present homosexuality and the homosexual experience (Roca 2006).

In the progression from “illegitimacy” to “expertise”, an analogy can be made between the case of Aspasia and the local gay movement in Geneva. In this city, both public authorities and NGOs, such as representatives of the gay movement and the advocacy group for sex workers, have a pragmatic vision in their collaboration regarding HIV risk management. For the activities of prevention and risk management, knowledge of the homosexual experience and the practices of the homosexual community, similarly as with knowledge of sex trade practices, became “expert knowledge” These movements experienced a process of “expertification”; their participants learned the pertinent knowledge base and actively took part in the public debate; more generally, “Such participants transform[ed] the very mechanisms by which expertise is socially constituted and recognized” (Epstein 1996 : 13). However, differences between the two minority groups are evident as soon as we consider the political lobbying of the homosexual NGO. The local gay movement, after having contributed to the establishment of politics of prevention, could take advantage of this legitimate position in the public sphere by opening the claims of prevention and attaching to their claims the issue of “solidarity”, a notion that was rapidly promoted as a common good that should characterize the combat against AIDS. The gay association, supported by its status of “expert”, could voice homosexual demands, putting the issue of social acceptance of homosexuality (in particular, gay couples) on the social agenda. This acceptance was constructed as a condition by which homosexuals adopt a responsible attitude (Roca 2006).

Whereas homosexuals have successfully claimed recognition in the name of solidarity, such claims did not operate in prostitution; I suggest that this failure is associated with the “whore stigma” (Pheterson 1989). Stigma in general is a source of stress, both by anticipation of negative treatment by a dominant group, and by its internalization (Stuber et al. 2008). The “whore stigma” in particular is considered contagious; as if one might “catch” sickness, disorder, immorality, or disgrace (Day 2007). Thus, stigmatisation takes place in double process: implicating negative exterior judgement but also the assimilation of the stigma by the stigmatized themselves.

In the local context, regardless of a heterogeneous reality, dominant gay discourse presents a “communitarian culture” considered homogenous. Contrarily, as noted above, the prostitute population - characterized by migration, precariousness, and fleeting relationships - is strongly heterogeneous, with considerable difficulties to claim full-fledged citizenship. Also, in contrast to the politically active members of the gay movement - mainly white, middle-class, with an

important degree of political influence and fundraising capacity (Epstein 1996) - sex workers come mostly from socially dominated groups. Furthermore, due to “professional confidentiality,” sex workers can hardly make use of their social capital (Pryen 1999); they mobilize it for personal and not collective reasons (Day 2007).

The findings presented here characterise the Swiss context where sex work is legal and should be reconsidered in an abolitionist or prohibitionist regime. Indeed, numerous other Western countries banish the phenomenon of prostitution. Therefore, the struggle to normalize sex trade meets strong opposition from the abolitionist lobby (Mathieu 2001). In this context, representing sex workers as “victims of their conditions” (similar to drug users) could be counterproductive, since it fails to acknowledge their agency— even if, as showed above, according to diverse factors, there are limits to this agency. In addition, the focus on medical issues may help decriminalize prostitution, but at the same time it creates new logics of surveillance. Health prevention politics have contrasted effects: the increase of political consciousness for the homosexual community (at least in official discourses) and the transformation of the public image of drug users (even if this does not involve the self-constitution of a socially homogenous group). Thus, prevention policies contributed to transforming and destigmatizing the image of drug users and homosexuals but failed yet to do the same for persons selling sexual services.

Prevention programs such as *Aspasie*’s activities aim to transform cultural values and social norms, “reconstituting collective meanings in ways that will ultimately promote safer sexual practices” (Parker 2001 : 168). The inclusion of sex workers in the association’s decision-making acknowledges their expertise on commercial sex and exemplifies the collision and confrontation between an “objective” medical science and lay knowledge, revealing important social changes in the construction of legitimate expert knowledge. Yet, these changes are still limited, linked to gendered and racial power inequalities, making it more difficult for migrant female sex workers to claim their place in a hierarchy of power/knowledge. At the same time, as Mottier claims, such changes also indicate that “relations of power/knowledge are constantly shifting, forming ‘matrices of transformations’ where power and knowledge are constantly redistributed, rather than static arrangements” (1998 : 117).

## Conclusion

In relation to AIDS risk management, public health strategies adapted for other target groups have turned out to be insufficient for destigmatising populations involved in commercial sex as a result of their specific characteristics and the whore stigma attached to prostitution. Yet, it is often by mobilizing the register of public health that advocacy groups seek to gain sufficient legitimacy to inscribe their demands on a political agenda even if, in reality, their interventions involve social and militant dimensions larger than health issues (David 2008). Thus, since the 1990s, advocacy groups such as *Aspasie* claim decriminalization of prostitution and make public statements about medical preoccupations of sex workers, with the aim of transforming their image as a “risk group” into a “group at risk”. In this perspective, “community health” is considering health as the joint result of physical, psychological, economic, social, and cultural conditions, and appears to be a strategy for fighting social inequalities, giving active status to subjects who become actors of prevention in complex Western societies, centred on the notion of risk (Favre 2007). Such societies also exemplify contemporary governmentality and its exercise of de-centred power, relying on self-disciplined individuals.

Yet, the presented transformations in knowledge production are limited; for instance, lay knowledge and especially that of marginalized sex workers, is still not recognized as legitimate by the authorities. Existing inequalities of gender, class, race, and sexuality contribute to the “whore stigma” and structural violence fuels the internalization of this stigma by the sex workers themselves, making it more difficult to denounce the social and economic injustice to which they are subjected and resist discrimination (Simic & Rhodes 2009). As a result, risk factors remain embedded in particular social environments and practices, exposing differently various categories of population to potential causes of illness. In this perspective, stigma contributes to reproducing social inequalities, and being at risk becomes less the result of individual behaviour than of society’s evaluation. This is particularly obvious in case of marginalized populations, such as (migrant) sex workers.

At the same time, the activity of advocacy groups such as *Aspasie* implicitly indicates the boundary between prevention and social control. Indeed, in a context of biomedicalisation, risk surveillance takes place outside the medical domain. Health becomes a duty for all, an individual moral responsibility but also a responsibility for the community as a whole (Clarke et al. 2003). In this perspective, legitimate prevention in the name of a biomedical risk may be convenient for authorities as it allows for management of certain subpopulations such as homosexuals and sex workers. In this context, two logics collide: First, the potential spread of disease is a public risk, creating a State interest in sex trade regulation. Second, sex workers are interested in management of a private risk: the disclosure of their stigmatized activity. Indeed, aside from sexually transmitted diseases and physical violence, sex trade is characterized by risk of

emotional stress related to the revelation of one's identity (Pryen 1999; Sanders 2004). We can thus assume that management of the public risk, in the form of regulating policies to monitor the targeted population, can hinder management of the private risk; instead of empowering sex workers, it could even produce the opposite effect. Therefore, advocacy groups such as Aspasia must deal with two tendencies of regulation: to be recognized and financed, they must collaborate with official control institutions (police, migration office). At the same time, to be representative, they must maintain a close relationship with the targeted populations. Politics of partnership ("community participation") try to conciliate these two - apparently contradictory - logics of top-down regulation and bottom-up (sexual health) advocacy.

Ultimately, my involvement in the committee of the advocacy group facilitated my access to data, and my own experience and stance influence the findings presented in this paper. However, the privileged access also values the original voices of the advocacy group.

### **Acknowledgement**

This article could not have been produced without the help of the members of Aspasia. I am especially indebted for their cooperation to all who participated in the interviews. Ideas expressed and conclusions drawn are my responsibility and do not represent the views or policies of the advocacy group.



## 4

### **Géographies du marché du sexe : entre dynamiques urbaines, économiques et politiques**

**Milena Chimienti, Àgi Földhàzi**

Etudier la ville et les sexualités au travers du cas du marché du sexe<sup>1</sup>, tel sera le propos de cet article. La sociologie urbaine de l'Ecole de Chicago nous amène à penser la géographie de la ville en terme d'analyse sociale. Au travers de l'étude des valeurs des différentes cultures, ses travaux ont permis d'appréhender l'espace urbain comme la résultante d'une construction sociale et par conséquent comme le produit de dynamiques de pouvoirs.

Dans cette perspective, la sexualité dépend aussi bien de dynamiques sociales que de dynamiques urbaines<sup>2</sup>. À l'instar de Jacques Donzelot<sup>3</sup> pour qui la question urbaine des villes

**1** Nous nous intéressons dans ce texte à l'inscription dans la ville de l'ensemble du marché du sexe ou de l'économie sexuelle regroupant des offres allant de la prostitution aux films pornographiques, spectacles érotiques, sex shops ou encore sex toys.

**2** La plupart des études consacrées aux sexualités en milieu urbain portent sur des subcultures (en particulier celles gays et lesbiennes), tandis que les travaux consacrés à des manifestations hétérosexuelles sont récents (ils datent d'une dizaine d'années), rares et concernent avant tout le marché du sexe, et plus précisément l'activité prostitutionnelle. Conf. : Collins (Alan), « Sexuality and Sexual Services in the Urban Economy and Socialscape : An Overview », in *Urban Studies*, Vol. 41, No. 9, 2004, pp. 1631-1641 ou Knopp (Lawrence), « Sexuality and Urban Space. A Framework for Analysis », in D. Bell (D.), G. Valentine (G.) eds., *Mapping Desire*, New York, Routledge, 1995, pp.149-161). Le faible intérêt suscité la géographie de l'hétérosexualité peut sans doute être interprété par le manque de distance face à un phénomène jugé comme « allant de soi ».

**3** Donzelot (Jacques), « La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation », in *Esprit*, N°303, mars-avril 2004.

occidentales contemporaines est productrice de nouvelles questions sociales, nous discutons de la dynamique urbaine en regard des dynamiques économiques et politiques concernant la sexualité et plus précisément le travail du sexe. Nous partons donc du postulat que le travail du sexe ne peut être compris qu'en relation avec les géographies des villes occidentales, constituées des spatialités complexes de pouvoir, de désir et de répulsion<sup>4</sup>. Cette géographie du marché du sexe aboutit à des questions sociales spécifiques. Le marché du sexe nous conduit à interroger la place accordée à la sexualité dans la ville, la délimitation entre sexualité légitime et illégitime, la construction sociale de cette spatialité sexuelle, et ses dimensions constitutives. Le travail du sexe symbolise la transgression de ce qui est symboliquement inadmissible et illégitime, notamment pour les femmes : autonomie financière, mobilité géographique, usage nocturne des espaces publics, ou encore prise de risque physique. Ainsi, la géographie urbaine de la sexualité recouvre aussi des enjeux liés à la construction de genre<sup>5</sup>.

Cette géographie sociale et genrée du marché du sexe a été marquée par un processus de modernisation ayant transformé le marché du sexe tant par rapport à sa délimitation territoriale qu'en fonction de ses dynamiques économiques et politiques. Les dimensions généralement associées à la modernisation sont la rationalisation du marché, sa pluralisation et l'individualisation qui y règne.

### **Dynamiques urbaines du marché du sexe : modernisation et délimitation territoriales du marché du sexe**

Comment le marché du sexe s'insère-t-il dans la ville ? Quelle est son inscription dans l'espace urbain à l'ère moderne ? Il s'agit ici de comprendre ses formes d'inscription mais aussi quelques-unes des causes et des conséquences de cette délimitation. Nous confronterons ces idées, formulées davantage sous forme d'hypothèses, avec un aperçu empirique partant du cas genevois.

Le processus de *rationalisation* et d'*accélération* a conduit à une série d'adaptations de l'offre du marché du sexe à la demande, adaptations formulées à l'avantage de la clientèle<sup>6</sup>. Ces adaptations à la demande ont produit une diversification de l'offre. Si le processus de

<sup>4</sup> Hubbard (Phil), *Sex and the City. Geographies of prostitution in the urban West*, Aldershot, Ashgate, 1999.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Cameron (Samuel), « Space, Risk and Opportunity : The Evolution of Paid Sex Markets », in *Urban Studies*, Vol. 41, No. 9, 2004, pp.1643-1657.

rationalisation à l'origine de la diversification du marché du sexe n'est pas nouveau<sup>7</sup>, le voir émaner de dynamiques urbaines avant de pouvoir être expliqué en termes économiques, constitue un changement majeur.

L'effet d'urbanité provient d'abord de la concentration de la population : une plus forte concentration de population détermine une grande diversité des biens proposés. La densité de la population urbaine a par conséquent conduit à une diversification du marché du sexe. La pluralité et la globalisation de la population - au travers notamment des migrations transnationales et de l'augmentation de la mobilité - ont fait naître de nouveaux besoins en fonction des cultures différentes de la clientèle, mais aussi en raison de styles de vie variés ou plus individualistes. Cette diversité est tant objective, comme l'illustre notamment la pluralité socio-démographique des consommateurs<sup>8</sup>, que subjective, dans la mesure où ils la recherchent. Cette recherche de variété est d'ordre émotionnel (liée à l'idée d'un *homo sentimental*, curieux et avide de nouveautés et de nouvelles sensations, d'émotions contrastant son monde en perte de repères<sup>9</sup>), mais elle est aussi rattachée à un souci d'efficacité et d'efficience (lié à l'idée d'un *homo oeconomicus* calculant ses actions par rapport aux coûts et bénéfices en termes de temps et de gains matériels ou immatériels). Cette diversification implique que le consommateur peut être amené à consommer d'autres biens ou services alors en présence d'une offre à la fois diversifiée et regroupée dans un espace limité. Ainsi, la consommation des services du marché du sexe peut être liée à d'autres types de consommations (notamment la restauration dans les bars, les services hôteliers ou encore l'industrie du jeu ou du spectacle).

Ces liens accentuent la hiérarchisation de l'offre, hiérarchisation qui détermine sa valeur monétaire et symbolique. La classification peut s'opérer en fonction de différents critères : le stigmate social qui touche personnes prestataires et consommateurs ; le degré de contact

**7** On peut dater la recherche de rationalisation déjà au XIX<sup>e</sup> siècle en ce qui concerne le marché du sexe comme dans tout autre secteur économique. A l'époque déjà, question urbaine (augmentation de la population en ville) et question sociale (hygiénisme, contrôle des mœurs) ainsi que souci de rentabilité se mélangent. Cependant, à cette époque la question urbaine est imbriquée dans le social et n'est pas encore motrice de nouvelles problématiques.

**8** Lever (Janet), Dolnick (Deanne), « Clients and Call Girls : seeking Sex and Intimacy », in Weitzer, (R.) dir., *Sex For Sale : Prostitution, Pornography, and the Sex Industry*, New York, Routledge, 2000 - Monto (Martin A.), « Why Men Seek out Prostitutes », in Weitzer, (R.) dir., *Sex For Sale : Prostitution, Pornography, and the Sex Industry*, New York, Routledge, 2000; Mossuz-Lavau, (Janine), « Qui sont les clients? », in Handman Marie-Elisabeth, Mossuz-Lavau Janine, (dir.), *La prostitution à Paris*, Paris, Editions de la Martinière, 2005.

**9** Si la sortie des traditions a amené à une ouverture des options, donc à plus de liberté, elle amène aussi plus d'incertitude et de fragilité (voir notamment Elias, (Norbert), *Über den Prozess der Zivilisation. Soziogenetische und psychogenetische Untersuchungen*, 2 Bände. Frankfurt M.: Suhrkamp, 1976.

humain impliqué ou encore la durée nécessaire pour une transaction. Concrètement, passer une nuit en compagnie d'une danseuse de cabaret revient plus cher au client qu'une passe rapide avec une prostituée sur la voie publique à bord de sa voiture.

L'autre caractéristique associée à la ville liée à notre propos concerne l'effet grégaire sur la consommation dans le domaine du marché du sexe. Les acteurs sociaux modifient leur consommation, incités par d'autres consommateurs. Pour ne citer qu'un exemple de l'effet de vague – parfois très lointain – que peut avoir l'offre : une série télévisée comme « Sex in the City » faisant la promotion des accessoires érotiques pour un public féminin, a conduit des personnes à acheter ce type de produits<sup>10</sup>. Le marché du sexe est même utilisé dans leur promotion touristique par certaines villes occidentales (ainsi certains guides remplaçant ceux jadis circulant « sous le manteau ») revendiquant certains quartiers « chauds » (Sankt Pauli à Hambourg ou De Wallen à Amsterdam) comme partie intégrante de l'image de la ville, voire comme « label » internationalement reconnu.

Le passage d'une ville historique en un modèle plus diffus, multi centré<sup>11</sup> ou à différentes vitesses<sup>12</sup> change également la nature de l'inscription territoriale du marché du sexe: ses frontières deviennent plus fluides, entre autres parce que l'offre n'est plus liée aux seules maisons closes. La diversification de l'offre du marché rend du même coup sa répression plus difficile : émergent alors des « zones grises »<sup>13</sup> dont on peut distinguer quatre formes (idéales-typiques) d'inscription dans les villes contemporaines<sup>14</sup>, variant selon les normes particulières de tolérance (ou les politiques de contrôle) à l'égard des différents types d'activité sexuelle.

*L'économie sexuelle isolée et diffuse* où des entrepreneurs en marge de la société, disposant de peu de ressources possèdent des établissements isolés, souvent de pauvre qualité dans

**10** Se sont développées aussi dans la foulée des activités salariales de type « Tupperware » : réunions de femmes où sont proposés et vendus autour d'une collation regroupant voisines ou amies ce type de produits, permettant aussi des comportements plus « libérés » quant à l'utilisation et la finalité des objets.

**11** Chalas (Yves), « Territorialités contemporaines », intervention dans le cadre du Forum de recherche Différences, unité et urbanité, sous la dir. de Sandro Cattacin. Département de sociologie, Université de Genève, mai 2007 - Sides (Josh), « Excavating the Postwar Sex District in San Francisco », in *Journal of Urban History*, Vol. 32 No. 3, 2006, pp. 1-25.

**12** Donzelot op. cit

**13** Chimienti (Milena), « Prostitution, migration et santé ». In *Revue Forum*, n°6, Neuchâtel, SFM, 2006.

**14** Cameron op. cit

des quartiers défavorisés. Le cas de figure extrême est représenté par la travailleuse du sexe sollicitant dans la rue, sans propre espace de travail. L'économie isolée est généralement corrélée à une économie clandestine et précaire – ainsi des prestataires sans autorisation de séjour - mais aussi à une offre sexuelle encore plus marginale comme celle des transexuelles.

La conséquence de cet isolement est la faible continuité de ce type de marché, les entrepreneurs étant contraints à se déplacer en raison des restrictions récurrentes de permis d'établissement. Il en résulte de plus un sentiment d'insécurité pour les clients comme pour les prestataires de services. Exemple caractéristique de ce type de marché : le Bois de Boulogne à Paris<sup>15</sup>.

*L'économie sexuelle partiellement regroupée de manière non hiérarchisée* est caractérisée par le regroupement partiel et non hiérarchisé du marché par des entrepreneurs. Il s'agit d'offres relativement similaires en termes de valeurs symboliques et de coûts, regroupées dans une même zone dont le niveau socio-économique de la clientèle est relativement homogène. Si le caractère non-hiérarchisé du marché du sexe dans une certaine zone urbaine ne semble pas avoir d'incidence sur la valeur du marché (haut ou bas de gamme), il détermine en revanche son homogénéité économique. Ce type d'économie se développe dans des quartiers aisément accessibles pour les clients, mais de faible valeur immobilière, souvent transformés en lieux touristiques nocturnes, activité ayant encore diminué leur attractivité résidentielle. Ainsi le quartier de Soho à Londres ou la prostitution « en vitrines » à Amsterdam.

*L'économie sexuelle partiellement regroupée de manière hiérarchisée* entraîne un regroupement partiel et hiérarchisé du marché du sexe dans la mesure où il est diversifié au regard des offres et des clients qui peuvent alors choisir entre des produits à coûts variables en raison notamment de la sécurité qui leur est assurée, à l'abri du regard des passants, au niveau de l'hygiène des lieux ou de la protection contre tout acte de violence. Le regroupement et la hiérarchisation vont ici de pair, mais sont souvent limités par les politiques de contrôle s'opposant à l'émergence d'une telle concentration. Le marché du sexe du quartier des Pâquis à Genève en est un exemple que nous développerons plus loin.

*L'économie sexuelle concentrique* présente à la fois un degré élevé de regroupement, de hiérarchisation et un degré élevé de diffusion. Ce cas de figure n'existe pas actuellement. Sa forme extrême serait une ville entière préparant et proposant des produits et services du marché du sexe, construite en strates concentriques : à la périphérie, loin des résidences et commerces de haute valeur ajoutée, seraient proposées des offres socialement « moins acceptables ». Cette forme de marché impliquerait des degrés de tolérance croissants au

<sup>15</sup> Deschamps (Catherine), *Le sexe et l'argent des trottoirs*, Paris, Hachette, 2006.

fur et à mesure de l'approche du centre ville où, là, une économie sexuelle « aseptisée » proposerait une large gamme de produits érotiques voisinant aux côtés de commerces traditionnels et courants, mais aussi de services d'*escorts* et de bars à hôtesse conformes aux normes sociales en vigueur. Un tel type de marché n'est envisageable que si les politiques répressives disparaissent au profit de politiques commerciales traditionnelles, avec service d'hygiène et réglementations contractuelles des services. La prostitution de rue disparaîtrait, laissant la place à des services de salons de massage, mode de consommation plus efficient pour les clients.

**Quelle est la nature empirique de cette typologie ? Un aperçu à partir de la réalité genevoise.**

Le cas genevois montre que ces types de délimitation territoriale tendent pour l'instant à se recouper, cela parce que légalité et illégalité cohabitent dans une même ville, que politique répressive et permissive coexistent (l'interdiction totale comme la libéralisation absolue n'existant pas dans la réalité<sup>16</sup>) et enfin en raison d'enjeux économiques divers (du marché immobilier notamment). De ce fait, à Genève, les modèles intermédiaires (partiellement regroupés de manière hiérarchique ou non) constituent la tendance principale. Les cas extrêmes d'isolement dispersé et de diffusion concentrique ne représentent jamais des modèles absolus ou des tendances générales, mais surviennent de manière modérée et non exclusive.

Même si l'exercice de la prostitution est licite en Suisse, considéré comme une activité lucrative privée, relevant du principe de liberté économique, sa légalité est limitée en fonction du statut de séjour et de l'âge<sup>17</sup>. Or, l'ancrage territorial délimite le type de prostitution, officielle ou officieuse. Dans la pratique officielle, il s'agit des travailleuses du sexe sur la voie publique, de masseuses ou encore d'*escorts*. Ces personnes bénéficient d'une (relative) mobilité et sont (en théorie) à même de louer des espaces pour leur activité. Dans le second cas, celui de la pratique officieuse, les personnes sont des employées travaillant comme prostituées parallèlement à leur activité salariée déclarée. Il s'agit des hôtesse de bar à champagne ou

**16** Chimienti (Milena), 2007, « Agency of migrant prostitutes. Experiences from Switzerland », in Björngren Cuadra Carin and Sandro Cattacin (eds.), *Difference sensitivity from an organisational perspective*, Malmö, IMER, 2007.

**17** L'échange du sexe contre de l'argent est concevable entre adultes consentants, à condition que les prestataires de service soient indépendants. Pour avoir un statut d'indépendant, il faut être citoyen suisse ou avoir un permis de séjour spécifique (permis C, et depuis l'entrée en vigueur des bilatérales en 2004 dans certains cas permis B).

des danseuses de cabaret dont l'activité s'exerce à l'intérieur d'établissements assimilés à des lieux publics servant boissons et petite restauration<sup>18</sup>.

Depuis 1994, la réglementation genevoise exige que les personnes pratiquant la prostitution s'annoncent à la brigade des mœurs. Ce contrôle de l'Etat s'effectue davantage sur le statut de séjour des migrantes qu'à propos des transactions vénales<sup>19</sup>. Cette relative tolérance, où le contrôle (et l'interdit) se focalise sur la situation de séjour des travailleuses du sexe, entraîne un développement important et diversifié de l'économie sexuelle genevoise lui permettant d'être partiellement regroupée (de manière hiérarchique ou non). Ainsi dans le quartier prostitutionnel traditionnel des Pâquis, la prostitution de rue des travailleuses du sexe indépendantes cohabite avec des bars à champagne, des cabarets ou encore des sex-shops, contribuant à la consommation d'une large palette de produits, de valeurs symboliques et de coût différents, sur un espace restreint. Ce quartier est facile d'accès, pourvu en restaurants, lieux de spectacles (dancing) mais aussi de logements de prix variables. Dès lors, fréquenter ce quartier n'est pas d'emblée associé à l'économie sexuelle.

L'économie sexuelle genevoise est aussi partiellement regroupée, car une série d'établissements profite de l'anonymat plutôt que de la concentration en zones « réservées » : des salons de massage se disséminent dans la plupart des quartiers, y compris résidentiels, ne se démarquant en rien des autres appartements, garantissant ainsi un accès facile et discret pour les clients et pour les travailleuses du sexe. L'utilisation de l'anonymat peut être lue comme une tactique de résistance vis à vis de la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes prostituées. Cette décentralisation répond également à la demande d'une clientèle pressée, intéressée par une consommation discrète et diurne, pour des raisons professionnelles et/ou familiales.

Il existe toutefois encore une prostitution de rue à Genève en-dehors du quartier traditionnel, mais aussi en-dehors des lieux d'habitation ou de consommation. Les travailleuses du sexe qui y travaillent sont toxicodépendantes, clandestines ou transsexuelles. Plus rarement encore, des offres qui tendent à se développer de manière concentrique, offres diversifiées et hiérarchisables (du point de vue de la clientèle et des prestations) se déroulant dans des quartiers résidentiels en-dehors du centre de la ville. Cette diffusion concentrique est due autant à la crise du logement qu'à une demande de nouveauté supplémentaire en termes de prestations et de lieux. Les services qui y sont proposés sont généralement d'un coût plus

**18** Chimienti (Milena), « Les ressources de l'agir faible », in *Psychoscope*, 5, 2007 – Földhazi (Àgi), Chimienti (Milena), avec la collaboration de Géraldine Bugnon, Laurence Favre et Emilie Rosenstein, *Marché du sexe et violences à Genève*, Sociograph n°2, Département de sociologie, Université de Genève, 2007.

**19** Chimienti (Milena), *Migration et prostitution. Les ressources de l'agir faible*. Manuscrit de thèse, Université de Genève, département de sociologie, 2007.

élevé en raison du potentiel économique plus riche de ces zones ou de possibilités plus fortes de discrétion.

## **Dynamiques économiques : une consommation du sexe à la carte**

Force est de constater que la diversification de l'offre et de la demande favorisent dans une « ville à la carte »<sup>20</sup> une consommation du « sexe à la carte ».

Dans la période d'après-guerre, ces diversifications se sont liées au phénomène dit de « libération sexuelle », à l'abolition de certaines lois interdisant « l'obscénité » et aux profits générés par ce marché, d'où une apparente banalisation du marché, l'apparition d'un affichage public explicite de la sexualité, non sans susciter des oppositions d'ordre moral et économique<sup>21</sup>.

D'autres facteurs influencent également les transformations du marché du sexe:

- L'augmentation et l'accélération de la mobilité géographique (en l'occurrence la migration globalisée des travailleuses du sexe et le tourisme sexuel à grande échelle) ont conduit à diversifier l'offre. L'arrivée croissante de migrantes corrélée avec les interdictions auxquelles sont soumises celles du deuxième cercle (soit les ressortissantes de pays hors de l'UE et de l'AELE) ont conduit les promoteurs du marché à trouver des solutions afin de contourner les limitations de la loi. Ainsi, un permis spécifique a été mis en place pour ces migrantes travaillant dans les cabarets.
- L'évolution des moyens de communication qui favorise la mobilité de l'offre et de la demande (téléphone mobile, Internet).
- L'évolution technique des supports : dans les années 1970, l'apparition du VHS fait disparaître bon nombre de cinémas et de cabarets. Actuellement, le téléchargement sur Internet diminue la location des films et les cabines de projection. La lente disparition des sex shops peut être rattaché autant à ce phénomène qu'aux actions « citoyennes » de quartier (association des habitants d'un quartier en vue de la

**20** Chalas op. cit.

**21** Par exemple à San Francisco dans les années 70, les représentants d'un courant féministe antipornographie s'associaient aux promoteurs immobiliers pour forger des alliances contre l'extension du marché du sexe (Sides op. cit).

diminution des nuisances sonores ou des formes ostentatoires qui ne sont pas de leur goût).

- En plus des politiques étatiques, des actions « citoyennes » transforment le paysage du commerce du sexe. Ainsi les actions d'associations de riverains combattant, notamment à Paris, certaines concentrations de sex-shops. Ici, l'enjeu tient moins de la moralité que de l'ordre du développement urbain : la densité de ces commerces est considérée comme problématique, montrant en filigrane une vision idéale du quartier comme un espace diversifié, avec une large palette de commerces les plus divers<sup>22</sup>.
- On constate par ailleurs l'émergence d'un nouveau type de commerce orienté vers une clientèle féminine. Le vocabulaire s'adapte au changement : ce n'est plus le sex-shop qui propose un godemiché, mais une « boutique sexy » qui fait la promotion de « sex toys », dans un cadre lumineux et propre. Cette transformation est analysée par certains comme le signe d'une reconnaissance du désir et du plaisir féminins<sup>23</sup>. D'autres l'interprètent comme une rencontre entre le capitalisme et un courant du féminisme cherchant à valoriser la sexualité féminine ou encore comme une forme d'« aristocratisation de la pornographie matérielle »<sup>24</sup>. Ces nouveaux lieux de vente se destinent en effet principalement aux classes moyennes et supérieures, dans des quartiers chics, avec des enseignes à la mode, et sont dès lors inaccessibles pour un large pan de la population habitant en province et de niveau économique modeste<sup>25</sup>.

**22** Coulmont (Baptiste), *Sex-shops. Une histoire française*, Paris, Editions Dilecta, 2007.

**23** Ibid

**24** Ibid, p. 217.

**25** Une proposition commerciale de ce type est offerte par l'une des boutiques Sonia Rykiel à Paris.

## **Dynamiques politiques : le marché du sexe à l'intersection entre sphère publique et sphère privée**

La régulation actuelle du marché du sexe polarise toujours les débats du XIX<sup>e</sup> siècle: l'activité prostitutionnelle est-elle liée à la sphère privée ou doit-on la traiter comme une affaire publique? Dilemme qui trouve sa traduction dans le traitement spatial du marché du sexe où la planification, les représentations de l'espace urbain, ainsi que de la sexualité jugée légitime jouent alors un rôle crucial dans la production et la reproduction des formes de sexualités allant de pair avec la notion du « bon citoyen » dans nos sociétés occidentales.

Parce que le marché du sexe, et plus particulièrement la prostitution, est représenté comme un lieu de désaffiliation sociale<sup>26</sup>, d'économie clandestine, de criminalité (voire de crime organisé<sup>27</sup>) et également de migration illégale<sup>28</sup>, il justifie une surveillance sous peine de « miner l'ordre social »<sup>29</sup>. Les enjeux sont multiples : moraux (préservation des mœurs, protection des mineures et des risques d'obscénité), sanitaires (prévention des risques pour la santé), sécuritaires (répression de la criminalité liée aux drogues illégales, au trafic d'armes et à la traite de migrantes), symboliques (défense d'une identité nationale contre les réseaux mafieux étrangers), économiques (taxation sur les gains).

Les politiques contemporaines d'encadrement procèdent par l'enfermement stratégique du marché du sexe en des zones définies facilitant ainsi sa surveillance par l'Etat. Ces stratégies territoriales visent bien évidemment à confiner le travail du sexe dans des lieux souvent marginaux de la ville. Ainsi, les travailleuses du sexe – majoritairement migrantes – deviennent tout naturellement une menace envers les valeurs nationales. Au nom d'un discours sécuritaire très présent dans le débat politique, les Etats légifèrent en criminalisant certains groupes de personnes plutôt que certaines pratiques : ainsi la «Loi sur la sécurité intérieure» votée en France en 2003, interdisant le racolage passif, accentuant encore l'arbitraire de la surveillance policière et pénalisant les personnes migrantes. Certaines évolutions récentes dans le

**26** Mathieu (Lilian), «La prostitution, zone de vulnérabilité sociale» in *Nouvelles questions féministes*, Vol. 21(2), 2002.

**27** Sardi (Massimo), Froidevaux (Didier) et alii., «Le monde de la nuit» - Milieu de la prostitution, affaires et 'crime organisé'. Recherche menée dans le cadre du PNR40 «Violence et criminalité organisée», Genève, Fond national de la recherche suisse (FNRS), 2002.

**28** Ehrenreich (Barbara) et Russell Hoschild (Arlie) eds., *Global woman : nannies, maids, and sex workers in the new economy*, London, Granta Books, 2003

**29** Hubbard (Phil), « Cleansing the Metropolis : Sex Work and the Politics of Zero Tolerance », in *Urban Studies*, Vol. 41, No. 9, 2004, pp.1678-1702.

commerce du sexe tarifé découlent de l'essor de ces politiques qui considèrent prostitution et pornographie comme étant un obstacle à la réinvention et à la mise en scène des centres villes comme lieux sécurisés de consommation, orientés vers une clientèle familiale de classe moyenne<sup>30</sup>. Le recul de la prostitution de rue et l'augmentation de l'offre dans les salons et autres établissements assimilables relèvent de ce phénomène.

Ces politiques d'encadrement procèdent souvent par «zonage», en attribuant des «zones de tolérance» pour le marché sexuel situées à l'écart des lieux de commerce établis, en des sites plus marginaux, faisant aussi obstacle à la concentration des établissements du marché du sexe dans les arrondissements commerciaux centraux. Ces politiques plus ou moins répressives d'encadrement et de contrôle impliquent des enjeux multiples, notamment :

- Territoriaux : marché immobilier (terrain de valeur versus terrain déclassé), planification urbaine, embourgeoisement d'un territoire donné. Les enjeux d'ordre purement économique et sans aspects moraux sont une nouveauté par rapport au XIXème siècle.
- Et symboliques, en réaffirmant des frontières entre nous et les autres, (notamment entre le « normal » et le « déviant », entre le familier et l'étrange).

L'idée de démolition ou d'éradication des enclaves du marché du sexe dans les villes se révèle donc plus une posture rituelle d'élimination d'une maladie du corps social de la communauté qu'une politique rationnelle de développement économique. Elle confond notamment cause et effet, assimilant la présence du marché du sexe à un «fléau urbain» qui détériorerait la valeur immobilière des quartiers en question. Pourtant, ce sont bien les politiques réglementaires des périodes précédentes qui ont confiné le commerce du sexe dans des territoires déjà condamnés, « des zones bien définies et facilement accessibles au contrôle policier »<sup>31</sup>. A l'évidence, les évolutions contemporaines du marché du sexe dans les pays occidentaux marquent un double mouvement : d'un côté un élargissement de la demande et de la palette d'offres proposées par l'industrie du sexe<sup>32</sup>, de l'autre une accentuation des politiques répressives à l'encontre de certaines formes – les plus visibles – de l'activité prostitutionnelle<sup>33</sup>.

**30** Hubbard op. cit.

**31** Mathieu (Lilian), « Entre l'aliénation du corps et sa libre disposition. Les politiques de la prostitution », in : Fassin (Didier), Memmi (Dominique) édés., Le gouvernement des corps, Paris, Ed. de l'Ecole des hautes études sociales, 2004, pp 157-184.

**32** Bernstein (Elisabeth), 2001, « The meaning of the purchase. Desire, demand and the commerce of sex », Ethnography, vol 2 (3), 2001, pp.389-420.

**33** Sanselme (Franck), « Des riverains à l'épreuve de la prostitution. Fondements pratiques et symboliques de la morale publique », Les annales de la recherche urbaine, juin 2004, pp.111-117.

La diversification du marché du sexe fait ainsi émerger deux facettes: le « mauvais » commerce, stigmatisé et marginalisé, à l'inverse de la consommation des « bons » produits, acceptables voir même à la mode. Ces deux facettes traduisent aussi deux types de mobilité des personnes impliquées : mobilité forcée dans le premier cas, et choisie dans le deuxième. Cette géographie morale de la prostitution n'est cependant pas fixe mais en perpétuel mouvement. En perpétuelle refonte aussi au regard des contestations et des tactiques de résistance des intéressés : personnes prostituées, clients et gérants d'établissement<sup>34</sup>.

Si les dynamiques économiques et urbaines s'articulent entre elles en produisant de nouvelles questions sociales, la perspective politique, toujours empreinte d'anciens enjeux moraux, n'ayant pas encore pris acte des transformations engendrées par cette urbanité d'un nouveau type, s'avère dès lors surtout réactive et partielle. Pour peu que la démarche politique veuille répondre aux besoins concrets de l'ensemble des acteurs concernés par la sexualité tarifée, elle doit donc se débarrasser de ses lunettes idéologiques qui dissimulent problèmes et besoins actuels, provoqués par les dynamiques économiques et urbaines autour du marché du sexe. Alors pourquoi, dans la dynamique politique, l'idéologie prime-t-elle sur une approche plus globale prenant en considération les points de vue de la population concernée<sup>35</sup> et recherchant un *modus vivendi* entre leurs revendications disparates et souvent antagonistes ? S'il y a dans cette utilisation d'arguments moraux et idéologiques en politique une visée pragmatique, elle ne concerne pas forcément l'objet traité, mais d'avantage les aspirations électorales (comme en témoigne en particulier la radicalisation des arguments et positions avant toute scrutin face aux dits « abuseurs », défendant l'idée d'un « risque zéro », impossible pourtant à atteindre, par le biais d'une « tolérance zéro »). Cette argumentation morale<sup>36</sup> joue sur les émotions de la population, émotions qui s'avèrent plus faciles à mobiliser qu'une analyse approfondie, réflexive et documentée d'une situation problématique et dès lors aussi plus attractives pour les médias qui les diffusent largement : peurs liées au chômage, craintes pour son identité ou encore sentiments d'insécurité (économique, physique et psychique) trouvent une cause, et dès lors une solution en forme d'exutoire, facile à identifier et à expliquer aux travers de la figure du migrant, du chômeur, du toxicodépendant, de l'homosexuel ou encore de la

**34** Hubbard (Phil), Sanders (Teela), « Making Space for Sex Work : Female Street Prostitution and the Production of Urban Space », in *International Journal of Urban and Regional Research*, Volume 27.1, 2003, pp. 75-89.

**35** Dans le cas qui nous intéresse ici les personnes travaillant dans ce milieu, les consommateurs et le public indirectement touchés, soit les riverains des zones du marché du sexe.

**36** Pour une analyse de l'écart entre le discours politique et sa mise en oeuvre dans la réalité, cf. notamment Edelman (Murray), « Political Language and Political Reality », in *PS*, Vol. 18, No. 1, Winter, 1985, pp. 10-19.

prostituée qu'il s'agit tout naturellement d'expulser, de stigmatiser, de combattre ou encore de criminaliser déclarés à l'origine du soit-disant malaise. Confondant cause et conséquence, ces perspectives simplistes proposant des solutions qui souvent n'en sont pas, s'avèrent d'autant plus difficiles à combattre qu'elles utilisent un argumentaire faisant référence aux valeurs de cohésion sociale et de justice du plus grand nombre au détriment d'une fraction plus marginale de la population, qui en devient dès lors indésirable.



## **5**

### **Gendered Interactions in Research on Sex Work: Methodological Reflections from the Field**

Sex work can be examined through different entry points: researchers may, for instance, study experiences and/or representations of sex workers, clients, police officers, or members of advocacy organizations. Research on any of these groups would encompass particular gender configurations. These affect the entire research process, influencing project design, and funding issues, access to the field, recruiting, data collection, and analysis. The goal of this article is to address methodological and epistemological difficulties with regard to gender relations of conducting qualitative research on sex work using in-depth interviews. How are researchers and informants “doing gender” in interview situations pertaining to studies on commercial sex? In this specific context, how can researchers challenge power inequalities and reduce the existing hierarchies of knowledge construction?

To address these questions, I discuss the influence of gender at two levels. First, based on my experience, I reflect on the place of gender in the practice of field research. This article presents gender configurations that help or hinder sex-work research, and also tackles a less obvious issue: gendered prejudices in academia before, during, and after fieldwork. A second section pursues the reflection at an epistemological level and places the debate in a wider frame, addressing gendered power issues - embedded in particular historical and cultural contexts - with feminist methods of research. I argue that gender display by actors of different researched populations has to be reviewed against this background. I illustrate to what extent participatory partnership research can help to sidestep power inequalities (such

as those related to gender), while discussing other difficulties that remain or that may surface during the research process.

My contribution is embedded in studies in Geneva, Switzerland, in which I have been involved over the past nine years, particularly in two studies presented below. My involvement in these projects - as researcher or supervisor - allowed me to bring together various first-hand experiences from comparable fields. Case studies are drawn from a research workshop on the sociology of prostitution organized for MA students (Cattacin, Chimienti, & Földházi, in preparation)<sup>1</sup>. The workshop took place in 2005–06 with the participation of 21 students. Under our supervision, student researchers conducted nine different projects in parallel on the following topics: local history of regulation of sex work; representations of sex work in the local media; functioning of the institutional framework (political parties and social help networks); representation of sex work by owners and managers, by clients, and by female, male and transsexual sex workers; and an audiovisual project on interactions at a drop-in center for sex workers. Data on the influence of gender in the field interactions was provided by the research diary we kept, by notes taken during the regular feed-backs by the students in weekly meetings and by semi-structured in-depth interviews I conducted on the subject with the student participants six months after the completion of field work.

I exemplify the articulation of gender issues and feminist research methods with a study on forms of violence against female sex workers in Geneva (Földházi & Chimienti 2007). This qualitative study - commissioned by a sex-work outreach project and elaborated collaboratively - examined sex workers' perceptions of violence, their resources and their needs in terms of empowerment. It was based on semi-structured interviews with 36 informants (sex workers working on the street or in massage parlors, exotic dancers, and champagne-bar hostesses), completed with interviews with members of the outreach project, social workers, and cultural mediators. Issues presented in this paper are a result of the analysis of the research diary. Furthermore, my own experience is discussed in the light of other researchers' accounts of methodological difficulties concerning gender relations in and around fieldwork, with or without connection to commercial sex. Regarding research challenges in sex trade, I particularly relied on the works of Shaver (2005), Sander (2006) and Weitzer (2005a; 2005b; 2009). To tackle the issue of feminist methods and participatory research patterns, especially the analysis provided by Kleinman (2007), O'Neill (2001) and Pyett (2002) proved to be valuable.

**1** Research in the workshop was conducted in conformity with the Ethical Charter of the University of Geneva. We paid particular attention to the protection of the data on our informants, by guaranteeing anonymity and the deleting of the interview tapes once the interviews were transcribed.

Ways of understanding sex work are situated, embedded into particular contexts in which sexual services are offered, purchased, and performed. My contribution is set against the background of the specific context of Switzerland, where sex work is legal and regulated in a pragmatic manner. In this context, four main forms of prostitution can be distinguished: *street trade* and *massage parlors*, where commercial sex is permitted; and *strip clubs* and *champagne bars*, characterized by unauthorized sex trade (Földházi & Chimienti 2007). Sex work is recognized as a form of legal economic activity on condition that it is carried out independently, that is, that sex workers are self-employed. To have the right to work independently, sex workers have to be in possession of a long-term residence permit or a renewable short-term permit. As with other economic sectors, the different status of native and migrant sex workers, and, within this category, between established and temporary migrants, brings about a range of forms of prostitution (Chimienti 2010). Recent changes in migration patterns toward fluctuating transnational migration has also contributed to transformations in patterns of prostitution, with increasing diversity in the origins of sex workers, types of services offered, and venues where they work (Thorbek & Pattanaik 2002).

### **Gender Relations in the Field**

I consider gender relations to be particularly central for the comprehension of sex work. They organize both the offer and the demand, and, in consequence, the flow of money among the parties involved - from the sex worker to the state, including the client and *third parties* (such as agents, managers, and owners). Yet, the influence of gender on relations between researcher and research subject - although present in methodological reflections in general - is rarely brought up in the scientific literature on sex work (Weitzer 2005b; 2009).

To discuss how configurations of gender of researcher and research subject facilitate or inhibit research, I present three case studies (on transgendered sex workers, heterosexual male clients, and male and female managers), drawn from our research workshop (Cattacin, Chimienti & Földházi, in preparation)<sup>2</sup>. Before entering the field, students followed one semester of lectures on different facets of commercial sex, tackling related issues such as legal framework, migration, public health, or gendered violence. They also attended five lectures specifically addressing methodological challenges, like entering a sensitive field, or preparing a semi-structured interview on sensitive topics.

<sup>2</sup> In our workshop, we could not systematically propose the choice between female and male interviewer to the informants, due to our tight time schedule. Nevertheless, in the studies on clients and managers, working with male/female teams allowed for direct comparison of the impact of gender in field relations.

### **Transgendered<sup>3</sup> Sex Workers**

For our research on the Geneva sex market, a team of female students addressed transgendered sex workers. They identified their informants through advertisements that had been placed by the sex workers in newspapers and on the Internet, offering their services. The researchers conducted in-depth, face-to-face interviews with four migrant Brazilian sex workers in their workplace.

The first person approached not only agreed to meet the researchers, but also facilitated contacts with other potential informants, personally recommending the researchers to her social network. This easy entry can be explained by a form of cohesion characterizing this group, which is bound by friendships and a relatively strong identification with sex work (Kulick, 1998). Furthermore, the fact that the interviews could be conducted in their mother tongue rendered the exchange fluid and put the informants at ease.

The young age of the researchers (in their mid-20s) contributed to create a relationship of “initiation” by the informants (who were in their thirties); they tended to offer a kind of “sentimental and professional education” to the young sociologists. On several occasions, members of the research team were challenged not only as researchers, but also as women, as Swiss citizens, and as “non-sex-workers.” The transgendered interviewees confronted the female researchers with photos of nude clients and they presented detailed descriptions of the process of sexual transformation, illustrating it with explicit images on the websites of specialist surgeons. They invited the researchers to appreciate the realism of reconstituted female sexual organs and requested their judgment on exhibited breasts implants. Thus, transgendered sex workers challenged our female research team by using nudity as a means to provoke. This strategy can be seen as an attempt to “equalize” power inequalities between researcher and research subject (Taylor & Rupp 2005). In this context, for the transgendered sex workers, the display of nudity also expressed a need to confirm their feminine identity.

Physical appearance not only was a central issue for the transgendered informants, but also became of great importance for the researchers. The interviewees observed the sociologists and either complimented them on an outfit judged particularly feminine or admonished them for inadequate attention to their appearance (with special attention to hair removal).

During the interviews, answers to the most intimate questions seemed to be facilitated by the gender of the researchers. Indeed, transgendered informants see themselves as different from

**3** Persons who identify themselves as being of a different gender from the one attributed to them at birth.

men and therefore have more intimate relations with women, considering them as potential friends, while men are mostly perceived in terms of (potential) seduction. Taylor and Rupp (2005) also observe that being female places a researcher outside the usual social worlds of transgendered people, and, paradoxically, makes it possible for her to participate without causing much disruption. The informants' lack of sexual interest in female researchers helps to avoid sexual tensions, which could introduce bias to the research process. Similarly, Kulick (1998), a male anthropologist studying Brazilian transgendered sex workers, reports that his homosexual orientation played in favor of his research: it helped him to elude sexual tension and flirtatious situations.

Erotic and/or sexual relationships in fieldwork and their ethical implications are mainly reported by anthropologists (Kulick & Willson 1995; La Pastina 2006), although this dimension of interviewer-interviewee interaction is present in most social-science research. Do we have to avoid eroticized relations in research? Is this possible at all? The following case study shows how sexualization of the researcher seems intrinsic to asymmetrical power configurations that are gendered.

### **Male Heterosexual Clients**

Another research team from our workshop, composed of two female and two male students, all in their late 20s, set out to study how male heterosexual clients understand their purchase of commercial sex. They encountered some initial difficulties in recruiting informants among clients<sup>4</sup>. The researchers first attempted to make contact with informants in a red-light district, patrolling in male/female pairs and approaching men (presumed clients) directly on the sidewalk. They did not have any success. Interview refusals can be attributed to different reasons, such as the fact that most of the approached men turned out not to be French speakers, so language formed a barrier. Since this attempt took place in the winter, the harsh weather also played against the researchers. Probably, both the research team and the men who were approached felt embarrassed, given the sensitivity of the subject. Indeed, the students were relatively inexperienced and barely knew each other at this point in the research. It was difficult for them to address a topic related to sexuality and find the right vocabulary with strangers, as

<sup>4</sup> Their sample included 36 clients between 20 and 76 years of age. The team conducted semi-structured interviews with clients, 9 face-to-face and 27 over the phone. Thirty people were recruited through an advertisement, three through their personal network, and three in the street or at the exit of a massage parlor. The interviews over the phone lasted on average half an hour. The face-to-face interviews lasted on average 1 hour 40 minutes. This sample is constituted of massage parlour or escorting clients and is not representative of the other venues of the local sex industry.

it was difficult for the men they encountered to describe themselves as clients<sup>5</sup>. It is also likely that male informants felt threatened by the interview situation, since engaging in an interview implies the interviewee's giving up control (to some extent) and letting the interviewer be in charge of the interaction.

To appear less intrusive and to ensure the anonymity of the informants, our team decided to conduct phone interviews; we advertised in the erotic column of different newspapers to recruit participants. The advertisement was phrased as follows: "Female students seek men frequenting sex workers for anonymous phone talk", concealing the fact that the team was male and female. The team received numerous calls, some from men who supposed that they were contacting an erotic phone service. Nevertheless, after researchers explained clearly the aim of the research, most of the callers showed interest and agreed to talk about a topic they rarely have the occasion to discuss: their consumption of venal sexual services.

Meanwhile, some informants discontinued calls, most often when they had been answered by male members of the team. Also, the two female researchers had to explain on several occasions during the interviews, that the aim of their project was purely scientific. In the same way, Grenz (2005) notes that, when recruiting male clients for in-depth interviews, she refused several interview candidates who explicitly asked for sexual services in exchange for their participation. To elude ambiguous situations' making them feel uneasy, the female researchers tended to stick to the predefined questions and avoided making the conversations last. Therefore, the phone interviews did not produce rich data. The sensitive nature of the research topic may also explain the interviewees' lack of disclosure about their subjective views. As highlighted elsewhere, men are inclined to conceal emotions to mask vulnerabilities and in their displays tend to exaggerate rationality, autonomy, and control (Schwalbe & Wolkomir 2001).

Finally, the research team decided to conduct in-depth face-to-face interviews. The two female researchers, accompanied by one of the female senior researchers supervising the workshop, recruited informants at the exit of a massage parlor (with the manager's agreement). They also met some clients through the personal network of male members of the research team. These interviews were conducted by male-female pairs in public places chosen by the informant, or, if another location was not requested, at the university. Contrary to the phone interviews, these exploratory interviews generated elaborate discourses. Given the sensitivity of the subject, the team decided that male researchers would be in charge of the face-to-

<sup>5</sup> I successfully collected the discourses of clients of street prostitution in a previous project (Földhàzi, 2002), by approaching them spontaneously in a red-light district, but fieldwork took place on mild early autumn nights and a team of experienced cultural mediators assisted me.

face interviews, accompanied by a female observer. They noted that in these interactions, the female researchers became representatives of the “fair sex”, or more specifically of female sexuality. Thus, for instance, when a client tackled the issue of the female libido, he turned (as he rarely had before) towards the female researcher and commented that she certainly knew much more about the subject.

Only one informant asked explicitly to dialogue exclusively with male researchers. In that specific case, the informal exchange “among men” took place at the informant’s home and enabled the recording of detailed data. This contrasts with the findings of Grenz (2005), who states that male heterosexual clients prefer to confide in female researchers, according to cultural practices that position women as “listeners of the masculine need” (p. 2091). Grenz also says that in front of male researchers, men, marked by homophobic socialization, would only “boast” about sexual experiences to avoid any erotic association with the listener. According to Grenz, male clients prefer to talk to female researchers, even though the situation can be disturbing because a woman is in charge of the situation and takes (scientific) advantage of the man’s self-disclosure, which represents a subversion of stereotypical roles and power relations<sup>6</sup>. In our case this subversion was attenuated, as the female researchers enacted a gender stereotype by interviewing the clients as empathic listeners and by acting as facilitators for men’s narratives. This gender conformity was not a strategy premeditated from the beginning of the research, but rather a reaction to the expectations of the informants. Indeed, the researchers were aware of the fact that in this way they contributed to the reproduction of such stereotypes.

This gives rise to a question: in order to increase the likelihood that research will be successful, should female researchers adopt stereotypical roles to manage the impression they make, and so render male subjects more willing to share confidences? In general, can researchers agree to reinforce gender stereotypes? Or should they consider this an unethical strategy? I further explore this open question in the next case study.

<sup>6</sup> Hammond (2009) sees parallels between such interview situations and commercial sex relationships, as she states that female researchers, as sex workers, deal with impression management, take on a therapeutic/listening role, and avoid challenging oppressive ideas.

### **“Third Parties”: Male and Female Owners and Managers**

Another male-female team (two men and two women in their late 20s) of our research workshop studied the local sex industry from the point of view of “owners and managers”<sup>7</sup>. During fieldwork, this team was directly confronted with the sexual division of this population. Men, frequently (ex)clients, mostly Swiss citizens, are directors and managers of cabarets and escort agencies, some being in charge of several venues. Women, on the other hand, manage one place at a time - often a massage parlor or a champagne bar. Most of them are migrants and have been sex workers themselves. This division in experience and resources had an important effect on the nature of the contacts that the researcher pairs were able to establish with the informants. When the female researchers approached female interviewees, their contact was easily established and the exchange was relaxed. In contrast, male owners and managers - whether meeting male, female, or male-female teams - tended to affirm their “hegemonic masculinity” (Connell 1995). A cabaret owner invited a male-female duo of researchers into his office and - addressing himself almost exclusively to the male researcher - presented himself as a model employer. The same director, when interviewed for a second time by the two female researchers, proposed to meet them in a bar, arrived with a male associate, and made jokes with sexual connotations. During the evening, he threw banknotes on the table and proposed to buy sexual services from one of the researchers, insisting that everybody has his or her price. The significant age-gap (approximately twenty years) certainly played a role in this configuration, where the interviewee felt the need to test the female researcher by sexualizing the situation. The presence of the male associate probably also helped to fuel the informant’s wish to display sexual dominance. For some male informants, giving an interview is an opportunity to signify masculinity, since in this context they can portray themselves as autonomous, in control, and in charge (Presser 2005).

Female researchers on our teams established, as I mentioned, relatively easy contact with female and transgendered informants in the sex industry. This contrasts with some male researchers’ experience. Indeed, it appeared that when men seek to interview female sex workers, both parties need to create distraction from the fact that the researcher is a potential client. Conducting research on the migratory routes of exotic dancers, Thievent (2008) reported that at the beginning of his meetings with his informants - exotic dancers in a strip bar, he

<sup>7</sup> The team interviewed 13 people between 35 and 51 years old: 5 massage parlor managers (4 women, 1 man), 2 female champagne bar managers, 1 male strip club owner and 5 male escort-agency owner/directors agreed to receive the researchers. They contacted the informants initially by phone or e-mail, and then, in a snowball effect, they benefited from the social network of informants.

was impressed by their art of “flattery”<sup>8</sup>: he felt handsome and special. He needed each time a few minutes to switch into a more distanced “research” mood and to notice the working/social skills of the women, preparing to ignore the sweet talk <sup>9</sup>. Hubbard (1999b), another male researcher, reported that he did not succeed in gaining the trust of female sex workers whom he approached for qualitative in-depth interviews at a drop-in center. The encountered sex workers considered him as a male intruder in their feminine universe and presented a hostile attitude towards him. Thus, he had to abandon his initial research project, and turned from qualitative to quantitative methods in order to gather data on the associations between working location and working practices<sup>10</sup>.

### **Research, Gender, and Emotions**

Obviously, besides gender, a complex ensemble of other social attributes mediates the research relationship, such as age, class, and race. As a result, male interviewees can also perceive a female researcher as “one of them,” according to her education or professional status. Thus, clients with a university degree accepted voluntarily to be interviewed in our office and felt at ease at the university, even when interviewed in the presence of women. Stanley and Slattery (2003), an interdisciplinary, biracial, male-female research team, after conducting a qualitative inquiry, also emphasize that interviews are influenced by an articulation of different factors, where the impact of each factor can differ according to the particular context. Thus, in our observation of encounters with male owners, their professional status seemed to be of the highest importance when meeting male-female research teams, and their gender when meeting female researchers. Also, even if observer and observed share the same gender, often social distance remains, as I will develop in the second section of this article. For researchers, connivance cannot be easily reached with most sex workers, coming often from unprivileged background. Exotic dancers of Eastern European countries, disposing of high school degree, form an exception, in particular as they are familiar with the logics of scientific research.

Yet, in sex-work research, gender plays a particularly central role in shaping interactions between informants and researcher. Pini (2005) notes that “in any research project where a focus is on gender it is likely that the male participants will engage in more pronounced gender identity work as their masculine selves may be viewed as central to the research” (p. 212).

**8** The dancers’ achievement/performance can be qualified as “emotional labor”: “the management of feeling to create a publicly observable facial and bodily display; emotional labor is sold for a wage and therefore has exchange value” (Hochschild 1983 : 7).

**9** Personal communication by Romaric Thievent, 2008.07.08.

**10** Notwithstanding his experience, Hubbard refutes any assertion of an inherent link between quantitative method and oppressive, unreflexive masculinity (or between qualitative method and feminism).

Sex work is undeniably an overtly and strongly gendered arena, where “needs” of men are constructed as “natural” and “right,” based on their numerical dominance as clients, and where women appear mainly as suppliers.

The female researchers of our teams interviewing male clients or managers, experienced how male subjects position themselves as heterosexual, powerful, knowledgeable men, sometimes even “lecturing” the researcher in a patronizing manner (for example, on the use of technical devices such as the tape-recorder). This configuration is also related by Deschamps (2006) in the case of a female researcher conversing informally with a male sex worker. By touching the researcher’s body and making jokes about the use he could have for her genitals, this sex worker adopted the attitude of testing and sexualizing, his mockery being a form of test. Indeed, in my experience, male informants, especially when interviewed by female researchers, tend either to struggle for control by testing and sexualizing the interviewer, or to signify that they are participating for chivalrous reasons (i.e., “to help young students”), an observation also made by Schwalbe and Wolkomir (2001)<sup>11</sup>.

Not only clients and male managers and owners associate female researchers with sex workers, but this also occurs in the academic sphere. Our teams encountered some gendered reactions when announcing our research project. Reactions ranged from concerns about dangers in the field (implying that female researchers would be particularly vulnerable to trafficking) to jokes with sexually connotations about our “training in the field.” Flowers (1998), who conducted participant-observation research on phone sex as an operator, states that sociologists bridging the sex-work and academic communities risk a loss in reputation and trustworthiness in both social universes. Thus, from the beginning of the research, the respectability of (female) researchers seems to be at stake, as the linkage with sex work renders her “openly sexual in an environment that cherishes chaste cerebral thought” (Flowers 1998 : 390).

At the same time, the academic community might also question the impact of the choice of topic on the institution’s reputation (Sanders 2006). As in our case, Mattley (1997), when doing research on phone sex, noted difficulties from the start: she had trouble getting a grant to do fieldwork and was exposed to gendered reactions. She reports that she became sexualized in the gaze of male colleagues, who then behaved condescendingly and discourteously. Academic women reacted in two ways: most were interested in details such as the physical site or the profile of the co-workers and employers, whereas some others (radical feminists) declared their aversion for phone sex and constructed Mattley as the sexual “Other,” implying

**11** As noted above, female researchers may, in response, display gender stereotyped behavior, and, for instance, emphasize their youth, frailty or lack of experience.

that she must have had particular predispositions allowing her to perform such an activity. In our case as well, a stigma was applied to our female researchers on the basis of their link with a stigmatized group, sex workers; and our team also had to manage emotions in dealing with other colleagues' reactions during the research process. Thus, some (male) colleagues made coarse jokes about the "practical education" we received, and showed eagerness to learn more about the settings where sex trade takes place. At one point, the team had also to handle a sexualized and potentially embarrassing situation when listening together in the classroom to sexually explicit tape recordings from a peer educator who explained in detail to newcomer sex workers how to arouse and satisfy clients by stimulating digitally their prostate gland. As not all students and senior researchers participating in the workshop did fieldwork with sex workers, the direct language surprised some.

These experiences of testing, provoking, and sexualizing lead to significant emotional stress during the fieldwork. Feelings of anger, rage, and despair appeared in the data collection phase and then resurfaced in the analysis stage. During our research workshop, a female student, after interviewing male managers, broke out in tears at a session of data analysis. Most reflexive accounts on sex work by female researchers present narratives of rage, stirred up in particular by gendered power inequalities. Grenz (2005) and O'Connell Davidson & Layder (1994) both relate that clients' sexual arousal during interviews can pose a challenge. Melrose (2002) reports how her research on violence experienced by female sex workers affected her personal life and relations with male heterosexuals. "The emotional effort is also stark in the efforts needed to dissect, reflect, and understand the researcher's own position in a complex social activity" (Sanders 2006 : 462). These related experiences are not specific to research on sex work, as emotions raised in other contexts are also likely to affect the researcher. However, the gendered construction of the commercial sex accentuates issues of emotion-management.

Asymmetrical education of men and women leads to the interiorization of female and male roles (Bozon 2004). Men experience "pornographic socialization" (Welzer-Lang, Barbosa & Mathieu 1994), a learning process that contributes to dissociating affects from sexual arousal. This socialization plays a role in the transmission and reproduction of "hegemonic" male identity<sup>12</sup>. Women engage differently in sexuality. Indeed, emotional bonds and stable relationships still seem to form the normative framework of female sexuality. Researchers are part of the same social and historical context; in consequence, the understanding shared by

<sup>12</sup> However, a static vision would be erroneous: on the influence of subordinated masculinities, see Connell and Messerschmidt (2005). Similarly, Sanders (2008) proposes an analysis of clients' changing sexual scripts.

men facilitates situations of “bonding ploys” between male researchers and clients on the one hand and explains difficulties of communication between female researchers and male strip-bar managers on the other. Experience of sexuality remains marked by a double standard, which structures behaviors and stigmatizes certain practices perceived as deviant. Indeed, contrary to men, promiscuous women are still perceived negatively, thus contributing to the negative image of female prostitutes.

However, not just the identities of the researcher and the researched, but also the topic of the research itself influences interviews. Therefore, as Pini (2005) insists, to recognize the impact of gender on qualitative research, we have to consider who meets whom, investigating what, and in which context. According to the specific situation, the context of social research can create, reproduce, or reinforce a power imbalance. Recognition of these complex dynamics requires reflexivity, as I will develop in the next section.

### **Feminist Research Methods and Reflexivity**

How do we approach our field? As sociologists, how can we deal with (gendered) power relations? In this section, I reflect on the distance between researchers and research subjects, by discussing various ways in which research may change social reality.

Influenced by post-structuralist theories, feminist research states that our life experience has an impact on our choices of topic, methodology, and analysis, as well as on the degree of our personal implication (Kleinman 2007). Personal history and life course affect researchers' choices of research objects and their levels of implication<sup>13</sup>. In a way, “the choice of a topic is itself a coming out” (Flowers 1998 : 391). In my case, for instance, living in a red-light district, witnessing negotiations, and occasionally being harassed by clients made me want to learn more about the realities of the sex trade.

Simultaneously, gendered socialization and a general culture marked by sexual double standards - women and men being subjected to different standards of sexual permissiveness (Crawford & Popp 2003) - also influence the personal history of both the researchers and research subjects. Prejudices and projections based on this particular socialization are illustrated by the whore stigma (Pheterson 1996). This stigma, implying a division between women in two simplistic categories: honorable and non-honorable, constitutes an instrument of patriarchal domination. The whore stigma controls implicitly all women whose crime is “not being chaste.” Research

**13** Thus, one of the reasons Wahab (2003) takes up research on sex work is to explore her own sexuality and to seek role models of empowered women.

subjects and researchers interiorize this prejudice: it needs intellectual and emotional work to transcend this symbolic division. Thus, analysis of paid sexual services can be (roughly) divided in two diametrically opposed perspectives. One denounces prostitution as the ultimate form of exploitation of women by men; the other emphasizes the potential autonomy of sex workers (Weitzer 2005a). Researchers need to clarify their own position before designing their project, as ideological positions influence their motivations (“hidden agenda”) to enter the research field. These positions also affect funding possibilities, as well as contacts in the field and the analysis of the data. In our workshop, at the beginning of the project, most students considered themselves as partly abolitionist. However, lectures on different facets of sex work (e.g., migration, gender, and labor market) and encounters with protagonists (e.g., sex workers, social workers, and police) contributed to make them recognize the complexity of the observed phenomenon and they progressively adopted a more reflexive position. Indeed, to escape or at least to reduce bias linked to these prejudices, reflexivity proves vital; we researchers must recognize that we are part of the process and influence it. At the same time, our subjectivity, our experiences, shape our capacity to understand: “Even as we purport to ‘give voice’ to the subjects of our research, our understandings of the experiences of these individuals are shaped by our own life histories and by our political and theoretical understanding of the social world” (Miller 1997 : 150).

Findings presented so far clearly challenge the (presumed) neutrality of the researcher. Thus we have to keep in mind that “neutrality” and “objectivity,” also in terms of gender, are impossible and we need to deal with this fact. However, reflection on gendered relationships between researcher and research subjects and on the long-lasting emotional effect of this type of fieldwork, calls for further efforts.

### **Power Relations and Participatory Partnership Research**

Besides managing gendered encounters in the field, researchers must also resolve dilemmas linked to the exploitative potential of social-science research. Indeed, in research on marginalized and stigmatized populations, researchers can be seen as (potential) “exploiters,” taking information from the field, then building academic careers based on the life stories of disadvantaged individuals. As a solution, Sanders (2006) calls for increased use of feminist research methods. She suggests collaboration with informants, stating that giving direction and control to those who are generally subjected to the process of research could be a way out of this dilemma. Indeed, a sense of responsibility and seeking social change motivate collaborative partnership research (O’Neill 2001). But before discussing further the advantages and the limits of this kind of collaborative research, I recall that partnership research methods are multiple. To give a definition of collaborative partnership research, Pyett (2002) conceptualizes different research approaches along a continuum, in which “the degree of political intent is

indicated by an inverse relationship between the level of researcher control and corresponding levels of community participation” (p. 333). At one end of the continuum, “advocacy research” abandons all claims of researcher control in order to serve disadvantaged groups. On the opposite, the “double-bind randomized controlled trial,” rejects collaboration with participants, who are therefore excluded from the production of knowledge. At the center of her model, Pyett places “collaborative participatory research,” presented as an “equal partnership” between the researched community and the sociologist, elaborating the research design together. The collaboration may involve advocacy and action, but these are not central aspects of this approach.

Following this approach, in our study on ways in which female sex workers in Geneva deal with violence, we placed the researched population at the core of the project (Földházi & Chimienti 2007). According to this research perspective, we considered them to be the “experts,” and we were at their service. Four female researchers - my colleagues in their late 20s, I in my early 30s - conducted fieldwork in teams of two, in the form of in-depth interviews. Our research team also included five cultural mediators<sup>14</sup> (two of them sex workers themselves), helping us with research design and recruiting. Our teamwork was based on equity and alliance and aspired to lessen prejudice against commercial sex. One aim of the fieldwork was to encourage proximity and solidarity with the concerned population, in order to reduce risks. The sex workers we met were aged between 20 and 64, the youngest working in the street trade, the eldest in her massage parlor.

We recruited our interviewees working in the street trade and champagne bars directly at their places of work, exotic dancers with the help of a cultural mediator from an advocacy organization, and sex workers in massage parlors through their advertisements in newspapers. Our gender facilitated access to the women we met, and exempted us from the “professional seduction tactics” they put on with male researchers. However, we had to get used to the “sexual subcontext” (Sanders 2006). Indeed, sex workers often received us while waiting for clients, scarcely dressed, preparing themselves and their working place. Conversely to the sexualized display of nudity by transgendered sex workers, female interviewees presented their bodies in a matter-of-fact and de-sexualized way, considering the exhibition of nakedness as a part of their professional attire. Embarrassment was a challenge on the researchers’ side. Indeed, even if nudity seemed de-sexualized for the sex workers - at least in this context, as it is commonly associated with intimacy and/or eroticism, we needed to adjust to this situation.

**14** Cultural mediators, in the vocabulary of the advocacy organization, are persons doing out-reach social work in particular ethnic communities. They are themselves members of the specific community and can also have experience in sex work («peer educators»).

As women interviewing female interviewees, once we established contact and explained the aims of our project, we had no difficulties having dialogue, confirming the observation of Reinharz and Chase (2001) that most women create rapport readily, as they are typically socialized to interact. During the interviews, our research subjects and we researchers observed each other mutually. Often, due to the particular study on violence, interviewees readily adopted the role of “teachers” towards us, telling us detailed stories depicting their capacity for self-defense. They presented in detail their safety systems, miming the “right” gestures and showing, for instance, a secret emergency exit built in the closet in a massage parlor. They also challenged us, questioning the legitimacy of our research by asking on what basis we researchers stated that violence is prevalent in sex work. Doing so, they treated us as somewhat naïve and lacking experience (which we certainly were); however, their lecturing never took a condescending tone.

This research approach allowed us to bring our concepts and models closer to the concepts and perspectives of the sex workers. Our knowledge and working methods were complementary with those of the participants. The collaboration helped to define sensitive issues in advance, gave us a chance to find appropriate language for the questions we asked, and contributed to verifying with our research partners the reliability of the information obtained. It also facilitated (partially) our access to the field. We only kept under our responsibility specific aspects of the process, like developing criteria for reliability and presenting results to the scientific community. Our academic team was not giving “lessons”: on the contrary, through the interview process, the sex workers could evaluate their own experiences and, by reflecting on these, contribute to their own empowerment.

Yet, we also met with some difficulties. Mandated by the local sex-work outreach project, we collaborated with their social workers, cultural mediators, and associated sex workers to define the research design. In spite of this collaboration, the cultural mediators, although initially assuring us of their support both for the aims and the design of the project and promising their assistance, seldom respected our appointments and were difficult to meet with in the phase of recruiting of interview partners. Indeed, their ability to participate in the research became problematic, as mediators were under (time) pressure to set priorities and to perform the work they were originally engaged to do, before contributing to research about potential change. Coy (2006), in an attempt to combine simultaneously research on the vulnerability of female sex workers and outreach work, reports similar difficulties.

Also, negotiations on research agenda and methods can prove misleading or even illusory, if the research concerns hidden populations engaged in illegal or stigmatized activities and characterized by great mobility. We had to struggle with the heterogeneity of the researched

field, since many of our informants, who are disadvantaged economically and by the whore stigma, hardly identify with a community. Characteristically, some sex workers we approached wanted to avoid any association with violence in sex work and felt harassed by our interview request. Therefore, collaboration proved to be difficult: who had the legitimacy to represent these sex workers? In such cases, advocacy organizations, such as the sex-work outreach project we worked with, may form the necessary link, but then again, researchers have to manage the eventual differences of objectives.

Our example shows that despite the obvious advantages, collaborative participatory research can be problematic, as aims and priorities of the academic team and the researched community are often different and difficult to conjoin. Both parties have to clarify their expectations for methods, analysis, data ownership, and outcomes, in order to avoid conflicts based on misunderstandings (Boynton 2002 : 3). Our agreement was assured by ongoing negotiation with the outreach project throughout the research about the ownership and publication of data and by the review of the results with the cultural mediators.

Also, we had the intention to keep contact with the participants after the completion of the research and insure a “return,” by providing access to the report on the homepage of the outreach project. However, this was only possible for a relatively stable population, such as erotic masseuses in massage parlors. In the case of migrant street sex workers or exotic dancers, the turnover of the population proved to be too quick. Furthermore, many migrant sex workers do not speak fluent French, and some (especially African) women are illiterate. Since our report was not translated, to overcome this difficulty, we transposed the main points of our report in illustrated brochures adapted for every sex-work setting (the street, massage parlors, strip clubs, and champagne bars) in the context of a violence-prevention campaign. These brochures were translated into six languages and distributed by the cultural mediators.

Finally, we reduced but did not erase the barrier between researchers and researched - in terms of complex economic, cultural, racial, and gender factors. Similarly, Wahab (2003 : 633) reports that although she referred to her meetings with sex workers as “dialogue sessions,” they insisted on using a different word, “interview,” marking the fact that the researcher remained an academician, and as such, an outsider to their world. Obviously, we researchers may not gain the trust and interest of every potential informant, but, in this specific field, underlining similarities with them can be effective for establishing trustful contact.

## Conclusion

This article arose from two projects in which several types of interviews with actors in the local sex market were conducted by single-sex or by male-female research teams. As researcher or supervisor of the two projects, I had a privileged position to combine different first-hand experiences from similar fields, and analyze them from a methodological point of view. My observations are based on sex-work research, but they highlight challenges in fieldwork in general. Sex-work research proved to be particularly useful to accentuate issues relating to gender: such as power inequalities between researcher and research subject, sexualization of the researcher or the management of stereotypical gender roles.

Gender display or management of emotions are issues addressed by feminist research but less developed by introductory literature on research methodology, rather focused on “foolproof” advices (e.g. Barbour 2008; Flick, Von Kardoff & Steinke 2004; Silverman 2000). Thus, knowledge acquired in the projects presented in this paper contributes to further refine such methodological concerns rarely detailed in depth.

Goffman (1959) explored the ways researcher and interviewee co-construct the interview, presenting them both as actors and at the same time as audience for each other's personal performances, who thus influence the course these performances take. However, it must be remembered that their relation is asymmetric and they both contribute from their specific positions to the interview construction. The researcher has the final say: he or she writes and publishes the final report. The encounter between researcher and informant involves unequal and dynamic power relations influenced by gender, age, ethnicity, and social class, which leave both parties with a subjective perception of the social world. The knowledge they produce through their collaboration in various interactions is thus situated. Therefore, even in the context of commercial sex, where gendered relations are a central organizing element, we cannot impute all influences on the research to gender alone, as conceptions of gender are influenced by social position. Also, a complex combination of internal factors (such as the characteristics of the participants) and external factors (such as the setting or the weather) contributes to shape the interview.

Even so, I emphasize that - especially in the particular field of research on prostitution - researchers and interviewees are involved as gendered subjects and, according to the research topic and the specific setting, the power relations strongly influence the data. My observation of research teams with different characteristics highlights the absence of gender neutrality

in the field, even if gender influence is for the most part not consciously recognized by the interviewees, as Padfield and Procter (1996) also observe.

Potential impacts of different gender configurations can be summarized as follows<sup>15</sup>: in the presence of male-female research teams, male informants tend to present themselves as being in charge of the situation and communicate with the male member of the team, while women informants turn towards the female researcher. Encountering female researchers, male interviewees tend to sexualize the interaction and test their interviewers. Female researchers are more at ease with transgendered or female informants, because of the absence of erotic tension. Towards male researchers, female informants about the sex trade express distrust or they render the situation erotic through emotional labor. Unlike other effects, this specific impact appears to be inherent to sex-work research.

Analysis of the effects of different gender configurations made visible a range of methodological and epistemological difficulties encountered by researchers doing qualitative research on sex work using in-depth interviews. I asked, to what extent can and should researchers, when doing fieldwork, take on stereotypical gender roles in order to facilitate data collection? Can we be open about our positions in all circumstances? Is non-confrontation with views and behaviors different from ours a sign of empathy? Should sociologists return “criticizing” feedback to their informants after data collection and analysis? The question of whether accentuating certain gender stereotypes, such as the “female listener,” can be useful to research, remains open. Butera (2006 : 1279) observes that researchers should be conscious of the gender assumptions that both they and their research populations hold. This awareness can work in favor of the study, as it helps to take into consideration the gendered nature of language, behavior, and motivations in the planning and recruitment phase of the project. The influence of gender can thus be acknowledged through the handling of gender roles in the interview situation, and it also helps to keep in mind the asymmetrical power relations behind it.

Participatory partnership research aims to reveal and deal with unavoidable power inequalities. I highlighted the benefits and pointed out the limits of this approach with stigmatized populations. As I have attempted to show here, regardless of the researchers’ status as insider or outsider in relation to the informants, the related experience also confirms the necessity to reflect on the various historically specific stances sociologists adopt in relation to research topics and members of the researched population.

**15** Further systematic comparison of larger samples would contribute to highlight differences and similarities in interview interactions according to specific gender dynamics.



## Conclusion

« La prostitution [...] trouve sa place au cœur de la question sociale, et plus précisément à l'entrecroisement des problématiques de la sexualité et de la précarité » (Mathieu 2007 :13).

Les analyses rassemblées ci-dessus illustrent combien la prostitution - et de manière plus large le commerce du sexe - est au croisement des diverses relations, souvent conflictuelles, entre sexes, classes, dominant.e.s et dominé.e.s. Ainsi, l'étudier permet d'examiner rapports de force et enjeux de pouvoir au sein de la société. J'ai démontré que l'espace de la prostitution reste un domaine pertinent pour aborder des concepts sociaux importants, malgré un terrain sensible d'accès parfois difficile aux interlocuteurs. En effet, ma présence prolongée sur le terrain et ma participation à diverses recherches ont contribué à recueillir un matériel diversifié, dont les données s'inscrivent dans un tableau complexe et riche en pistes de réflexion. Les études présentées ici promettent encore de potentielles et fécondes recherches, dont certaines sont esquissées ci-dessous.

Ma motivation à contribuer à la connaissance sociologique de l'espace de la prostitution réside dans la mise en évidence du décalage entre certaines représentations dominantes et les pratiques réelles. Dans une perspective militante, il s'agit notamment d'analyser les résultats de certaines « solutions » proposées au « problème social » que constituerait la prostitution (Mathieu 2007).

En rédigeant une thèse en articles, j'ai présenté une collection de textes, élaborés en conformité avec les standards éditoriaux des revues préconisées pour publication, mais cependant extraits d'un corpus plus important. Ce mode de travail rédactionnel m'a obligée à opérer des choix. Ainsi, dès lors que les rapports sociaux examinés évoluent dans le temps et diffèrent selon les espaces, on peut regretter le manque de perspectives historiques dans les textes ici réunis.

Aussi, dans le présent recueil, le cadre conceptuel des articles laisse de côté, faute de place, une série d'approfondissements possibles. Je développerai dans des travaux ultérieurs les notions de la « féminité » ou de la « masculinité » en lien avec le sexe tarifé, à présenter sous l'angle de la performance (Butler 1990). De même, la question de l'apprentissage en milieu déviant au sens d'une « carrière » telle que définie par Becker (1985) n'est pas abordée ici, quand bien même des travaux remarquables appliquent ce concept à la prostitution de rue en France (Pryen 1999) ou de salon au Royaume-Uni (Day 2007). Le parcours de vie des personnes prostituées migrantes en Suisse ayant récemment fait l'objet d'une thèse (Chimienti 2009), j'ai laissé de côté ces aspects d'analyse. De manière générale, la demande de services sexuels tarifés n'apparaît qu'en filigrane dans ces cinq analyses, qui ne traitent pas de la complexité du rapport entre clients et prostituées, par exemple, de la question des attentes en termes d'écoute (Sanders 2008).

Du point de vue méthodologique, des études comparatives – dans le temps et dans l'espace – auraient pu permettre d'affiner davantage mes analyses. Par exemple, j'aurais pu compléter l'analyse documentaire par l'examen des registres d'Aspasie (archives, livre du bord du bus d'accueil et de la permanence) consacré au sujet des violences dans l'espace de la prostitution afin de dégager une dynamique temporelle.

## **Synthèse des analyses**

J'ai proposé dans mes analyses consacrées à la prostitution de documenter diverses facettes d'un phénomène en pleine transformation. Cette transformation est le résultat de mutations multiples et révélatrices d'inégalités au niveau micro- comme macrosociologique. Citons d'abord les transformations de l'intimité et du rapport à la sexualité (Giddens 2004 ; Mottier 2009). Ces transformations n'effacent cependant pas une division genrée des pratiques (Bozon 2001, 2002), laquelle assigne des normes sexuelles différentes aux hommes et aux femmes, normes également différenciées selon l'appartenance de classe.

Ces changements dans les rapports intimes s'inscrivent dans un contexte plus global. Les transformations démographiques, notamment la baisse de la mortalité infantile dans le Tiers Monde, le vieillissement de la population dans les pays occidentaux, de même que les changements de conditions de vie des femmes dans les pays industrialisés (comme l'accès à l'instruction et au marché de l'emploi salarié), amènent une modification de la demande sur le marché du travail. L'égalisation, en Occident, des conditions de vie entre hommes et des femmes génère de nouvelles inégalités entre Nord et Sud. Les sociétés industrialisées ont besoin de main d'œuvre pour le service domestique (Anderson 2000), la garde des enfants et le service sexuel rémunéré (Ehrenreich & Hochschild 2003). La main d'œuvre féminine

occidentale est ainsi progressivement remplacée par des migrantes, processus facilité par l'évolution des moyens de transport favorisant la mobilité d'un nombre croissant de migrant.e.s.

Le phénomène de la prostitution à Genève et en Suisse doit dès lors être lu dans un contexte retraçant les liens entre les transformations de la sexualité et des rôles de genre et les changements économiques et sociaux du pays à l'époque actuelle. Les violences structurelles touchant les acteurs sociaux de l'espace de la prostitution sont à interpréter sur une toile de fond d'inégalités globales. A l'instar de Kelly (2008), je stipule que, parallèlement au retrait étatique de l'économie dans un élan néolibéral, on assiste à la (ré)introduction d'une volonté de régulation de la sexualité tarifée. Ainsi, l'Etat, loin de se retirer de la vie publique, déplace plutôt ses zones d'intérêt et d'intervention. Dans ce sens, les préoccupations suscitées par la traite des femmes, la gestion du risque d'une épidémie de maladie vénérienne, ou encore les transformations de la géographie urbaine du commerce du sexe, illustrent cette redirection des énergies étatiques vers un contrôle symbolique et social des populations marginalisées, pauvres ou considérées comme « déviantes », en médicalisant certaines d'entre elles et en criminalisant d'autres. La démarche de régulation vise à renforcer la répression d'une prostitution de rue informelle et occasionnelle et en même temps à canaliser et rendre invisible la sexualité tarifée des classes se situant au plus bas de l'échelle sociale.

Ma thèse se focalise sur certains aspects complexes du phénomène prostitutionnel en mutation. La diversité des articles présentés ci-dessus reflète mon parcours de chercheuse. Ils ont été élaborés à des périodes, sur des terrains et avec des outils différents. En conséquence, ma synthèse propose une relecture suivant un même fil rouge théorique dans une perspective de réflexivité rétrospective.

Je saisis l'occasion de la conclusion pour relier les thématiques abordées dans un cadre conceptuel commun, à travers l'examen systémique des inégalités tel que le proposent Bihl et Pfefferkorn (2008)<sup>1</sup>. Ces derniers insistent sur le caractère systémique des inégalités sociales, car celles-ci se déterminent mutuellement, se produisent, se reproduisent et de ce fait induisent une dynamique d'intensification. Les inégalités sociales suscitent par cette dynamique - en fonction des cas - une accumulation de désavantages ou un cumul de privilèges.

<sup>1</sup> Bihl et Pfefferkorn donnent la définition suivante de l'inégalité : « Une inégalité sociale est le résultat d'une distribution inégale, au sens mathématique de l'expression, entre les membres d'une société, des ressources de cette dernière, distribution inégale due aux structures mêmes de cette société et faisant naître un sentiment, légitime ou non, d'injustice au sein de ses membres » (2008 : 8)

J'examine ici les liens dynamiques entre les différents rapports sociaux structurants (de classe, de sexe, de race<sup>2</sup> ou encore de génération) qui sous-tendent l'espace de la prostitution abordé par ma thèse. Mes cinq articles se caractérisent par une analyse principalement en termes de rapports sociaux de sexe, cependant, souligner l'importance d'autres rapports sociaux d'influence (Pfefferkorn 2007) me paraît primordial.

### **Travail du sexe et système d'inégalités**

La perspective d'une analyse systémique des inégalités (Bihl & Pfefferkorn 2008) me permet de tisser des liens entre mes problématiques : la régulation d'un certain type de migration féminine via les mesures contre la traite, la gestion des violences dans le marché du sexe, les évolutions de la prise en charge des risques dans ce milieu spécifique, et enfin la géographie particulière du sexe tarifé. Il s'agit là de phénomènes situés à l'intersection des rapports sociaux de classe, de genre et de race<sup>3</sup>.

Pfefferkorn (2007) propose d'analyser les inégalités en tenant compte de quatre injonctions. Il est primordial d'articuler entre eux les rapports sociaux, car ils ne sont pas intelligibles de manière indépendante. Il s'agit également de prendre en considération différents niveaux de réalité du monde social. Il est aussi nécessaire d'analyser en parallèle la situation objective d'un groupe considéré avec la subjectivité de ses membres. Finalement, il faut inscrire ces rapports sociaux dans le temps et l'espace. En effet, les différentes configurations des rapports de classe, de sexe ou de race, sont les résultats de dynamiques historiques particulières. Ainsi, les rapports sociaux sont profondément enchevêtrés, ou, comme l'observe Pfefferkorn, « ils se construisent, se reproduisent et se transforment sans cesse en rapport les uns avec les autres » (2007 : 391).

L'espace de la prostitution est particulièrement révélateur de la manière dont des situations de conflit sont générées par les différenciations et hiérarchisations internes caractérisant les sociétés occidentales contemporaines (Bihl & Pfefferkorn 2008). Dans cet espace, comme dans la société en général, des groupements sociaux rivalisent les uns avec les autres afin de

**2** J'utilise la notion de « race » au sens d'ethnicité, et non pas comme une référence à une quelconque catégorie biologique.

**3** L'articulation des rapports sociaux structurants est définie comme l'intersectionnalité structurelle par certains auteurs (Crenshaw 2005). Ce concept permet notamment d'évoquer la manière dont le positionnement à l'intersection de la race et du genre rend l'expérience concrète des femmes de couleur qualitativement différente de celle des femmes blanches en matière de violence conjugale, de viol et des mesures pour y remédier. De même, un exemple d'intersectionnalité politique serait la marginalisation induite par les politiques féministes et antiracistes de la question de la violence contre les femmes de couleur.

maintenir ou améliorer leur position relative dans les différentes hiérarchies sociales. Dans ce cadre conflictuel, un important objectif est notamment l'appropriation des normes de légitimation d'ordre social. Les débats idéologiques au sujet du travail du sexe illustrent bien cette lutte pour déterminer ce qui est juste ou injuste, acceptable ou inadmissible. Les rapports sociaux de classe et de race, en plus de celui de genre, sont saillants dans la manière dont les experts (fonctionnaires fédéraux et cantonaux, ainsi que membres des milieux associatifs) participent à l'élaboration et à la mise en oeuvre des lois et des règlements au sujet de la traite d'êtres humains. Les experts cités dans le premier chapitre contribuent à la construction sociale d'une image de la victime de la traite qui relève d'une catégorisation éloignée de la réalité. Dans leur discours se cristallise une image stéréotypée et sexuée de la victime de la traite : celle d'une migrante forcée à se prostituer. Cette image ne permet pas de tenir compte de la capacité d'agir des personnes concernées. Elle empêche d'aborder les situations de détresse et d'abus telles qu'elles se présentent réellement, produisant et renforçant par cela des inégalités d'accès à la mobilité géographique et sociale.

Cet accès inégal à la mobilité engendre à son tour des tensions mises en évidence dans le deuxième chapitre consacré aux violences au sein du marché prostitutionnel. Force est de constater que le stigmatisme influençant les stratégies de résistance des travailleuses du sexe aux différentes manifestations de la violence est un stigmatisme conditionné par le genre, mais aussi par la classe ou encore par la race de la personne concernée. Ainsi, toute catégorie d'inégalité sociale fondée sur les ressources économiques, le genre, la génération, ou la classe sociale forme un espace de vulnérabilité spécifique. Ces inégalités produisent le stigmatisme qui marque la prostitution. Réciproquement, ce stigmatisme touche différemment les acteurs selon leur place dans des hiérarchies sociales multiples. Il devient partie intégrante du système de pensée des personnes prostituées, et, par la division dichotomique qu'il implique, les oblige à des tactiques de distanciation de leurs propres pratiques, enrayent toute solidarité entre personnes prostituées. Face à l'absence de cohésion d'un ensemble vis-à-vis duquel ses membres tentent habituellement à souligner leur éloignement, Mathieu (2007) parle ainsi d'un « groupe de destin ». Ceci à l'instar d'autres groupes stigmatisés, car, comme le note Pfefferkorn (2007), la cohésion interne d'un groupe est faible s'il fait « l'objet d'une stigmatisation et / ou quand la précarité de la situation est vécue comme temporaire » (2007 : 387).

Fragilisées par le difficile aménagement du stigmatisme et par leur existence dans une société conflictuelle, les personnes travailleuses du sexe ne sont pourtant pas entièrement démunies face à la violence : elles utilisent ainsi des tactiques individuelles adaptées à leur contexte de travail pour se prémunir contre les atteintes jugées les plus importantes. Cependant, leur intériorisation de l'indignation a des conséquences au sein même de leur vie privée. De manière

paradoxalement, ces personnes sont donc mieux préservées des risques physiques encourus que de leurs portées émotionnelles. Là encore, les risques physiques ou émotionnels sont produits et en même temps producteurs d'inégalités sociales interdépendantes. L'observation de l'espace de la prostitution confirme que les facteurs de risque restent caractéristiques des contextes sociaux et des pratiques particulières, rendant certains groupes de personnes vulnérables ou au contraire protégés face à la maladie ou aux violences. Dans cette perspective, le stigmate contribue à reproduire et accentuer les inégalités sociales : inégalité d'accès aux soins, mais aussi inégalité en matière de ressources pour se prémunir face aux risques.

Dès lors, des stratégies de santé publique adaptées à d'autres groupes cibles s'avèrent inappropriées pour changer l'image défavorable des populations impliquées dans le commerce du sexe, ceci à cause de leurs caractéristiques spécifiques (grande mobilité géographique, migrant.e.s en situation précaire...) et du stigmate marquant la prostitution. Les politiques de prévention se trouvent donc confrontées à un défi difficile à relever : il leur faut tenir compte des diversités et des inégalités qui marquent l'espace de la prostitution en termes de classe, genre, et race. Ces politiques contemporaines de prévention sont la réponse aux dynamiques collectives de l'épidémie du Sida, sollicitant une intervention étatique et inspirant en même temps des mouvements de base d'activistes. J'ai analysé dans le troisième chapitre la manière dont les associations de défense de santé sexuelle font entendre de nouvelles voix par l'inclusion de travailleuses du sexe (migrantes) dans leurs prises de décisions. Ainsi, l'expertise de ces dernières en matière de sexe tarifé est reconnue et dévoile la confrontation entre une science médicale « objective » et un savoir profane, révélant ainsi des changements sociaux importants dans la construction du savoir expert légitime. Cette prise de parole des acteurs désaffiliés peut être interprétée comme un signe de résistance aux discriminations. Toutefois, ces transformations sont limitées. Ainsi, le savoir profane, en particulier celui des travailleuses du sexe désaffiliées, peine encore à être reconnu légitime par les autorités.

Les inégalités constatées plus haut s'inscrivent aussi dans l'espace urbain, sujet traité dans le quatrième chapitre. Une diversification hiérarchisée départage le commerce du sexe en opposant deux facettes : un commerce stigmatisé et marginalisé et, à l'inverse, des produits acceptables voire en vogue. Ces deux aspects traduisent aussi deux types de mobilité des personnes impliquées : mobilité forcée dans le premier cas, choisie dans le second. Cette géographie morale est en perpétuel mouvement et remaniement, notamment suite aux contestations et démarches de résistance des principaux intéressés, personnes prostituées, clients ou encore gérants d'établissement (Hubbard 2009). Ces oppositions rappellent également la segmentation, la hiérarchisation et le caractère conflictuel des sociétés contemporaines (Bihl & Pfefferkorn 2008). Ainsi, clients ou fournisseurs de produits et de services sexuels tarifés (diversement situés dans l'espace et sur une échelle de valeurs symboliques) sont inégalement

dotés en ressources matérielles, sociales, politiques et symboliques. Il en découle une forte polarisation entre la base et le sommet de la hiérarchie sociale.

En regard de ces antagonismes, il importe d'accorder de l'attention à la condition objective des acteurs sociaux étudiés, sans oublier leur vécu subjectif, et celui des chercheurs et chercheuses. Cette étape importante dans le développement des sciences sociales marque la reconnaissance des rapports sociaux impliquant des rapports de pouvoir asymétriques qui sous-tendent toute recherche. Le cinquième chapitre insiste sur le rôle de l'examen des différents facteurs d'influence (classe, genre, âge, origine ethnique...) sur la récolte des données. En effet, cet examen permet de pratiquer une recherche plus réflexive mettant en évidence le fait que le savoir produit par la recherche est situé. Dans la co-construction de leur rencontre, chercheur ou chercheuse et personne enquêtée s'influencent mutuellement, mais occupent des positions asymétriques, impliquant des rapports de pouvoir inégaux et dynamiques, ce qui laisse les deux parties avec une perception subjective du monde social. Lors de la préparation d'une recherche, de même lors de l'analyse des données, chercheurs et chercheuses doivent être conscients de leurs propres représentations des rapports sociaux mais aussi des représentations que les groupes étudiés ont de ces mêmes rapports.

De la tentative de rétablissement d'un équilibre de ces rapports découle un certain type de recherche – dite recherche participative. Cette forme de recherche se caractérise par un processus de production des connaissances effectuée conjointement avec les acteurs de terrain en valorisant leur expérience. Elle met en évidence les ressources des participants et consolide la prise de conscience chez les personnes engagées de leurs capacités d'agir. J'ai souligné les avantages et indiqué les limites de ce type d'approche avec des populations stigmatisées. Dans ce contexte, l'écart des inégalités entre les chercheurs ou chercheuses et les autres personnes engagées est en effet particulièrement prononcé. Indépendamment du statut de la personne à l'initiative de la recherche comme *insider* ou *outsider* de la relation aux informateurs, mon expérience confirme la nécessité de réfléchir aux positions historiquement spécifiques que les sociologues adoptent en relation avec leur thème de recherche ainsi qu'avec les membres de la population enquêtée.

## **Perspectives futures**

Pour mieux souligner la possibilité d'émancipation ou de subversion des rapports de domination, je propose de compléter la précédente synthèse de mes analyses avec des pistes de recherche relevant davantage d'un niveau microsociologique et abordant la capacité d'agir des acteurs sociaux impliqués dans l'espace de la prostitution. Ainsi, en prolongation de mes recherches sur les manifestations de violence dans le commerce du sexe et sur l'évolution

de la gestion du risque, j'estime pertinent de conduire une étude en inscrivant l'expérience des travailleuses et travailleurs du sexe dans un cadre plus large : celui d'une société centrée autour de la « culture du risque » (Giddens 1991 ; Peretti-Watel 2005), c'est-à-dire dans une société orientée vers l'avenir et détachée de son passé, et dans laquelle les acteurs sociaux perdent leurs jalons traditionnels. Ce type de société entretient un lien ambigu avec les risques : les risques collectifs l'alarment, tandis qu'elle accueille avec approbation les prises de risque individuelles. En conséquence, prendre des risques peut être interprété comme une réaction au fait de vivre dans un monde anxiogène car de moins en moins intelligible (Peretti-Watel 2003).

Dans le cadre des études sur les violences dans l'espace prostitutionnel, une hypothèse (Mathieu 2002a) considère que l'intériorisation de la perspective de l'agression est inhérente à la pratique prostitutionnelle. Plus encore, l'appréhension de la violence sur le mode de ce qui va de soi apparaîtrait comme fondamental au déploiement d'une forme de violence symbolique contribuant ainsi à renforcer la dévalorisation et la stigmatisation des personnes exerçant la prostitution. Je propose de mettre en examen cette hypothèse en utilisant le concept des « pratiques limites » (ou *edgework*) défini par Lyng (1990) comme le fait d'éprouver ses propres limites afin de les ressentir et de les tester pour chercher ensuite à les outrepasser. Dès lors, ces limites se concrétisent par « la frontière entre ordre et chaos, vie et mort, conscience et inconscience » (Peretti-Watel 2003 : 128). Ces pratiques limites assurent la sensation de réalisation de soi, de l'épanouissement voire d'une certaine omnipotence. Les personnes qui les pratiquent tentent à se prouver qu'elles peuvent vaincre leur peur et ainsi dominer des situations qui paraîtraient sinon immaîtrisables. De manière paradoxale, se sentir soumis à des menaces qui les dépassent poussent certains individus à s'exposer délibérément à des risques toujours plus grands. Chaque défi surmonté leur sert de preuve supplémentaire de leur capacité de survie à toute épreuve (Peretti-Watel 2003)<sup>4</sup>.

Dans cette perspective, les acteurs faibles (Payet et al. 2008) dominés de façon multiples peuvent faire usage des pratiques limites comme une forme d'action subversive contre un type d'oppression, tout en s'accommodant simultanément d'autres types d'oppression. Ainsi, dans le cas des femmes subissant la violence de leur partenaire, ne pas dénoncer ce dernier peut être interprété comme une participation à la reproduction de la domination patriarcale.

**4** Une particularité du travail du sexe serait l'assimilation des pratiques limites à la sphère professionnelle des acteurs sociaux, en opposition avec la définition initiale donnée par Lyng (1990). En effet, ce dernier estime que la principale source du sentiment d'aliénation se situe dans l'univers professionnel : « les formes contemporaines d'organisation du travail seraient peu gratifiantes, elles ne permettraient pas à l'individu de se réaliser à travers son travail, les prises de risque lors des activités de loisir servant alors d'exutoire aux frustrations éprouvées dans la sphère professionnelle » (Peretti-Watel 2003 : 129).

Cependant ce refus peut également être considéré comme un acte de résistance contre un système judiciaire jugé injuste et répressif. De même, des relations intimes (même violentes) peuvent apporter aux femmes en situation précaire des gratifications émotionnelles et sociales qui contrebalancent partiellement leur dégradation symbolique et matérielle (Rajah 2007). Prendre un risque de manière calculée face à des menaces peut donc procurer un sentiment de reprise du contrôle de sa propre vie – au moins pour un moment (Warr & Pyett 1999).

Le concept d'*edgework* permettrait de lier le cas des personnes travailleuses du sexe tendant à ne compter que sur elles-mêmes pour gérer des situations de violence à celui d'autres personnes en situation précaire, telles les femmes toxico-dépendantes (Pyett & Warr 1999 ; Rajah 2007). Je propose dès lors de comparer les expériences de personnes pratiquant la prostitution selon leur genre (hommes, femmes et transgenres), leur origine ethnique ou encore selon le cadre législatif réglementant leur activité professionnelle. De même, j'estime pertinent de conduire une enquête comparant les « pratiques limites » des personnes travailleuses du sexe avec celles d'autres professions précaires et/ou dangereuses (personnel aide soignant, chauffeurs de taxi, militaires...). J'examinerai également le rôle de l'appartenance de classe corrélé avec les capitaux économiques influençant la forme que prennent les pratiques limites : sport extrême pour cadres aisés ou pratiques plus subversives, tel le travail du sexe, pour les acteurs sociaux plus défavorisés.

J'ai débuté ma thèse en soulignant dans l'introduction le caractère politique des enjeux de l'espace de la prostitution. Si j'ai cité Mathieu (2007) en situant la prostitution au croisement des problématiques de la sexualité et la précarité, c'est pour mieux rappeler qu'une des caractéristiques de la sexualité consiste à ne jamais être une affaire qui relève du seul domaine privé (Laqueur 2009). De même, au final, j'espère avoir démontré que le phénomène de la prostitution ne peut être débattu uniquement en termes de problème social sans être réducteur. En effet, une telle perspective propose de fausses solutions. Cette tendance réductrice s'avère d'autant plus difficile à nuancer dans le débat public qu'elle utilise un argumentaire faisant référence aux valeurs de cohésion sociale et de justice de la majorité au dépens d'une minorité marginalisée et désormais indésirable. Cette argumentation morale joue sur les émotions de la population au lieu de recourir à l'examen approfondi, réflexif et documenté d'une situation problématique donnée. Cette argumentation est également plus attrayante pour les médias qui la diffusent et la déclinent en utilisant de schémas divers : peurs liées au chômage, peurs identitaires ou encore sentiments d'insécurité économique, physique ou psychique. Ces peurs ainsi attisées trouvent une cause facile à identifier et à expliquer aux travers de la figure du migrant, du chômeur, du toxicodépendant, de l'homosexuel ou encore de la prostituée. Elles réclament une solution en forme d'exutoire : il s'agit d'écarter, de stigmatiser, de combattre ou encore de criminaliser les boucs émissaires identifiés.

Pour éviter ces pièges idéologiques et populistes, la recherche doit situer les pratiques du commerce du sexe dans les courants économiques et culturels de leur époque, et non pas les traiter à part comme des phénomènes exceptionnels (Bernstein 2007). Il est ainsi nécessaire de comprendre et d'analyser la prostitution en termes de rapports sociaux, miroir de nombreuses inégalités.



## Bibliographie

### Ouvrages et articles

AGGLETON, P. (1999), *Men who sell sex: international perspectives on male prostitution and HIV/AIDS*, Temple University Press.

AGUSTIN, L. (2006), The Disappearing of a Migration Category: Migrants Who Sell Sex, *Journal of Ethnic & Migration Studies*. 32 (1), 29-47.

AGUSTIN, L. (2007a), *Sex at the Margins: Migration, Labour Markets and the Rescue Industry*, London, Zed Books.

AGUSTIN, L. (2007b), Questioning solidarity: Outreach with migrants who sell sex. *Sexualities*, 10 (4), 519-34.

ALEMANY, C. (2000), Violences, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 245-250.

ANDERSON, B. (2000), *Doing the Dirty Work? The Global Politics of Domestic Labour*, London, Zed Books.

ANDERSON, B. (2007), A Very Private Business: employment in private households, *European Journal of Women's Studies*, 14 (3), 247-264.

ANDERSON, B., O'CONNELL DAVIDSON, J. (2003), *Is Trafficking in Human Beings Demand Driven? A Multy-Country Pilot Study*, IOM Research Series, 15.

ANDRIJASEVIC, R. (2005), La traite des femmes d'Europe de l'Est en Italie : analyse critique des représentations. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21, 155-175.

- ATTAC (2008), *Mondialisation de la prostitution, atteinte globale à la dignité humaine*, Paris, Mille-et-une-nuits.
- BARBOUR, R. (2008), *Introducing Qualitative Research: A Student Guide to the Craft of Doing Qualitative Research*, London, Sage.
- BARRY, K. (1979), *Female Sexual Slavery*, New York, New York University Books.
- BECK, U. (1992), *Risk society: Towards a new modernity*, London, Newbury Park, Sage.
- BECKER, H. S. (1985) [1963], *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- BERNSTEIN, E. (2001), The meaning of the purchase. Desire, demand and the commerce of sex, *Ethnography*, 2 (3), 389-420.
- BERNSTEIN, E. (2007), *Temporarily Yours. Intimacy, Authenticity and the Commerce of Sex*, Chicago, The University of Chicago Press.
- BIHR, A., PFEFFERKORN, R. (2008), *Le système des inégalités*, Paris, La Découverte.
- BOOTH, K. M. (1998), National mother, global whore, and transnational femocrats: The politics of AIDS and the construction of women at the World Health Organization, *Feminist Studies*, 24 (1), 115-39.
- BOYNTON, P. M. (2002), Life on the streets: The experiences of community researchers in a study of prostitution, *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 12, 1-12.
- BOZON, M. (2001), Sexualité et genre, dans LAUFER, J., MARRY, C., MARUANI, M. (dir), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, PUF, 169-186.
- BOZON, M. (2002), *Sociologie de la sexualité*, Paris, Nathan.
- BOZON, M. (2004), La nouvelle normativité des conduites sexuelles ou la difficulté de mettre en cohérence les expériences intimes, in J. Marquet (Ed.), *Normes et conduites sexuelles: Approches sociologiques et ouvertures pluridisciplinaires*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 15-33.
- BRENNAN, D. (2005), Methodological Challenges in Research with Trafficked Persons, Tales from the Field, *International Migration*, 43 (1-2), 35-54.
- BRENTS, B. G., HAUSBECK, K. (2007), Marketing Sex : US Legal Brothels and Late Capitalist Consumption, *Sexualities*, 10 (4), 425-439.
- BROCHIER, C. (2005), Le travail des prostituées à Rio de Janeiro, *Revue française de sociologie*, 46 (1), 75-114.

- BRUSSA, L. (2003), Three years of Dutch legalization. Consequences for legal and undocumented sex workers, *Research for Sex Work*, 6, 14-17.
- BUTERA, K. J. (2006), Manhunt: The challenge of enticing men to participate in a study on friendship, *Qualitative Inquiry*, 12 (6), 1262-1282.
- BUTLER, J. (2005 [1990]), *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte.
- CAIATA ZUFFEREY, M. (2006), *De la toxicomanie à la conventionalité. Sociologie des sorties de la drogue à l'époque de la réduction des risques*, Zurich, Seismo.
- CAMERON, S. (2004), Space, Risk and Opportunity : The Evolution of Paid Sex Markets, *Urban Studies*, 41 (9), 1643-1657.
- CAMPBELL, C. A. (1995), Male gender roles and sexuality: Implications for womens' AIDS risk and prevention, *Social Science and Medicine*, 41 (2), 197-210.
- CARONI, M. (1996), *Danseuses et candidates au mariage. Aspects juridiques de la «traite des femmes» en Suisse*, Lucerne, Editions Caritas.
- CASTEL, R. (2001), *Les métamorphoses de la question sociale*, Mesnil-sur-l'Estrée, Folio, coll. Essais.
- CATARINO, C., MOROKVASIC, M. (2005), Femmes, genre, migration et mobilités, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21 (1), 7-27.
- CATTACIN, S., CHIMIANTI, M., FÖLDHAZI, À. (en préparation), *Distance intime: pour une sociologie intime de la prostitution*, rapport de recherche, Université de Genève.
- CHALAS, Y. (2007), *Territorialités contemporaines*, intervention dans le cadre du Forum de recherche *Différences, unité et urbanité*, sous la dir. de Cattacin, S., département de sociologie, Université de Genève.
- CHAUMONT, J.-M. (2008), Présentation. Discours et déconstruction : approches sociohistoriques, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, XXXIX, (1), 1-10.
- CHAUMONT, J.-M. (2009), *Le mythe de la traite des blanches. Enquête sur la fabrication d'un fléau*, Paris, La Découverte.
- CHIMIANTI, M. (2006), Prostitution, migration et santé, *Revue Forum*, n°6, Neuchâtel, SFM.
- CHIMIANTI, M. (2007), Agency of migrant prostitutes. Experiences from Switzerland, in Björngren Cuadra Carin and Sandro Cattacin (eds.), *Difference sensitivity from an organisational perspective*, Malmö, IMER.
- CHIMIANTI, M. (2007), Les ressources de l'agir faible, *Psychoscope*, 5.

CHIMIANTI, M. (2007), *Migration et prostitution. Les ressources de l'agir faible*, manuscrit de thèse, Université de Genève, département de sociologie.

CHIMIANTI, M. (2009), *Prostitution et migration. La dynamique de l'agir faible*, Zurich, Seismo.

CHIMIANTI, M. (2010), Selling sex in order to migrate: The end of the migratory dream?, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36 (1), 27-45.

CHIMIANTI, M., FÖLDHAZI, Á. (2008), Géographies du marché du sexe : entre dynamiques urbaines, économiques et politiques, *Sociétés, Revue des Sciences Humaines et sociales*, 99 (1), 79-90.

CLARKE, A. D., et al. (2003), Biomedicalization: Technoscientific transformations of health, illness, and U.S. biomedicine, *American Sociological Review*, 68 (2), 161-194.

COLLINS, A. (2004), Sexuality and Sexual Services in the Urban Economy and Socialscape : An Overview, *Urban Studies*, 41 (9), 1631-1641.

CONNELL, R. W. (1995), *Masculinities*, Berkeley, University of California Press.

CONNELL, R.W., MESSERSCHMIDT, J. W. (2005), Hegemonic masculinity: rethinking the concept, *Gender & Society*, 19 (6), 829-859.

CORBIN, A. (1978), *Les filles de noce. Misère sexuelle et prostitution au 19e et 20e siècles*, Paris, Aubier.

COREA, G. (1992), *The invisible epidemic. The story of women and AIDS*, New York, Harper Collins.

COULMONT, B. (2007), *Sex-shops. Une histoire française*, Paris, Editions Dilecta.

COY, M. (2006), This Morning I'm a Researcher, This Afternoon I'm An Outreach Worker: Ethical Dilemmas in Practitioner Research, *International Journal of Social Research Methodology*, 9 (5), 419-431.

CRAWFORD, M., POPP, D. (2003), Sexual double standards: a review and methodological critique of two decades of research, *Journal of Sex Research*, 40 (1), 13-26.

CRENSHAW, K. W. (2005), Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur, *Cahiers du Genre*, 39, 51-82.

D'AMATO, G., GERBER, B., KAMM, M. (2005), *Menschenschmuggel und irreguläre Migration in der Schweiz*, SFM Forschungsbericht 37, Neuchâtel, SFM.

DAHINDEN, J. (2009), Are we all transnationals now ? Network transnationalism and transnational subjectivity : the differing impact of globalization on the inhabitants of a small Swiss city, *Ethnic and Racial Studies*, 1-22.

DAHINDEN, J., STANTS, F. (2006), *Arbeits- und Lebensbedingungen von Cabaret-Tänzerinnen in der Schweiz*, Neuchâtel, SFM.

DAHINDEN, J., ROSENDE, M., BENELLI, N., HANSELMANN, M., LEMPEN, K. (2007), Migrations : genre et frontières – frontières de genre, *Nouvelles Questions Féministes*, 26 (1), 4-14.

DARLEY, M. (2006), Le statut de la victime dans la lutte contre la traite des femmes, *Critique internationale*, 30, 103-122.

DAVID, M. (2008), Santé mentale et usage idéologique de l'état de «stress post-traumatique» dans les discours sur la prostitution et la traite, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 39 (1), 55-70.

DAVIES, J., DAVIES, B. (2008), How to Use a Trafficked Woman: the Alliance between Political and Criminal Trafficking Organisations, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 39 (1), 117-136.

DAY, S. (2007), *On the Game. Women and Sex Work*, London, Pluto Press.

DE PUY, J., GILLIOZ, L., DUCRET, V. (2002), Intimités piégées. La violence conjugale en Suisse, *Nouvelles Questions Féministes*, 21 (1), 57-80.

DESCHAMPS, C. (2006), *Le sexe et l'argent des trottoirs*, Paris, Hachette.

DESCHAMPS, C., SOUYRIS, A. (2008), *Femmes publiques. Les féministes à l'épreuve de la prostitution*, Paris, Editions Amsterdam.

DOEZEMA, J. (2000), Loose Women or Lost Women? The re-emergence of the Myth of White Slavery in Contemporary Discourses of Trafficking in Women, *Gender Issues*, 18 (1), 38-64.

DONZELOT, J. (2004), La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation, *Esprit*, 303.

DORAIS, M. (2003), *Les cowboys de la nuit: Travailleurs du sexe en Amérique du nord*, Paris, H&O.

DOYAL, L. (1995), *What makes women sick. Gender and the political economy of health*, New Brunswick (NJ), Rutgers University Press.

EDELMAN, M. (1985), Political Language and Political Reality, *PS*, 18 (1), 10-19.

EHRENREICH, B., HOCHSCHILD, A. R. (2003), *Global Woman. Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*, New York, Metropolitan Books.

ELIAS, N. (1976), *Über den Prozess der Zivilisation. Soziogenetische und psychogenetische Untersuchungen*, 2 Bände, Frankfurt M, Suhrkamp.

EPSTEIN, S. (1996), *Impure science. AIDS, activism and the politics of knowledge*, Berkeley (CA), University of California Press.

FARMER, P. (2001), *Infections and inequalities. The modern plagues*, Berkeley (CA), University of California Press.

FASSIN, D. (2005), L'ordre moral du monde. Essai d'anthropologie de l'intolérable, in FASSIN, D., BOURDELAIS, P. (éd), *Les constructions de l'intolérable. Etudes d'anthropologie et d'histoire sur les frontières de l'espace moral*, Paris, La Découverte.

FASSIN, D., RECHTMAN, R. (2007), *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion.

FAVRE, L. (2007), *Boulevards, de la santé à la reconnaissance?*, Mémoire de DEA en sociologie, Université de Genève.

FESCHET, J. (1986), *Garçons pour trottoir*, Paris, La Découverte.

FLICK, U., VON KARDOFF, E., STEINKE, I. (2004), *A Companion to Qualitative Research*, London, SAGE.

FLOWERS, A. (1998), Research from within: Participant observation in the phone-sex workplace, in ELIAS J. E. (et al.) (Eds.), *Prostitution: On whores, hustlers, and johns* (390-395), Amherst, New York, Prometheus Books.

FÖLDHAZI, A. (2002), *La prostitution de rue – côté clients*, mémoire de Diplôme en Etudes genre, Université de Genève.

FÖLDHAZI, A, CHIMIENTI, M., BUGNON, G., FAVRE, L., ROSENSTEIN, E. (2007), *Marché du sexe et violences à Genève*, Sociographe n°2, Université de Genève.

FOUCAULT, M. (1976), *Histoire de la sexualité. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.

FOUCAULT, M. (1991), Governmentality. In BURCHELL, G., GORDON, C., MILLER P., (éd), *The Foucault Effect: Studies in governmental rationality*, London, Harvester Wheatsheaf.

FRAUENFELDER, A., TOGNI, C. (2007), Les 'abus' à l'aide sociale: une rhétorique au cœur du gouvernement de la misère, *Carnets de bord*, 13, 43-55.

FRIGOLI, G. (2007), Ordre moral, ordre local: le soupçon comme réponse à la vulnérabilité sociale, *Carnets de bord*, 13, 7-15.

GAFNER, M., SCHMIDLIN, I. (2007), Le genre et la législation suisse en matière de migration, *Nouvelles questions féministes*, 26 (1), 16-37.

GANGOLI, G., WESTMARLAND, N. (2006), *International approaches to prostitution. Law and policy in Europe and Asia*, Bristol, The Policy Press.

GIDDENS, A. (1991), *Modernity and Self-Identity*, Stanford, Stanford University Press.

GIDDENS, A. (2004), *La transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Paris, Le Rouergue.

GILLIOZ, L., DE PUY, J., DUCRET, V. (1997), *Domination et violence envers la femme dans le couple*, Lausanne, Payot.

GOFFMAN, E. (1959), *The Presentation of Self in Everyday Life*, New York, Anchor Books.

GOFFMAN, E. (1975), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les éditions de minuit.

GRENZ, S. (2005), Intersections of Sex and Power in Research on Prostitution: A Female Researcher Interviewing Male Heterosexual Clients, *Signs*, 30, (4), 2091-2113.

GUILLEMAUT, F. (2002), *Femmes et migrations. Les femmes venant d'Europe de l'Est*, Lyon, Le Dragon Lune, Cabiria Editions.

GUILLEMAUT, F. (2004), Trafics et migrations de femmes, une hypocrisie au service des pays riches, *Hommes & Migrations*, 1248, 75-87.

GUILLEMAUT, F. (2005), *Femmes migrantes; enjeux de l'épidémie à VIH et travail du sexe*, Lyon, Le dragon Lune.

GUBRIUM, J. F., HOLSTEIN, J. A. (dir), (2002), *Handbook of Interview Research : Context and Method*, Thousand Oaks, Sage.

HAMMOND, N. (2009, April), *Reflexive research and sexual stories*. Paper presented at the conference "Contested Innocence – Sexual Agency in Public and Private Space" of the International Association for the Study of Sexuality, Culture and Society, Hanoi.

HANDMAN, M.-E., MOSSUZ-LAVAU, J. (dir), (2005), *La prostitution à Paris*, Paris, Edition de la Martinière.

- HATTON, T. J., WILLIAMSON J. G. (2008), *Global Migration and the World Economy. Two Centuries of Policy and Performance*, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press.
- HOCHSCHILD, A. (1983), *The Managed Heart. The commercialization of human feeling*, California, University of California Press.
- HOCHSCHILD, A. R. (2003), *The commercialization of intimate life: notes from home and work*, Berkeley, Los Angeles, University of California Press.
- HUBBARD, P. (1999a), *Sex and the City. Geographies of prostitution in the urban West*, Aldershot, Ashgate.
- HUBBARD, P. (1999b), Researching female sex work: Reflections on geographical exclusion, critical methodologies and 'useful' knowledge, *Area*, 31 (3), 229-237.
- HUBBARD, P., SANDERS, T. (2003), Making Space for Sex Work : Female Street Prostitution and the Production of Urban Space, *International Journal of Urban and Regional Research*, (27) 1, 75-89.
- HUBBARD, P. (2004), Cleansing the Metropolis : Sex Work and the Politics of Zero Tolerance, *Urban Studies*, 41 (9), 1678-1702.
- HUBBARD, P. (2009), Opposing striptopia: The embattled spaces of adult entertainment, *Sexualities*, 12 (6), 721-745.
- HUBBARD, P., MATTHEWS, R., SCOULAR, J., AGUSTÍN, L. (2008), Away from prying eyes ? The urban geographies of 'adult entertainment', *Progress in Human Geography*, 32 (3), 363–381.
- JAKSIC, M. (2008), Figures de la victime de la traite des êtres humains: de la victime idéale à la victime coupable, *Cahiers internationaux de Sociologie*, 124, 127-146.
- JASPARD, M. et al. (2002), *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*, La Documentation française.
- KELLY, P. (2008), *Lydia's Open Door. Inside Mexico's Most Modern Brothel*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press.
- KLEINMAN, S. (2007), *Feminist fieldwork analysis*, Thousand Oaks, CA, SAGE.
- KILLIAS, M., SIMONIN, M., DE PUY, J. (2005), *Violence experienced by women in Switzerland over their lifespan. Results of the International Violence against Women Survey (IVAWS)*, Bern, Staempfli Publishers Ltd.

- KNOPP, L. (1995), Sexuality and Urban Space. A Framework for Analysis, in BELL, D., VALENTINE, G. (éd), *Mapping Desire*, New York, Routledge, 149-161.
- KULICK, D. (1998), *Travesti. Sex, Gender, and Culture among Brazilian Transgendered Prostitutes*, Chicago, The University of Chicago Press.
- KULICK, D., WILLSON, M. (Eds.) (1995), *Taboo, sex, identity, and erotic subjectivity in anthropological fieldwork*, London, Routledge.
- LA PASTINA, A. (2006), The implications of an ethnographer's sexuality, *Qualitative Inquiry*, 12 (4), 724-735.
- LAQUEUR, T. (2009), Sexuality and the Transformation of Culture : The Longue Durée, *Sexualities*, 418-436.
- LE BRETON, M., FIECHTER, U. (2005), *Verordnete Grenzen – verschobene Ordnungen. Eine Analyse zu Frauenhandel in der Schweiz*, Bern, eFeF- Verlag, genderwissen.
- LEGARDINIER, C. (2000), Prostitution I, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF.
- LEGARDINIER, C. (2002), *La prostitution*, Paris, Edition Milan.
- LEVER, J., DOLNICKS, D. (2000), Clients and Call Girls : seeking Sex and Intimacy, in WEITZER, R. (dir), *Sex For Sale : Prostitution, Pornography, and the Sex Industry*, New York, Routledge.
- LOMBROSO, C. (1991) [1895], *La femme criminelle et la prostituée*, Paris, Jérôme Million.
- LORBER, J., MOORE, L. J. (2002), *Gender and the social construction of illness*, New York, Oxford, Altamira.
- LÖW, M., RUHNE, R., HOWE, C., HENN, R. (2006), Eine umfangreiche Konzeption, die Dirnen von der Strasse zu holen. Zur Verhäuslichung der Prostitution in Frankfurt/Main, in GRENZ, S., LÜCKE, M., *Verhandlungen im Zwielicht. Momente der Prostitution in Geschichte und Gegenwart*, Bielefeld, transcript Verlag.
- LYNG, S. (1990), Edgework: A Social Psychological Analysis of Voluntary Risk Taking, *American Journal of Sociology*, 95 (4), 851-886.
- MATHIEU, L. (2000a), L'espace de la prostitution : éléments empiriques et perspectives en sociologie de la déviance, *Sociétés contemporaines*, 38, 99-116.
- MATHIEU, L. (2000b), *Prostitution et sida. Sociologie d'une épidémie et de sa prévention*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».
- MATHIEU, L. (2001), *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, coll. « Socio-Histoires ».

MATHIEU, L. (2002a), Quand la 'peur devient une existence': sur la place de la violence dans le monde de la prostitution, *L'homme et la société*, 143-144, 47-63.

MATHIEU, L. (2002b), La prostitution, zone de vulnérabilité sociale, *Nouvelles questions féministes*, 21 (2), 55-75.

MATHIEU, L. (2004), Entre l'aliénation du corps et sa libre disposition, in FASSIN, D., MEMMI, D. (éd), *Le Gouvernement des corps*, Paris, Ed. des Hautes études en sciences sociales.

MATHIEU, L. (2007), *La condition prostituée*, Paris, Textuel, coll. « La Discorde ».

MATHIEU, L. (2008), Ce que le mélange entre expertise et militantisme peut produire de pire... , *Contretemps*, <http://contretemps.eu/socio-flashes/ce-que-melange-entre-expertise-militantisme-peut-produire-pire>, consulté le 3 juin 2009.

MATTLEY, C. (1997), Field research with phone sex workers: Managing the researcher's emotions. In SCHWARTZ M. D. (Ed.), *Researching sexual violence against women. Methodological and personal perspectives*, Thousand Oaks, CA, SAGE, 101-114.

MCKEGANEY, N., BARNARD, M. (1996), *Sex Work on the Streets. Prostitutes and Their Clients*. Buckingham, Open University Press.

MELROSE, M. (2002), Labour pains: Some considerations on the difficulties of researching juvenile prostitution, *International Journal of Social Research Methodology*, 5 (4), 333-351.

MEYSTRE-AGUSTONI, G. (2004), *Populations particulières et prévention du VIH/sida, les travailleurs du sexe, revue de littérature*, Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Raisons de santé, 98.

MEYSTRE-AGUSTONI, G., VOELLINGER, R., BALTHASAR, H., DUBOIS-ARER, F. (2008), *Comportements par rapport au VIH/sida et aux autres infections sexuellement transmissibles dans l'univers de la prostitution féminine*, Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Raisons de santé.

MILLER, J. (1997), Researching violence against street prostitutes: Issues of epistemology, methodology, and ethics, in SCHWARTZ, M. D. (Ed.), *Researching sexual violence against women. Methodological and personal perspectives*, Thousand Oaks, CA, SAGE, 144-156.

MONTO, M. A. (2004), Female Prostitution, Customers, and Violence, *Violence Against Women*, 10, 160-168.

MONTO, M. A. (2000), Why Men Seek out Prostitutes, in WEITZER, R. (dir), *Sex For Sale : Prostitution, Pornography, and the Sex Industry*, New York, Routledge.

MOORE, L. J. (1997), It's like you use pots and pans to cook. It's the tool: The technologies of safer sex, *Science, Technology and Human Values*, 22 (4), 434-71.

MOORE, L. J. (1998), The variability of safer sex messages: What do the Centers for Disease Control, sex manuals, and sex workers do when they produce safer sex? In ELIAS et al. (éd), *Prostitution: On whores, hustlers, and johns*, Amherst (NY), Prometheus Books, 435-64.

MORET, J., EFIONAYI-MÄDER, D., STANTS, F. (2007), *Traite des personnes en Suisse: quelles réalités, quelle protection pour les victimes?*, Neuchâtel, Etudes du SFM 52.

MOSSUZ-LAVAU, J. (2005), Qui sont les clients ?, in HANDMAN, M.-E., MOSSUZ-LAVAU, J. (dir.), (2005), *La prostitution à Paris*, Paris, Editions de la Martinière.

MOTTIER, V., (1998), Sexuality and sexology. Michel Foucault, in CARVELL, MOTTIER, V. (éd), *Politics of sexuality*, London, Routledge.

MOTTIER, V. (2009), *Sexuality. A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press.

MOUJOURD, N., TEIXEIRA, M. (2005), Migration et trafic de femmes, in HANDMAN, M.-E., MOSSUZ-LAVAU, J. (éd), *La prostitution à Paris*, Paris, La Martinière.

MUCCHIELLI, L. (2008), Une société plus violente? Une analyse socio-historique des violences interpersonnelles en France, des années 1970 à nos jours, *Déviante et Société*, 32, 115-147.

MYKHALOVSKIY, E., ROSENGARTEN, M. (2009), HIV/AIDS in its third decade: Renewed critique in social and cultural analysis – an introduction, *Social Theory & Health* 7, 187-195.

NAGLE, J. (éd.), (1997), *Whores and Other Feminists*, New York, Routledge.

O'CONNELL DAVIDSON, J. (1998), *Prostitution, Power and Freedom*, Cambridge, Polity Press.

O'CONNELL DAVIDSON, J. (2001), The Sex Tourist, The Expatriate, His Ex-Wife and Her 'Other'. The Politics of Loss, Difference and Desire, *Sexualities*, 4 (81), 5-24.

O'CONNELL DAVIDSON, J. (2002), The Rights and Wrongs of Prostitution, *Hypatia*, 17 (2), 84-98.

O'CONNELL DAVIDSON, J. (2005), *Children in the Global Sex Trade*, Cambridge, Polity.

O'CONNELL DAVIDSON, J., LAYDER, D. (1994), *Methods, Sex and Madness*, London, Routledge.

O'NEILL, M. (2001), *Prostitution and Feminism. Towards a Politics of Feeling*, Cambridge, Polity Press.

- PADFIELD, M., PROCTER, I. (1996), The effect of interviewer's gender on the interviewing process: a comparative enquiry, *Sociology*, 30 (2), 355-366.
- PARKER, R. (2001), Sexuality, culture and power in HIV/AIDS research, *Annual Review of Anthropology*, 30, 163-179.
- PARKER, R., AGGLETON, P. (2003), HIV and AIDS-related stigma and discrimination: A conceptual framework and implications for action, *Social Science & Medicine*, 57, 13-24.
- PATES, R., SCHMIDT, D. (2008), Wahrheiten über Opfer: Menschenhandelsdiskurse im Vergleich, *Der involvierte Blick: Zwangsprostitution und ihre Repräsentation*, HU Berlin, Zentrum für transzdisziplinäre Geschlechterstudien, 35, 90-105.
- PAYET, J.-P., GIULIANI, F., LAFORGUE, D. (éds) (2008), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- PERETTI-WATEL, P. (2003), Interprétation et quantification des prises de risque délibérées, *Cahiers internationaux de la sociologie*, 114, 125-141.
- PERETTI-WATEL, P. (2005), La culture du risque, ses marqueurs sociaux et ses paradoxes. Une exploration empirique, *Revue économique*, 56 (2), 371-392.
- PETERSEN, A., LUPTON, D. (1996), *The new public health. Health and self in the age of risk*, London, Thousand Oaks.
- PFEFFERKORN, R. (2007), *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*. Paris, La Dispute.
- PINI, B. (2005), Interviewing men. Gender and the collection and interpretation of qualitative data, *Journal of Sociology*, 41 (2), 201-216.
- PHETERSON, G. (1989), *A vindication of rights of whores*, Seattle, Seal.
- PHETERSON, G. (1996), *The Prostitution Prism*, Amsterdam, Amsterdam University Press.
- PHETERSON, G. (2000), Prostitution II, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF.
- PHETERSON, G. (2001), *Le prisme de la prostitution*, Paris, L'Harmattan.
- POULIN, R. (2004), *La mondialisation des industries du sexe. Prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfants*, Ottawa, L'Interligne.
- POULIN, R. (2005), Editorial. 15 thèses sur le capitalisme et le système prostitutionnel mondial, *Prostitution, la mondialisation incarnée*, Points de vue du Sud, Collection Alternatives Sud (Cetri/Syllepse), XII (3), 1-14.

POURETTE, D. (2005), La prostitution masculine et la prostitution transgenre, in HANDMAN, M. E., MOSSUZ-LAVAU, J. (dir), *La prostitution à Paris*, Paris, Edition de la Martinière.

PRESSER, L. (2005), Negotiating power and narrative in research: Implications for feminist methodology, *Signs*, 30 (4), 2067-2090.

PRIEUR, A. (1998), *Mema's House, Mexico City. On Transvestites, Queens and Machos*, Chicago, The University of Chicago Press.

PRYEN, S. (1999), *Stigmate et métier, une approche sociologique de la prostitution*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

PRYEN S, (2002), Prostitution de rue : le privé des femmes publiques, *Ethnologie française*, 32 (1), 11-18.

PYETT, P. (1998), Researching with Sex Workers: a Privilege and a Challenge, in ELIAS, J. E. (et al.) (éd), *Prostitution: On Whores, Hustlers, and Johns*, Amherst, New York, Prometheus Books, 368-375.

PYETT, P., WARR, D. (1999), Women at risk in sex work: strategies for survival, *Journal of Sociology*, 35 (2), 183-187.

PYETT, P. (2002), Working together to reduce health inequalities: reflections on a collaborative participatory approach to health research, *Australian and New Zealand Journal of Public Health*, 26 (4), 332- 336.

RAJAH, V. (2007), Resistance as edgework in violent intimate relationships of drug-involved women, *British Journal of Criminology*, 47, 196-213.

REINHARZ, S. (1992), *Feminist Methods in Social Research*, Oxford University Press.

REINHARZ, S., CHASE, S. E. (2001), Interviewing Women, In J.F. Gubrium & J.A. Holstein (Eds.) *Handbook of interview research: Context and method*, Thousand Oaks, CA, SAGE, 221-238.

ROCA I ESCODA, M. (2006), De l'illégitimité à l'expertise: une association homosexuelle genevoise au cœur de la mise en œuvre de la politique de prévention du Sida, in CANTELLI, F., JACOB, S., GENARD, J.-L. (éd), *Les constructions de l'action publique*, Paris, L'Harmattan, Collection "Logiques politiques", 79-97.

ROE, G. (2005), Harm Reduction as Paradigm: Is Better than Bad Good Enough? The Origins of Harm Reduction, *Critical Public Health*, 15 (3), 243-250.

SANDERS, T. (2004a), A Continuum of Risk? The Management of Health, Physical and Emotional Risks by Female Sex Workers, *Sociology of Health and Illness*, 26 (5), 1-18.

- SANDERS, T. (2004b), The Risks of Street Prostitution: Punters, Police and Protesters, *Urban Studies*, 41 (8), 1703-171.
- SANDERS, T. (2004c), Controllable Laughter: Managing Sex Work through Humour, *Sociology*, 38 (2), 273-291.
- SANDERS, T. (2005a), It's Just Acting: Sex Workers' Strategies for Capitalising on Sexuality, *Gender, Work and Organization*, 14 (4), 319-342.
- SANDERS, T. (2005b), *Sex Work: A Risky Business*, Devon, Willan Publishing.
- SANDERS, T. (2006a), Sexing Up the Subject: Methodological Nuances in Researching the Female Sex Industry, *Sexualities*, 9 (4), 449-468.
- SANDERS, T. (2006b), Female Sex Workers as Health Educators with Men who Buy Sex: Utilising Narratives of Rationalisation, *Social Science and Medicine*, 62 (10), 2434-2444.
- SANDERS, T., CAMPBELL, R. (2007), Designing Out Violence, Building in Respect: Violence, Safety and Sex Work Policy, *British Journal of Sociology*, 58 (1), 1-18.
- SANDERS, T. (2008), Male sexual scripts: Intimacy, sexuality and pleasure in the purchase of commercial sex, *Sociology*, 42 (3), 400-417.
- SARDI, M., FROIDEVAUX, D. (2003), *Le monde de la nuit : le milieu de la prostitution, affaires et crime organisé*, Genève, Erasm.
- SCHWALBE, M. L., WOLKOMIR, M. (2001), Interviewing men, in GUBRIUM, J.F., HOLSTEIN, J.A. (éd), *Handbook of interview research: Context and method*, Thousand Oaks, CA, SAGE, 203-219.
- SCOULAR, J. (2004), The 'subject' of prostitution: Interpreting the discursive, symbolic and material position of sex/work in feminist theory, *Feminist Theory*, 5 (3), 343-355.
- SHAVER, F. M. (2005), Sex Work Research. Methodological and Ethical Challenges, *Journal of Interpersonal Violence*, 20 (3), 296-319.
- SIDES, J. (2006), Excavating the Postwar Sex District in San Francisco, *Journal of Urban History*, 32 (3), 1-25.
- SILVERMAN, D. (2000), *Doing Qualitative Research. A Practical Handbook*, London, SAGE.
- SIMIC, M., RHODES, T. (2009), Violence, dignity and HIV vulnerability: Street sex work in Serbia, *Sociology of Health & Illness*, 31 (1), 1-16.
- SIROST, O. (2002), Se mettre à l'abri ou jouer sa vie ? Eléments d'une culture sociale du risque, *Sociétés*, (3), 5-15.

- SOARES, A. (dir), (1997), *Stratégies de résistance et travail des femmes*, Paris, L'Harmattan.
- STANLEY, C., SLATTERY, P. (2003), Who reveals what to whom? Critical reflections on conducting qualitative inquiry as an interdisciplinary, biracial, male/female research team, *Qualitative Inquiry*, 9 (5), 705-728.
- STANKO, E. A. (2002), Introduction. Searching for the Meaning of Violence: The Limitation of Theory and Data in our Understanding of Violence, in STANKO, E. A. (ed) *Violence*, Ashgate, Dartmouth, xiii-xxiv.
- STUBER, J., et al. (2008), Stigma, prejudice, discrimination and health, *Social Science and Medicine*, 67, 351-57.
- TABET, P. (1987), Du don au tarif. Les relations sexuelles impliquant une compensation, *Les Temps Modernes*, 490, 1-53.
- TABET, P. (2002), La grande arnaque - Échange, spoliation, censure de la sexualité des femmes, *Pro-Choix*, 20, 99-122.
- TAYLOR, V., RUPP, L. J. (2005), When the girls are men: Negotiating gender and sexual dynamics in a study of drag queens, *Signs*, 30 (4), 2115-2139.
- THIEVENT, R. (2008), *Travail du sexe et circulation: Le cas des danseuses de cabaret en Suisse*, papier présenté au colloque international "Cache ce travail que je ne saurais voir! Ethnographier le travail du sexe," Neuchâtel.
- THORBEEK, S. (2002), Introduction. Prostitution in a Global Context : Changing Patterns, in THORBEEK, S., PATTANAIK B. (éd), *Transnational Prostitution. Changing Patterns in a Global Context*, Londres et New York, Zed Books, 1-9.
- THORBEEK, S., PATTANAIK, B. (éd.), (2002), *Transnational prostitution : changing patterns in a global context*, Londres, Zed Books.
- TREPOS, J.-Y. (1996), *La sociologie de l'expertise*, Paris, PUF.
- TYLDUM, G., BRUNOVSKIS, A. (2005), Describing the Unobserved: Methodological Challenges in Empirical Studies on Human Trafficking, *International Migration*, 43 (1-2), 17-34.
- UNAIDS (2009), *Guidance note on HIV and sex work*, Geneva.
- WAHAB, S. (2003), Creating knowledge collaboratively with female sex workers: Insights from a qualitative, feminist, and participatory study, *Qualitative Inquiry*, 9, 625-640.
- WALLMAN, S. (2001), Global threats, local options, personal risk: Dimensions of migrant sex work in Europe, *Health, Risk & Society*, 3 (1), 75-87.

- WARR, D., PYETT, P. (1999), *Difficult Relations: Sex Work, Love and Intimacy*, *Sociology of Health & Illness*, 21 (3), 290-309.
- WEITZER, R. (2005a), *New Directions in Research on Prostitution*, *Crime, Law, and Social Change*, 43, 211-235.
- WEITZER, R. (2005b), *Flawed Theory and Method in Studies of Prostitution*, *Violence Against Women*, 11 (7), 934-949.
- WEITZER, R. (2007), *The Social Construction of Sex Trafficking : Ideology and Institutionalization of a Moral Crusade*, *Politics & Society*, 35 (3), 447-475.
- WEITZER, R. (2009), *Sociology of Sex Work*, *Annual Review of Sociology*, 35, 213-234.
- WEST, C., ZIMMERMAN, D.H. (1987), *Doing gender*, *Gender & Society*, 1, 125-151.
- WELZER-LANG, D., BARBOSA, O., MATHIEU, L. (1994), *Prostitution : les uns, les unes et les autres*, Paris, Métailié.
- WELZER-LANG, D., CHAKER, S. (2002), *Quand le sexe travaille... Rapport européen inachevé sur les violences faites aux femmes dans les activités et métiers liés à la sexualité masculine*, Université Toulouse Le-Mirail.
- WIJERS, M. (1998), *Women, Labor and Migration. The Position of Trafficked Women and Strategies of Support*, in KEMPADOO, K. and DOEZEMA, J. (ed.), *Global Sex Worker, Rights, resistance and redefinition*, Londres, Routledge.

## **Documents officiels et rapports**

OFFICE FEDERAL DE LA JUSTICE. (2001), *Traite des êtres humains en Suisse, rapport du groupe de travail interdépartemental traite des êtres humains*, Berne, Département fédéral de justice et police. (<http://www.ofj.admin.ch/f/index.html>).

SCOTT. (2005), *Mécanismes de coopération contre la traite d'êtres humains. Guide pratique*, Berne, Service de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants (SCOTT).

SCOTT. (2007), *Lutte contre la traite des êtres humains en Suisse. Progrès, situation et priorités*, Rapport du bureau de direction du SCOTT, consulté le 16 novembre 2008 à l'adresse:

[http://www.fedpol.admin.ch/etc/medialib/data/kriminalitaet/menschenhandel.Par.0023.File.tmp/071108\\_Ber-KSMM-f.pdf](http://www.fedpol.admin.ch/etc/medialib/data/kriminalitaet/menschenhandel.Par.0023.File.tmp/071108_Ber-KSMM-f.pdf)

SCOTT. site web:

<http://www.fedpol.admin.ch/fedpol/fr/home/themen/kriminalitaet/menschenhandel.html>